

futuribles

JANVIER

- ***Crise de l'Etat-Protecteur ?***
- ***Alternatives d'entraide et de régulations sociales***
- ***L'économie souterraine : une réponse ambiguë***

ANALYSE-PRÉVISION-PROSPECTIVE

futuribles

Revue mensuelle de l'Association Internationale Futuribles

55, rue de Varenne, 75007 Paris, France — Tél. 222-63-10

COMITÉ D'ORIENTATION

Ismail S. ABDALLA, Michel ALBERT, Serge ANTOINE, Göran BACKSTRAND, Bernard CAZES, Michel CROZIER, Jacques DURAND, François ECK, Emilio FONTELA, Claude GUILLEMIN, Paul-Marc HENRY, Bertrand de JOUVENEL, Edmond LISLE, Daniel MALKIN, Eléonora MASINI, Henri MENDRAS, Pierre MASSÉ, Aurelio PECCEI, Pierre PIGANIOL, Jean SAINT-GEOURS, Michel SALOMON, Philippe de SEYNES, Georges VEDEL.

DIRECTEUR

Hugues de JOUVENEL

DIFFUSION

Francine LEBLANC

ABONNEMENT (un an) : France, 230 FF / Etranger : 250 FF

Envoi par avion sur demande, port en sus.

LE NUMÉRO : 25 F

Les articles signés expriment l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle de l'Association Internationale Futuribles. Tous droits de reproduction même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.

© Association Internationale Futuribles 1981

SIRET : n° 784.314.940.00049 — ISSN 0183 701 X

Commission paritaire n° 56798

Publié avec le concours du CNRS

sofiac paris - Dépôt légal N° 5102 - Janvier 1981

Photos : RAPHO, pp. 9, 16

Bernard Cazes	5	<i>L'Etat-Protecteur contraint à une double manœuvre</i>
Joseph Huber	31	<i>Projets auto-organisés et réseaux d'entraide</i>
Bernard Eme, Yves Laplume	46	<i>Les réseaux d'entraide et de solidarité en France</i>
Jean-Loup Amselle	55	<i>Economie souterraine, économie sans mystère</i>
Irena Grosfeld, Aleksander Smolar	63	<i>Economie parallèle en Pologne</i>

Futur-informations

77	<i>Les nouvelles de la prospective</i>
80	<i>Les actualités prospectives</i>

Bibliographie

85	<i>Analyses critiques</i>
92	<i>Comptes rendus</i>
95	<i>Vient de paraître</i>

Avant-propos

Les interventions de l'État se sont considérablement développées au cours des dernières décennies, sous prétexte de corriger les inégalités, de remédier aux déséquilibres économiques et sociaux, et de répondre aux aspirations croissantes des individus en faveur d'une meilleure protection sociale et d'une plus grande qualité de vie.

Cette extension des fonctions de protection et de régulation sociales de l'État s'est traduite notamment au cours de la décennie 70, par une croissance des dépenses publiques et plus particulièrement des dépenses sociales, beaucoup plus rapide que celle de la PIB...

Cette tendance s'accusera probablement au cours de la décennie 80, compte tenu du ralentissement durable de la croissance économique, de ses effets négatifs (le chômage), du développement presque inévitable des prestations sociales et surtout de ses ayants-droits, ainsi que de l'émergence concomitante d'aspirations nouvelles.

Le problème ainsi posé du financement des politiques sociales, risque de s'aggraver du fait de la résistance opposée par les contribuables à l'accroissement des ponctions fiscales, voire de l'évasion d'un volume croissant d'activités vers l'économie souterraine.

Ces manifestations sont elles-mêmes le reflet d'une crise de « légitimité », tenant sans doute pour partie aux performances décevantes des interventions publiques, à leurs caractères peu ou anti-redistributif et au développement de leurs effets pervers (frein à l'emploi et à l'innovation par exemple). Mais cette crise de légitimité résulte aussi d'une remise en cause de l'omniprésence de l'État, de ses modes d'intervention anonymes, massifs et centralisés, et de l'émergence (ou de la renaissance) de valeurs d'autonomie et d'entraide.

Cette crise de l'État-Protecteur (analysée sous l'angle économique et financier, mais aussi au regard de ses performances sociales et de sa

légitimité), invite à examiner quelles sont les stratégies qui permettraient de réduire la demande de protection sociale (en accroissant l'autonomie des individus ou des groupes) ou d'y répondre de façon plus satisfaisante par l'adoption de politiques différentes, par la rationalisation des modes de gestion, voire par le redéploiement des fonctions de protection et de régulation sociales pouvant le cas échéant conduire à la privatisation de certains services, voire au développement d'un tiers secteur officiel (telles les coopératives et mutuelles) ou informel.

Le problème est trop complexe, trop grave, pour être exposé en quelques pages. Bernard Cazes a cependant bien voulu tenter l'esquisse de trois scénarios, mettant d'ailleurs en lumière par les solutions qu'il suggère, combien l'avenir de l'État-Protecteur dépend de transformations opérées à l'échelle de la société toute entière. Ainsi en est-il de l'aménagement du temps et d'un meilleur partage de l'emploi. Ainsi en est-il également des activités qui se développent hors marché et que commentent Bernard Eme, Yves Laplume et Joseph Huber.

Le travail noir, les réseaux parallèles d'entraide et de solidarité, exercent aujourd'hui déjà un rôle évident de régulation sociale ; mais ces pratiques nouvelles peuvent-elles s'étendre sans à leur tour être bureaucratisées ou nous conduire au sous-développement (J.L. Amselle) ?

Elles ne constituent en tout état de cause qu'une voie parmi d'autres, qui seront analysées dans de prochains numéros.

Hugues de Jouvenel

La crise de l'État Protecteur et les formes alternatives de protection et de régulation sociales constituent un thème prioritaire de recherche au programme de l'Association Internationale Futuribles. Il s'inscrit dans la droite ligne de nos réflexions sur l'avenir des politiques publiques dans un contexte social marqué par une citoyenneté plus active et moins assistée. Il fera donc l'objet de plusieurs publications ultérieures.

L'État-Protecteur contraint à une double manœuvre ⁽¹⁾

Bernard Cazes ⁽²⁾

Il est visible que l'État-Protecteur ne baigne plus dans un milieu économiquement et idéologiquement aussi favorable que celui qu'il a connu au cours du dernier quart de siècle. Parviendra-t-il à la longue à instaurer un équilibre satisfaisant entre les problèmes qu'il devra affronter et sa capacité à leur apporter des solutions viables ? La thèse optimiste se fonde sur deux séries d'arguments. Tout d'abord, l'évolution des quantités et des prix des ressources productives requerra une présence active de l'État-Protecteur en vue de corriger les perturbations du marché du travail, de susciter de nouvelles demandes, et enfin d'assurer l'adaptation permanente de l'appareil de production. En second lieu, la montée des valeurs « post-matérialistes » se traduit par des revendications de qualité de vie dont la satisfaction implique un surcroît d'intervention de la part de l'État-Protecteur.

La thèse pessimiste fait valoir en sens inverse que s'il persévère dans son être, l'État-Protecteur se heurtera à des limites vraisemblablement infranchissables, en raison des fragilités économiques graves dont il souffre, et des ambiguïtés de la « révolution silencieuse » observée dans les mœurs et attitudes.

Dans la mesure où les thèses en présence débouchent l'une et l'autre sur des résultats insatisfaisants, un scénario de compromis est proposé, qui suppose de la part de l'État-Protecteur une double

(1) Ce texte a été présenté lors d'une conférence sur les politiques sociales dans les années 80, organisée par l'OCDE du 20 au 23 octobre 1980.

(2) Chef de la Division des Etudes à Long Terme, Commissariat Général du Plan, Paris, France.

manœuvre : partage des emplois et recours accru à l'économie « informelle » d'une part, plus grande auto-organisation des services collectifs par les usagers d'autre part. Rien n'indique cependant qu'un tel scénario ait de grandes chances de succès, dans la mesure où il semble bénéficier de l'appui d'une majorité des individus, mais déplaira probablement à la plupart des institutions.

Au début des années 60 je pense que l'on aurait eu du mal à trouver des prévisions à long terme qui ne soient pas fondées sur l'hypothèse (pour ne pas dire la conviction) que le développement de l'État-Protecteur était un processus aussi durable — et aussi souhaitable — que la croissance économique elle-même. A l'heure actuelle les mentalités collectives ont pas mal changé, et l'idée dominante serait plutôt que la progression continue de l'État-Protecteur n'est ni probable, ni même désirable. N'étant pas personnellement en mesure de dire si un tel pronostic est ou non plausible, je me contenterai dans ce texte d'essayer de refléter aussi fidèlement que possible l'état actuel d'incertitude (incertitude sur le possible aussi bien que sur le souhaitable, d'ailleurs) qui caractérise la littérature relative à l'avenir de l'État-Protecteur, en m'interrogeant sur ce que pourraient être les rapports de ce dernier avec son environnement socio-économique au cours des dix ou vingt prochaines années. On peut en effet trouver de bons arguments en faveur de deux thèses parfaitement opposées, l'une qui tient que l'État-Protecteur retrouvera dans son nouveau contexte une assise aussi stable que celle dont il avait bénéficié au cours de l'après-guerre, tandis que l'autre est d'avis qu'il souffrira d'une inadaptation profonde par rapport à un environnement radicalement changé.

Avant de poursuivre plus avant, signalons qu'en discutant dans ce papier des fonctions futures de l'État-Protecteur, la tendance générale sera de limiter le rôle de la puissance publique à des tâches de sécurité économique ou de redistribution. Or depuis son émergence historique l'État-Nation est aussi le détenteur du monopole de la violence légitime. A ce titre son assise morale s'est trouvée renforcée par ce que Howard (3) appelle la « nationalisation de l'État », en vertu duquel, durant tout le XIX^e siècle, et jusqu'à la deuxième Guerre mondiale inclusivement, la conduite de la guerre en est venue de plus en plus à être considérée, non

(3) Howard, M. « War and the Nation-State ». - *Daedalus*, automne, 1979.

L'Etat-Protecteur contraint à une double manœuvre

plus simplement comme un « jeu de Princes », mais comme l'affaire de tous les citoyens. Or avec la place croissante tenue par les armements nucléaires et les activités clandestines de « déstabilisation », la défense tend à redevenir une activité à la fois secrète et hautement technique, menée le plus possible en dehors de l'arène politique publique. La légitimité politique de l'État s'en trouve affaiblie (on verra plus loin que ce n'est pas le seul facteur agissant en ce sens), et ceci n'est peut-être pas non plus sans effet sur la manière dont il peut opérer en tant qu'État-Protecteur « civil ».

L'ordre des parties de ce texte est donc tout à fait simple. Adoptant la convention selon laquelle l'optimisme consiste ici à considérer que l'État-Protecteur parviendra à retrouver un équilibre à long terme entre les problèmes auxquels il sera confronté et sa capacité à leur apporter des solutions efficaces, j'exposerai pour commencer la thèse dite optimiste, puis j'agirai de même pour la thèse pessimiste, en m'efforçant de faire preuve dans chacun des cas du maximum d'impartialité, à défaut de l'idéal inaccessible d'une totale objectivité. Comme la situation de l'âne de Buridan incapable de choisir entre deux partis est psychologiquement inconfortable, j'essaierai de procurer au lecteur un peu de soulagement en lui présentant une esquisse de compromis, que l'on espère plausible, entre les deux positions antagoniques en présence. Je laisse à chacun le soin de décider si cette présentation neutre des thèses optimiste et pessimiste avait ou non pour but inavoué de les faire se détruire mutuellement afin de renforcer la crédibilité de la tierce voie qui est présentée au terme de cet affrontement (4).

Thèse optimiste

L'État-Protecteur, réponse appropriée aux problèmes de l'environnement socio-économique futur

Selon la thèse que j'appelle optimiste, les difficultés de diverses sortes que rencontre l'État-Protecteur depuis le début des années 70 ont un caractère essentiellement transitoire. Cette thèse ne cherche évidemment

(4) Puisqu'il faut bien utiliser une définition, je prendrai l'expression Etat-Protecteur (approximation française de Welfare State qui a déjà été utilisée dans le rapport Interfuturs) comme désignant l'ensemble des activités civiles de fourniture de services, de réglementation, et de versement de revenus de transferts qui sont exercées par la puissance publique en vue soit d'augmenter le bien-être de la collectivité nationale, soit de modifier la répartition de ce bien-être au sein de la population.

pas à nier que le ralentissement persistant de la croissance économique amenuise le dividende budgétaire qui alimentait la progression des dépenses publiques tout en créant de nouveaux appels aux ressources des collectivités publiques (en particulier pour l'indemnisation du chômage). Il lui est également difficile de nier que le consensus dont l'État-Protecteur a bénéficié ces deux dernières décennies, et qui transcendait largement les clivages idéologiques, s'est bien affaibli avec la résurgence d'un « néo-conservatisme » intellectuellement vigoureux, et le développement à l'autre extrémité du spectre politique d'une « nouvelle gauche » libertaire et antibureaucratique (5). Elle fait cependant valoir qu'avec l'accentuation des effets déstabilisants des tendances en cours, il apparaîtra de plus en plus clairement que les problèmes socio-économiques qui en résultent ne se régleront pas en limitant les ambitions de l'État-Protecteur, mais au contraire en redonnant un nouvel élan à ses interventions. Les tendances en question sont de deux ordres. Elles concernent d'une part la configuration future des quantités et des prix des ressources productives, et d'autre part le contenu futur des préférences des agents économiques.

La configuration future des quantités et des prix des ressources productives

Je désigne par cette formulation un peu compliquée le phénomène des « ciseaux » dont on trouve une bonne analyse dans le rapport sur les Principales Options du VIII^e Plan français (6), c'est-à-dire le double mouvement de fond qui conduit, premièrement, à l'augmentation à long terme des prix relatifs des produits de base, et en second lieu, à la banalisation du savoir-faire industriel qui était, il n'y a guère, l'apanage d'un nombre restreint de pays industriels. Cette mutation de la géo-économie mondiale n'affecte pas identiquement tous les pays de l'OCDE, et elle constitue un handicap particulièrement lourd pour les zones faiblement dotées en ressources naturelles comme le Japon ou l'Europe occidentale. C'est donc ici sans doute que devraient plus particulièrement se faire sentir les conséquences des nouvelles raretés considérées comme favorables à un rôle actif de l'État-Protecteur.

(5) Cazes, Bernard. - *Formes socio-culturelles et relation internationales : le cas de l'Europe occidentale*. - Communication au colloque Plan-Futuribles, Paris, décembre 1978. (polycopié).

Cazes, Bernard. - « La crise de l'État-Protecteur ». - *Commentaire*, n° 4, 1980.

(6) *Rapport sur les principales options du VIII^e Plan*. Paris, 1980, Commissariat Général du Plan, La Documentation Française.



a) Perturbations sur le marché du travail

Le mouvement de ciseaux que l'on vient de mentionner est de nature à provoquer de profondes perturbations sur le marché du travail. D'abord parce que le renchérissement relatif de l'énergie (et accessoirement des matières premières) aggrave la contrainte extérieure qui pèse sur les pays importateurs et les oblige donc à une gestion macro-économique plus prudente qui place leur croissance effective bien en deçà de leur croissance potentielle, au détriment bien sûr du niveau de l'emploi. Par ailleurs, la pression concurrentielle des pays nouvellement industrialisés ne pourra manquer de déplacer un nombre significatif d'emplois dans les industries de main-d'œuvre des pays anciennement industrialisés, d'où de substantiels problèmes de reconversion industrielle. S'ajouteront à cela les conséquences prévisibles (encore que très controversées pour l'instant) de la double révolution des micro-processeurs et de la télématique, dont un certain nombre de spécialistes pensent que non seulement elle accélérera le processus de substitution capital-travail dans l'industrie manufacturière, mais en outre qu'elle fera enfin pénétrer le progrès technique dans le domaine des travaux de bureau qui y avait été jusqu'ici remarquablement réfractaire.

b) Création de nouvelles demandes de substitution

Les raretés qui caractérisent désormais les dotations en facteurs de production des pays de l'OCDE (abondance relative de main-d'œuvre et insuffisance relative des *inputs* de produits primaires), de même que l'appesantissement de la contrainte extérieure, rendent impératif de réorienter la demande intérieure vers des consommations finales à faible contenu en *inputs* primaires importés et à fort contenu en facteurs de production domestique. Cette nécessité apparaît comme constituant une justification nouvelle aux activités de l'État-Protecteur qui ont pour objet de fournir des utilités non marchandes et/ou non matérielles, sous forme par exemple de services collectifs à caractère social ou culturel, des réglementations visant à améliorer la qualité de l'environnement naturel, ou une moindre inégalité de la répartition des revenus finals. Toutes ces interventions sont présumées conduire à une plus grande satisfaction tout en faisant moins appel à des ressources matérielles non renouvelables et, qui plus est, payables en devises. Elles présentent l'avantage supplémentaire d'être créatrices d'emploi, voire d'emplois peu exposés à la concurrence étrangère. Ces implications favorables du point de vue du chômage peuvent même être considérées comme étant les plus importantes à long terme pour peu qu'on accepte l'hypothèse de D. Apter (7) selon laquelle la croissance « oscillante » des économies développées entraîne la polarisation du corps social autour de deux catégories, d'un côté les gens « fonctionnellement signifiants » dont les qualifications sont économiquement indispensables, et de l'autre ceux qui sont « fonctionnellement superflus, inemployés et inemployables », lesquels forment l'armée de réserve du terrorisme « radical » dont l'objectif est de détruire la légitimité du pouvoir étatique. Dans cette perspective le dynamisme de l'État-Protecteur serait même le garant indispensable contre le risque d'une retombée dans un état de nature hobbesien.

c) Remodeler et dynamiser l'appareil de production

Dans un contexte économique international plus concurrentiel et plus turbulent, le rôle de la puissance publique peut moins que jamais se limiter à la régulation de la demande globale, et il doit au contraire s'élargir vers ce qu'on appelle quelquefois la planification de l'offre. Il s'agit en clair de « négocier » le mieux possible la transition longue et ardue vers l'ère de l'après-pétrole, d'exploiter avec le maximum de vigueur les opportunités de croissance offertes par les changements

(7) Apter, D. - « Notes on the Underground : Left Violence and the National State ». *Daedalus*, Automne. 1979 (p. 168)

L'Etat-Protecteur contraint à une double manœuvre

technologiques en cours, et enfin d'ouvrir la voie aux innovations futures par un effort persévérant dans l'enseignement post-secondaire et la recherche fondamentale. On peut il est vrai faire valoir que ce n'est plus ici l'État-Protecteur qui est concerné, mais plutôt l'État-Producteur ou, pour reprendre la classification de Richard Rose, moins les « fonctions sociales » de l'État que sa fonction de « mobilisation des ressources ». Peut-être est-ce simplement le signe que le concept de politiques sociales est appelé à perdre de sa spécificité, et qu'il y a autant de « social » impliqué dans une politique formellement industrielle que d'« économique » dans une politique (ou plutôt une absence de politique) de transferts sociaux. A moins qu'on ne préfère y voir l'indice d'une tension possible entre ces deux rôles de l'État, qui après tout puisent l'un et l'autre leurs ressources dans la même masse, c'est-à-dire les fonds publics alimentés par voie de prélèvements obligatoires.

Le contenu futur des préférences des agents économiques

La deuxième série d'arguments qu'on peut invoquer à l'appui de la thèse optimiste s'appuie sur la « révolution silencieuse » (8) que l'on pense s'être opérée (9) au cours de la décennie 1960 dans les priorités de valeurs des pays occidentaux. En raison de la prospérité et de la sécurité extérieure sans précédent dont les nations de l'OCDE ont bénéficié après l'achèvement de la guerre froide et le démarrage d'une croissance économique soutenue, les besoins primaires de subsistance et de protection deviennent moins pressants et sont victorieusement concurrencés par des préoccupations « qualitatives » d'un niveau plus élevé — besoin d'estime et d'appartenance, d'expression de soi, etc. Les enquêtes réalisées périodiquement dans la CEE et publiées dans Eurobaromètre (10) aboutissent ainsi à dégager deux grands types

(8) Inglehart, R. - *The Silent Revolution*. - Princeton University Press, 1977.

(9) Il va sans dire que les observateurs sont loin d'être unanimes sur l'existence de cette mutation culturelle dont Charles Reich s'est fait le vulgarisateur dans *The Greening of America*. John Goldthorpe, par exemple, est d'avis qu'il est inutile de supposer que des influences nouvelles s'exercent sur les salariés et leurs organisations, et qu'il suffit de tirer les leçons de la disparition des influences anciennes, à savoir l'effet inhibiteur de la hiérarchie des prestiges (Hirsch, F. et Goldthorpe, J. - *The Political Economy of Inflation*. - Londres, Martin Robertson, 1978 (p. 200)). Dans une perspective toute différente les économistes d'inspiration néo-classique cherchent eux aussi à se dispenser d'hypothèses de type culturaliste, et font plutôt appel aux habituels facteurs explicatifs que sont les changements des prix relatifs des biens et services, du travail, et du loisir (voir par exemple Lepage, H. - *Autogestion et capitalisme*. - Paris, Masson 1978).

(10) Eurobaromètre. - Publication biannuelle des services de la Commission des Communautés Européennes, Bruxelles.

d'orientation axiologique, les « Matérialistes » qui, dans le questionnaire à quatre items utilisé comme révélateur, donnent la priorité à la lutte contre l'inflation et au maintien de l'ordre public, et les « Post-Matérialistes » dont le choix s'est porté en faveur des deux autres items — plus grande participation politique et garantie de la liberté d'expression —, avec entre les deux un type « Mixte » correspondant aux enquêtes qui ont opté pour des combinaisons hétérogènes de ces items. La transformation des ordres de préférence qui se manifeste à travers ces enquêtes revêt une intensité très variable d'un pays à l'autre. Ainsi la dispersion totale des réponses entre les tranches d'âge les plus jeunes et les plus âgées est-elle deux fois plus forte en Allemagne fédérale et en France qu'aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Mais surtout, à l'intérieur d'une même tranche d'âge, l'orientation Post-Matérialiste apparaît d'autant plus marquée que le niveau d'aisance — donc, présumet-on, la capacité de distanciation par rapport aux besoins « primaires » — sera plus élevée. Quel que soit l'indicateur retenu, catégorie socio-professionnelle ou degré d'instruction de la personne interrogée, le pourcentage de Post-Matérialistes augmente invariablement au fur et à mesure qu'on s'élève dans la hiérarchie socio-éducative, au point que les valeurs Matérialistes deviennent tout à fait minoritaires dans la catégorie des diplômés d'université âgés de 16 à 44 ans.

Si on fait l'hypothèse que l'État-Protecteur représente encore une rupture, au moins potentielle, par rapport à la logique d'un ordre bourgeois-capitaliste, l'association que l'on observe entre appartenance de classe moyenne et adhésion à des valeurs nouvelles est de nature à conforter ce que j'appelle l'interprétation optimiste, puisque historiquement les classes moyennes ont au contraire été les défenseurs des valeurs traditionnelles, alors que désormais elles feraient preuve d'un potentiel d'anticonformisme pour le plus grand bénéfice de l'État-Protecteur. Cette supposition apparaît corroborée par les analyses croisées opérées dans les enquêtes CEE d'Eurobaromètre lesquelles révèlent que les personnes situées à l'extrémité Post-Matérialiste du spectre culturel ont une plus grande probabilité de se retrouver parmi les catégories qui 1) attribuent la responsabilité de la misère à la société globale plutôt qu'aux pauvres eux-mêmes, 2) sont plus sensibles aux caractéristiques non monétaires du métier exercé, 3) jugent qu'il est plus urgent de lutter contre la pollution que contre la drogue, 4) sont hostiles à la création d'un espace judiciaire européen, et enfin se prononcent pour l'option « révolutionnaire » quand on les interroge sur trois attitudes de base vis-à-vis de la société — changement radical par une action révolutionnaire, amélioration progressive par voie de réformes, ou défense de la société actuelle contre les forces subversives.

L'Etat-Protecteur contraint à une double manœuvre

Du point de vue qui nous occupe, celui des éventuelles limites à l'expansion de l'État-Protecteur, ces constats, et ceux que l'on peut faire à partir d'enquêtes françaises (notamment celles de la COFREMCA), conduisent à penser que les demandes dont l'avant-garde encore minoritaire est porteuse sur le plan culturel, correspondent à des offres que l'État-Protecteur est mieux en mesure de satisfaire que l'économie de marché. Il s'agit de revendications aussi diverses que la défense vigoureuse de l'environnement naturel contre les pollutions d'origine industrielle ou urbaine, la création en grande quantité d'emplois « riches de significations » destinés à combler le hiatus observé entre niveau de formation (et d'aspiration) et contenu des emplois effectivement disponibles, une diminution volontariste de la durée du travail au profit de ceux qui font passer le « temps de vivre » avant l'accroissement des rémunérations, la promotion d'une plus grande égalité des chances ou des résultats en faveur de groupes prédéterminés (ou « ascriptifs ») comme les femmes ou les minorités ethniques, etc. Tout cela suppose en effet la mise en œuvre, selon des dosages variables, des trois éléments constitutifs de l'État-Protecteur, à savoir la fourniture de services collectifs non marchands, la production de normes réglementaires, et le versement de revenus de transfert.

En résumé l'évolution tendancielle des conditions économiques à l'échelle internationale, et celle des profils socio-culturels dans chaque pays de l'OCDE, sont de nature à susciter des problèmes de société dont la solution correspond très précisément aux avantages comparatifs dont dispose l'État-Protecteur par rapport au secteur du marché. Tout se passe comme si l'émergence des nouvelles raretés et des nouvelles valeurs s'opérait juste à point pour apporter un regain de dynamisme venant relayer l'impulsion, quelque peu défailante ces temps-ci, qu'avait constitué auparavant la présence d'un substantiel dividende budgétaire à répartir chaque année. Certains iraient même jusqu'à faire valoir que les potentialités de l'État-Protecteur sont mobilisables, non seulement pour satisfaire les aspirations qualitatives des cohortes Post-Matérialistes, mais pour exploiter au mieux ce qui subsistera d'opportunités de croissance dans le niveau de vie matériel.

On objectera peut-être à la thèse optimiste que les atouts dont dispose l'État-Protecteur risquent d'être plus que compensés par ce que d'aucuns appellent la perte de légitimité politique de l'État en tant que mainteneur ou créateur d'identité nationale. Ce phénomène revêt en fait des formes variées qui n'ont pas toutes la même gravité. Il y a d'abord les signes de mécontentement anti-fiscal qui se sont faits jour aussi bien en Amérique du Nord qu'en Europe occidentale, comme le vote de la Proposition 13 en Californie, la formation (au Danemark et en Allemagne

fédérale) de partis qui militent pour l'abaissement des impôts, les votes conservateurs des ouvriers syndiqués britanniques évoqués par Klein (11), les progrès certes mal mesurés mais incontestables de l'« économie souterraine » dont une des causes majeures est le désir de se soustraire à des charges fiscales ou sociales jugées excessivement pesantes. Dans la mesure où on considère que le pouvoir de taxation constitue un des attributs essentiels de l'État souverain, ces comportements où se mélangent à la fois *exit* et *voice* (12) peuvent théoriquement s'interpréter comme une atteinte directe à la légitimité politique de l'État. Je pense personnellement que cette vision est excessive. D'abord parce que ces phénomènes ne sont sous-tendus par aucune doctrine structurée capable de servir de ciment idéologique aux diverses insatisfactions qui s'expriment à travers eux. Deuxièmement, comme on le verra plus loin les nombreux sondages réalisés ces dernières années aux États-Unis montrent que le public reste dans sa très grande majorité désireux de bénéficier des services de divers ordres procurés par l'État-Protecteur, et que c'est plutôt le coût à acquitter en termes d'impôts qui lui paraît contestable, surtout lorsqu'à cette charge vient se superposer une forte inflation, donnant ainsi l'impression d'un pouvoir d'achat rongé aux deux extrémités, sur le marché par la montée des prix et dans la sphère non marchande par l'alourdissement des prélèvements obligatoires.

Il est vrai qu'à l'autre extrême il existe dans certains pays de l'OCDE (mais pas dans tous, loin de là) une contestation du pouvoir central dont la vigueur peut aller jusqu'à l'utilisation de moyens terroristes (Apter, op. cit. parle ici de *primordial terrorism*). A la différence de ce qui se passait avant guerre, cette mise en question ne se réfère pas à une idéologie anti-républicaine, comme par exemple dans la France de la III^e République. Elle naît de l'affirmation d'une identité à base ethnique, religieuse, linguistique ou raciale dont les porte-paroles cherchent à distendre, voire à rompre, le lien d'allégeance qui unit un groupe « ascriptif » particulier à l'État-Nation. Nous sommes vraisemblablement ici en présence de la conjonction de deux phénomènes, à savoir d'une part une conséquence non prévue de la complexité grandissante des affaires publiques qui fait que, comme dit Daniel Bell (13), « l'État est

(11) Klein, Rudolph. - *La politique sociale dans les années 1980. Valeurs, rapports de force et politique*. - Communication au colloque précité de l'OCDE.

(12) Relèvent de la catégorie « *voice* » (ou protestation) les phénomènes de réaction du type référendum ou nouveau parti politique, tandis que l'option « *exit* » (ou désertion) se reflète dans des comportements tels que le travail noir ou la pratique d'échanges non monétaires.

(13) Bell, D. - « The Future World Disorders ». - *Foreign Policy*, été 1977.

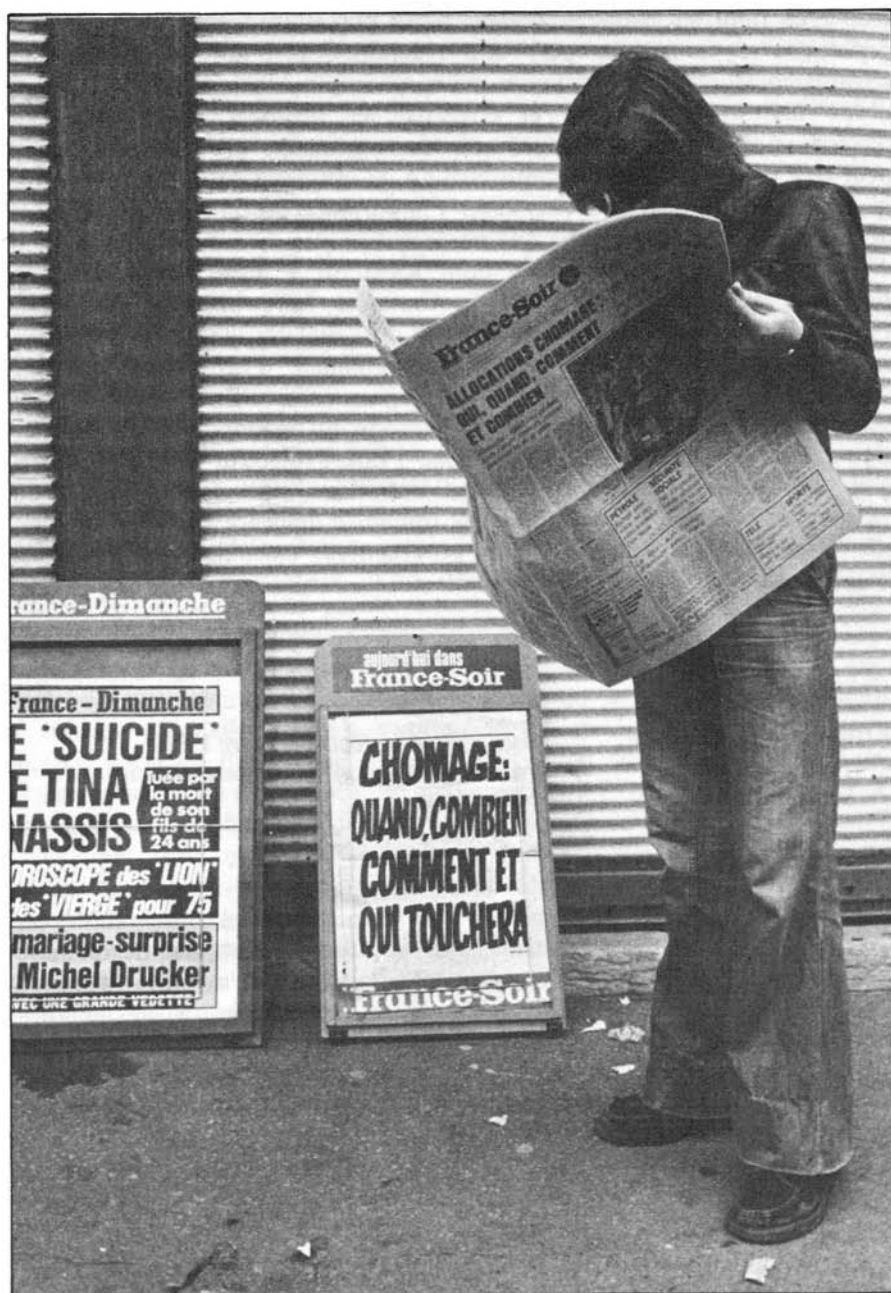
trop gros pour les petits problèmes de la vie, et trop petit pour les gros problèmes », et d'autre part une réaction contre un effacement des clivages sociaux et géographiques qui a rendu plus difficile la construction d'une identité personnelle et collective et incité à reconstruire des différences à partir de clivages que leur ancienneté pré-industrielle rend peut-être d'autant plus attirante (14). A la différence du cas précédent, je ne suis pas enclin ici à minimiser l'importance de cette forme de refus de l'État-Nation, ne serait-ce que parce qu'elle donne souvent l'impression de refléter ces valeurs absolues dont Klein dit à juste titre qu'elles ne sont pas négociables. Je voudrais toutefois faire observer que dans l'hostilité ainsi manifestée à l'encontre de l'État-Nation, c'est l'État en tant qu'expression d'une collectivité nationale « exploiteuse » d'une « périphérie » particulière qui est visé, et non l'État en tant que pourvoyeur de garanties sociales ou détenteur du monopole de la violence légitime. On peut donc considérer que l'État-Protecteur en tant que tel n'est pas concerné par l'existence d'aspirations séparatistes, et que du même coup, ce que j'appelle la thèse optimiste demeure valable : au pire, elle se vérifierait au sein d'une aire géographique amenuisée par l'éventuel triomphe des revendications autonomistes.

Thèse pessimiste

Discordance persistante entre l'État-Protecteur et son environnement socio-économique

A partir d'une lecture différente des mêmes données observables, on peut déboucher sur des conclusions que se situent à l'opposé de la thèse précédente, à savoir que l'État-Protecteur, tel qu'il a existé dans ce dernier quart de siècle, est en train de se heurter à des limites vraisemblablement infranchissables. Un tel constat se fonde sur deux séries d'arguments : 1) les fragilités économiques qui caractérisent l'État-Protecteur, et 2) le caractère ambigu des changements culturels impliqués par la « révolution silencieuse ».

(14) Mendras, H. - *Une figure de la France*. - in Mendras et al. *La sagesse et le désordre*. - Paris, Gallimard 1980 (p. 32).



Les fragilités économiques de l'État-Protecteur

L'argumentation que nous résumons ci-après sous cette rubrique peut se formuler en reprenant chacun des points développés précédemment. Tout d'abord, en ce qui concerne les politiques destinées à remédier aux désajustements entre offres et demandes d'emploi, sur le plan quantitatif (résorption du chômage structurel) aussi bien que qualitatif (hiatus entre aspirations des travailleurs et contenu des emplois), les marges de jeu de l'État-Protecteur apparaissent fort limitées. Une première raison, tout à fait évidente, est que le ralentissement de la croissance économique amenuise les ressources mobilisables pour créer des emplois en général et des emplois « signifiants » en particulier, car pour anticiper sur la discussion des changements socio-culturels, on peut penser que ces emplois devront être non seulement intrinsèquement intéressants (ce que Brigitte Berger (15) appelle *people work*), mais aussi convenablement rémunérés : nous sommes loin des Ateliers Nationaux de 1848... La marge de manœuvre de l'État-Protecteur est également réduite par la nécessité de ne pas aggraver la distorsion, due pour une part aux politiques publiques elles-mêmes, entre le salaire statutaire dicté par la législation ou par les normes sociales, et le rendement économique de la personne recevant ce salaire. Cette disparité rend en effet les catégories de population à salaire statutaire relativement élevé — grosso modo les jeunes, les femmes et les travailleurs âgés — peu compétitifs sur le marché du travail par rapport à d'autres catégories dont le ratio coût-efficacité est plus avantageux (16). Toute intervention de l'État-Protecteur qui viserait à faire prévaloir la « logique du statut » au détriment de la logique économique pour favoriser les catégories pâtissant d'une mauvaise position concurrentielle devrait inévitablement s'attaquer à l'élément décisif de ce système, qui est non pas la fixation du niveau de salaire lui-même (qui après tout a déjà fait l'objet de nombreuses manipulations), mais la *décision d'embaucher ou de ne pas embaucher*. En clair cela impliquerait la fixation de quotas par sexe et par âge, voire par catégorie de salariés, ce qui non seulement suppose un tout autre système économique, ce à quoi certains incondtionnels de l'État-Protecteur se résigneraient aisément, mais surtout comporterait des effets désastreux sur l'efficacité de l'appareil de production et sur le niveau de vie des groupes qui se trouvent

(15) Berger, B. - *People Work - the Youth Culture and the Labor Market*. - The Public Interest, Printemps 1974.

(16) Iribarne, Ph. (d'). - *Le chômage : à la rencontre de la rentabilité et du statut*. - CEREBE, novembre 1979 (polycopié).

actuellement, sans se l'avouer ou sans en être conscients, en position concurrentielle favorable.

Si on examine ensuite la possibilité de réorienter la demande intérieure vers des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre et/ou à faible contenu d'importation, on constate qu'ici aussi les perspectives sont moins ouvertes que ne le laisse supposer la thèse optimiste. D'abord parce que la réorientation de la demande, à supposer qu'on la mène à bien, est une affaire de longue haleine lorsqu'il n'existe pas déjà des déterminants d'ordre culturel (tels que ceux qui opèrent semble-t-il dans la société japonaise) poussant les consommateurs à acheter spontanément « national ». Mais il y a plus sérieux. L'idée de manœuvre apparemment très rationnelle qui consiste à miser sur la forte intensité en main-d'œuvre des activités de services pour améliorer la situation de l'emploi ne tient pas suffisamment compte du fait que la production de services non marchands est soumise aux mêmes caractéristiques que celle des services marchands. Autrement dit elle connaît — et connaît d'ailleurs déjà — le même processus d'évolution vers une économie de *self-service* où l'usager lui-même doit fournir, dans le cadre de l'économie dite « informelle », un apport personnel en travail à l'aide d'une combinaison de moyens techniques collectifs et individuels provenant de l'économie « formelle » (17). Si ce phénomène, clairement perceptible dans la substitution de la télévision au cinéma, de l'automobile aux transports en commun, ou des appareils ménagers au personnel domestique, a tardé à se manifester dans les services non marchands publics, c'est probablement parce que dans un premier temps l'intériorisation des valeurs de service public permettait de disposer d'une main-d'œuvre zélée et peu coûteuse (comme les facteurs d'antan), et qu'ensuite le surplus engendré par la croissance économique a donné pendant quelque deux décennies la possibilité d'augmenter l'offre tout en maintenant des techniques faiblement capitalistiques ou économisant en tout cas peu de main-d'œuvre. Le ralentissement de la croissance économique et la multiplication des réactions d'allergie antifiscale interdisent désormais de recourir de manière systématique à cette solution : les services collectifs eux aussi sont en cours d'automatisation, et simultanément leur distribution va faire plus largement appel à l'effort propre de l'usager (par exemple,

(17) Gershuny, J. - *After Industrial Society? The Coming Self-Service Economy.* - Londres, Macmillan, 1978.

juxtaposition dans les postes d'un tri électronique et d'une collecte du courrier-arrivée par l'usager).

Il est permis enfin de marquer quelque scepticisme quant à la portée du rôle que l'Etat-Protecteur pourrait jouer pour dynamiser et remodeler l'économie. Un tel rôle suppose en effet une certaine capacité à mettre en œuvre le principe d'efficience (18), ce dont la « congrègne » d'institutions que représente l'Etat-Protecteur se montre remarquablement dépourvue, pour des raisons qui sont sans doute liées aux caractéristiques spécifiques de l'offre et de la demande dans le secteur public non marchand (19 - 20). D'autre part l'Etat-Protecteur (ou l'Etat-Producteur, puisque aussi bien ils s'alimentent aux mêmes sources de financement) se heurtera dans ses efforts, nécessairement coûteux, de restructuration, au double obstacle du « boulet » et de l'« hémorragie ».

Ce que j'appelle le « boulet » correspond au phénomène de surcharge ou *overload* (21) c'est-à-dire la poursuite imperturbable de l'augmentation du coût des politiques publiques en dépit du déclin marqué du rythme de croissance économique intervenu après 1973 dans les pays de l'OCDE : pour la période 1971-1977 le taux moyen annuel a été de 7,5 % pour la première grandeur, et de 2,4 % seulement pour la seconde (contre respectivement 7,2 et 4,4 % pour la période 1961-1970 (22). C'est bien entendu le revenu disponible après impôt (*take-home pay*) qui en a subi les conséquences sous la forme d'une baisse de son poids relatif dans le produit total. Durant la même période 1971-77 on constate en effet que sur base 100 en 1970 le revenu après impôt en 1977 se situait au mieux à l'indice 119 (France) ; puis venaient les USA (indice 111), la Grande-Bretagne et l'Italie (entre 103 et 106), tandis que la Suède enregistrait

(18) Plus précisément le principe de « micro-efficience » qui correspond au « degré auquel le système économique satisfait aux demandes multiples et constamment changeantes des individus en matière de biens publics et privés » (Schultze, Ch. - *The Public Use of Private Interest*. - Washington, The Brookings Institution, 1977).

(19) Wolf, Ch. - « A Theory of Non-Market Failures : Framework for Implementation Analysis ». - *The Journal of Law and Economics*, avril 1979. cf. également Cazes, B. - « Une théorie du secteur non-marchand ». - *Analyses de la SEDEIS*, n° 11, septembre 1979.

(20) C'est au fond la contradiction que résume Krauss lorsqu'il écrit que « l'Etat-Protecteur exige un haut niveau de productivité pour l'étayer, mais ses politiques interventionnistes abaissent nécessairement ce niveau » (Krauss, M. - *The New Protectionism : The Welfare State and International Trade*. - Londres, Basil Blackwell, 1978 (p. 178).

(21) Rose, R. et Peters, G. - « The Juggernaut Incrementalism ». - *Studies in Public Policy*, n° 24, University of Strathclyde, Glasgow 1978 (polycopié).

(22) Rose, R. et Peters, G. - op cit, tableau 4 (ces chiffres concernent les grands pays de l'OCDE, à savoir Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, Allemagne, Italie, Suède).

même un recul en valeur absolue (indice 95) (23). Cette incapacité à moduler le volume du coût des politiques publiques en fonction de l'évolution des ressources totales partageables augure mal du succès que connaîtra l'État-Protecteur lorsqu'il s'attachera à adapter l'appareil productif aux exigences des nouvelles raretés.

Non content de traîner derrière lui le boulet que constituent des prélèvements obligatoires irrésistiblement croissants (la seule grandeur, avec les prix, qui soit actuellement en forte expansion), l'État-Protecteur souffre d'un handicap supplémentaire, l'hémorragie de ressources taxables que provoque le développement, apparemment irrésistible lui aussi, de l'« économie souterraine ». Cette expression désigne, on le sait, l'ensemble des activités productives qui se déroulent à l'insu des comptables nationaux et a fortiori des autorités fiscales, en vue d'échapper aux impôts et charges sociales ou aux complications administratives pesant sur les activités économiques déclarées. L'ampleur exacte de ce phénomène est par définition inconnue, et il est probable qu'elle n'atteint nulle part des dimensions aussi impressionnantes qu'en Italie (24), sauf si on accepte les estimations incroyablement élevées de Feige (25) pour les USA, qui aboutissent à une « économie souterraine » avoisinant 19 % du PNB en 1976 et 26,6 % en 1978. Mais même l'estimation plus modérée de Gutmann (26), soit environ 10 %, dans la mesure où elle concerne un sous-ensemble occulte dont l'accroissement paraît plus rapide que celle du PNB officiellement calculé, montre que le manque à gagner en termes de rentrées fiscales n'est pas négligeable, d'autant que les revenus ainsi masqués n'auraient vraisemblablement pas été taxés au taux le plus bas. Et plus l'État-Protecteur cherchera à imposer la partie visible de l'iceberg pour augmenter ses moyens d'action, plus il encouragera l'hémorragie qui alimente l'économie souterraine.

(23) Rose, R. et Peters, G. - op cit, tableau 6.

(24) On a des raisons de penser qu'entre 15 et 20 % de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière italienne est produit de manière clandestine (Ricci, R. « Alcune stime dell'evasione statistica nel ramo manifatturiero in Italia ». - *Rivista di Economia e Politica*, septembre-décembre 1978).

(25) Feige, E. - « How Big is the Irregular Economy ? ». - *Challenge*, novembre-décembre 1979.

(26) Gutman, P. - « Statistical Illusions, Mistaken Policies ». - *Challenge*, novembre-décembre 1979.

Les ambiguïtés de la révolution silencieuse

L'argumentation fondée sur l'émergence de nouvelles valeurs présumées apporter à l'État-Protecteur un regain de jouvence doit elle aussi être examinée d'un œil critique car il existe des raisons de penser que la « révolution silencieuse » ne lui est pas uniformément favorable. En premier lieu, même s'il était acquis que les changements socio-culturels constatés allaient se traduire par de fortes demandes de biens collectifs au sens large du terme, ce serait sans doute un cadeau empoisonné pour les gestionnaires de l'État-Protecteur. Par définition ce type de biens (protection du consommateur, égalisation des chances scolaires ou professionnelles, lutte contre les pollutions, etc.) est « consommable » par tous, même par ceux qui n'ont pas souhaité en bénéficier. Il entraîne donc des effets redistributifs qui peuvent être très contrastés, et très différemment ressentis par les diverses parties du corps social. C'est ce que montre une intéressante enquête Gallup réalisée en 1979 (27), révélant l'existence d'une nette majorité qui est d'avis que pour un certain nombre de biens collectifs (comme la diminution du respect de l'autorité, l'indulgence accrue à l'égard des délinquants, ou l'affaiblissement du potentiel militaire du pays) « les choses sont allées trop loin ». Plus généralement on peut dire que les revendications « qualitatives » sont par essence plus créatrices de frictions et plus difficiles à régler par des solutions de compromis que les revendications d'ordre matériel, parce qu'elles mettent en cause des grandeurs non ou malaisément divisibles et dont le « stock » représente une quantité finie (c'est-à-dire qu'il vient un moment où par exemple le divorce est complètement libre, la peine de mort tout à fait abolie, etc. de sorte qu'il n'y a plus matière à marchandage). A l'inverse une quantité d'argent est non seulement partageable à peu près à l'infini, mais peut en outre se renouveler de période en période grâce à la croissance économique.

Le caractère socialement belligère des biens collectifs aura d'autant plus d'occasions de s'affirmer que les transformations de valeurs en cours sont loin d'être conformes au schéma simpliste d'un affrontement entre les Anciens et les Modernes où ces derniers seraient assurés de gagner à longue échéance pour le plus grand bénéfice de l'État-Protecteur. Il ne faut d'abord pas perdre de vue que l'option qualifiée de Post-Matérialiste a des implications plus complexes qu'il n'y paraît à première vue. Pour commencer, elle ne signifie pas une conversion mentale telle

(27) Rose, R. - « Resistance to Moral Change ». - *New Society*, 12 avril 1978.

que le revenu après impôt perdrait soudain toute importance — sauf sans doute pour une faible minorité que l'instrument d'enquête assez fruste de Inglehart ne permet pas de déceler. Il est même très vraisemblable que le double désir — du qualitatif et du monétaire — coexiste chez beaucoup d'individus par ailleurs en pointe sur l'évolution socio-culturelle. C'est en tout cas ce que laisse penser une enquête révélatrice réalisée en France par la COFREMCA en 1978 auprès de cadres d'entreprise de 30 ans (28). En outre dans la mesure même où l'allégeance Post-Matérialiste se marque par des attitudes authentiquement nouvelles, elle peut aussi bien engendrer des sentiments d'indifférence ou de méfiance à l'égard des institutions officielles jugées excessivement marquées par les valeurs et croyances anciennes. C'est en tout cas le diagnostic énoncé à propos de la France par le directeur de la COFREMCA Alain de Vulpian (29), lorsqu'il écrit que « un antagonisme majeur, mais latent, est en train de se structurer entre les Français socio-culturellement en avance, animés par une tendance à l'autonomie et à la spontanéité (particulièrement nombreux chez les jeunes, les étudiants, les employés et les cadres) d'une part, et d'autre part les grands syndicats et la bureaucratie d'État qui s'appuient sur les Français que domine la motivation de sécurité (particulièrement nombreux chez les plus de 50 ans et les ouvriers) ». Le même auteur signale un autre phénomène, observé en France mais aussi dans d'autres pays européens y compris la Suède, selon lequel les préoccupations égalitaires qui ont tant contribué à asseoir la légitimité et à nourrir l'activité de l'État-Protecteur sont en train de perdre de leur importance au profit d'autres valeurs : « le thème de l'égalité n'apparaît pas comme un thème porteur ; il l'est bien moins que la liberté et l'autonomie de la personne humaine, que l'impatience devant l'autorité, que la volonté d'expression, de réalisation et d'affirmation de soi-même ». Coup dur incontestablement pour des institutions qui n'ont pas été spécialement conçues pour promouvoir de telles aspirations !

Il faut ensuite rappeler que même à travers les travaux de Inglehart,

(28) L'une des catégories dégagées par l'analyse typologique des réponses, celle du cadre « contestataire » (16 % de l'échantillon) présente des caractéristiques de nature post-matérialiste puisque on y trouve une propension à appuyer les travailleurs contre la direction, un esprit favorable à l'intervention de l'État et au renforcement de la Sécurité sociale, un vote de gauche voire écologiste. Or c'est aussi dans ce groupe qu'il y a le plus faible pourcentage de gens satisfaits de leur rémunération, et la proportion la plus basse de cadres gagnant moins de 100.000 frs par an. (COFREMCA. - Les cadres de 30 ans - *l'Expansion*, octobre 1978).

(29) Vulpian, A. (de). - *Les pouvoirs publics face au changement socio-culturel en France*. - Contribution à la Conférence internationale sur l'avenir de l'Administration publique. - ENAP. Québec, mai 1978 (polycopié.)

le spectre socio-culturel est loin de se limiter à deux couleurs, puisque le groupe dit Mixte est majoritaire dans tous les pays étudiés. Derrière cette appellation assez vague on discerne au moins deux composantes qui incitent à une vue plus nuancée de l'évolution des valeurs. Du côté des tranches d'âge les plus jeunes, de récentes enquêtes (30) suggèrent qu'en France tout au moins, les 15-24 ans (qui étaient donc trop jeunes pour avoir vraiment vécu les événements de mai 68) se caractérisent en majorité par « un subtil mélange, assez giscardien, de permissivité pour tout ce qui touche à la vie privée et de modération teintée d'une assez nette exigence d'ordre en ce qui concerne les relations sociales ». La relève des adultes situés dans le quartile le plus avancé sur le plan socio-culturel par les générations plus jeunes risque donc d'être assez malaisée. Deuxièmement certains indices laissent penser qu'il existe des strates sociales (la « *middle majority* » de Lipset ou la « *middle mass* » de Wilensky) composées de gens d'origines ouvrière et petite-bourgeoise ayant largement bénéficié de la prospérité économique d'avant 1974, tout à la fois hostiles à l'amputation de leur pouvoir d'achat par l'État-Protecteur et à toute forme violente de contestation de l'ordre établi (31).

Allons même jusqu'à retenir l'interprétation la plus modérée, par exemple celle de Lipset et Raab (32) ou d'Everett Ladd (33), qui citent tous de nombreuses enquêtes montrant que même chez les personnes interrogées jugeant excessifs leurs impôts, une écrasante majorité se dégage à tous les niveaux de revenus pour estimer que l'État devrait agir davantage sur le plan environnemental et social (sauf pour les mesures de garantie de revenus relevant du *welfare*). Selon ces auteurs les phénomènes de protestation du genre « Amendement 13 » californien sont plutôt le signe que les gens veulent voir les coûts des politiques sociales « rester à la portée de leur capacité de payer » (34) — bref, ils attendent de l'État-Protecteur un meilleur rapport coût-efficacité dans la fourniture de ses prestations. Mais étant donné les difficultés que l'on

(30) Julliard, S. - « Des jeunes gens bien rangés ». - *Le nouvel observateur*, 16 octobre 1978.

(31) L'enquête réalisée par l'hebdomadaire britannique *New Society* fin 1979 tend à montrer que cette catégorie de population d'orientation « Thatcheriste » coïncide largement avec les personnes ayant fait des études post-secondaires incomplètes, c'est-à-dire qu'elles sont entrées dans la vie active au plus tard trois ans après la limite légale de 16 ans. (Barket, P. « Whistling in the Dark : Social Attitudes as we Enter the 80's ». *New Society*, 29 novembre 1979).

(32) Lipset, S. et Raab, E. - « The Message of Proposition 13 ». - *Commentary*, septembre 1978.

(33) Ladd, E. - « The Riddle of the Tax Revolt ». - *Economic Impact*, n° 3, 1979.

(34) Ladd, E. - op. cit, p. 52.

rencontre lorsqu'il s'agit d'introduire la notion d'efficacité dans la gestion des services publics, même ce constat modéré apparaît singulièrement lourd de menaces. Il est vrai que la conjoncture de vaches maigres que l'État-Protecteur va connaître durablement entraînera dans son sillage une ambiance de rareté inconnue naguère, ce qui aura peut-être sur les responsables des politiques publiques l'effet de stimulation mentale que le Dr. Johnson attribuait pour sa part à la perspective d'être prochainement pendu.

Un scénario de compromis

Si on s'interroge pour terminer sur ce qu'impliquent les deux thèses précitées en termes de politiques sociales, il apparaît qu'elles conduisent l'une et l'autre à des résultats peu satisfaisants. La thèse n° 1 débouche logiquement sur un État-Protecteur hyper-actif dont la stratégie consiste à faire fond sur la fourniture de garanties (*entitlements*) nouvelles comme parade au double défi des nouvelles raretés et des nouvelles valeurs. Résultat : ou bien ces garanties bénéficient de manière indistincte à la population en général (protection de l'environnement ou de la santé) ou à sa partie inactive (vieillards, enfants en bas âge) ce qui provoque un alourdissement des prélèvements obligatoires et/ou la stérilisation de certaines ressources productives, ou bien elles concernent plus directement les actifs, ce qui a pour effet soit de maintenir des facteurs de production dans des emplois à faible productivité, soit d'augmenter le coût marginal de la main-d'œuvre (35). Sans oublier naturellement que l'augmentation des charges fiscales et sociales ne peut que renforcer la rentabilité économique d'un transfert d'activité vers l'« économie souterraine ». Un appareil économique soumis à de tels handicaps n'est pas en mesure de rester ouvert sur l'extérieur. Il doit tôt ou tard tenter d'échapper à ses difficultés en se désengageant de la division internationale du travail, aussi longtemps du moins que le corps électoral y est disposé à accepter que le maintien du plein emploi représente une part substantielle et inévitablement croissante du « dividende social » versé par l'État-Protecteur.

On devine sans peine que la thèse n° 2 n'est pas elle non plus dépourvue de problèmes graves, qui sont d'une certaine manière le

(35) Reste bien entendu le cas éminemment favorable où les garanties accordées n'ont pas de coût économique perceptible. Mais il est rare qu'elles soient également exemptes de coûts invisibles tels que des discordes sociales plus aiguës.

symétrique de ceux qu'on vient de passer en revue. Si elle évite l'étouffement progressif de la productivité sous la prolifération de garanties non gagées par des ressources adéquates, elle est, quoique d'une façon différente, très dépendante elle aussi de la croissance économique. Non plus, comme dans le cas précédent, pour alimenter la machine à produire des droits sociaux, mais pour éviter le gonflement des chômeurs et surtout des membres involontaires de l'économie informelle (36). Une organisation économique soucieuse d'efficience, — et comment ne le sera-t-elle pas ? — cherchera en effet à minimiser l'*input* de main-d'œuvre par unité produite, et on pressent que les progrès techniques prévisibles lui offriront maintes opportunités pour ce faire. Or si l'augmentation des quantités produites ne suffit pas à remplacer les emplois détruits et à créer les nouveaux emplois requis par la progression de la population et/ou des taux d'activité, l'ajustement menace de se faire, soit par l'aggravation du chômage, soit par l'entrée forcée dans des activités informelles. Il est en effet probable, comme le dit Gershuny (37), que la réduction des possibilités d'emploi affectera certaines catégories plus que d'autres — les femmes, les salariés peu qualifiés, les régions ayant des industries en crise structurelle. L'économie informelle serait alors composée dans sa majorité de « ménagères contraintes par le progrès technique de cesser d'avoir une activité professionnelle, et de travailleurs peu payés de l'économie clandestine ayant des conditions d'emploi qui rappellent les débuts de la Révolution industrielle ».

Un autre aspect négatif de la thèse n° 2 est qu'elle tient pour négligeable les aspirations multiformes et d'ailleurs contradictoires résumées par des formules du genre « post-matérialisme » ou « post-industrialisme ». Elle est donc exposée à un double risque. Risque de voir l'efficacité de l'appareil de production compromise par la persistance d'insatisfactions profondes vis-à-vis du cadre de vie ou du travail. A l'opposé, il y a le risque, si la croissance économique ne retrouve pas son dynamisme d'antan, que les frustrations ainsi engendrées se traduisent par la recherche de compensations malsaines comme l'exaltation nationaliste ou l'exaspération des conflits internes, à moins que de nouvelles rétributions immatérielles n'aient été imaginées en temps utile (38).

Cela dit il est plus facile de mettre en lumière les points faibles de ces deux visions extrêmes de l'État-Protecteur que de présenter un

(36) Travaux domestiques ou familiaux non rémunérés, troc, travail noir (cf. Gershuny, J. - op. cit.).

(37) Gershuny, J. - *The Informal Economy in the Development Process*. - septembre 1979 (polycopié).

(38) Cazes, Bernard. - « Formes socio-culturelles et relations internationales » - op. cit.

scénario alternatif qui éviterait leurs défauts les plus saillants. Je me bornerai donc à indiquer quelques voies de réflexion qui me paraissent mériter d'être explorées, tout en soulignant qu'elles ne constituent nullement un remède miracle. Pour faire comprendre la logique profonde qui les sous-tend je partirai d'une présentation schématique de la situation existante, que je caractériserai en disant qu'elle s'est jusqu'à présent définie par les deux principes suivants :

- L'économie formelle marchande assurait l'emploi, soit directement (actifs du secteur marchand) soit indirectement (actifs du secteur non marchand entretenus par une fraction des prélèvements de l'État-Protecteur).
- L'État-Protecteur combinait ce qu'il prélevait sur le secteur marchand et ses ressources humaines propres pour distribuer des garanties en nature ou en espèces à une population bénéficiaire qui n'avait aucune responsabilité de gestion et se bornait à recevoir... et à revendiquer davantage. A partir de là on voit apparaître les deux directions que pourrait emprunter la stratégie de rechange esquissée ici, directions qui découlent des impasses auxquelles se heurte l'application des deux principes que je viens d'énoncer.

La première voie prendrait acte du fait que l'économie formelle marchande n'est plus en mesure de remplir convenablement son rôle de pourvoyeuse (directe et indirecte) d'emplois, pour maintes raisons qui sont apparues tout au long de ce papier : turbulences de l'économie internationale, progrès technique persistant, allergie apparemment grandissante du public à l'égard des prélèvements obligatoires. Si on ne souhaite pas prendre son parti de cette impossibilité et si par ailleurs on ne croit pas que le volontarisme idéologique parviendra à la faire disparaître, la seule issue, me semble-t-il, est de jouer simultanément sur les leviers qui restent disponibles — l'un parfaitement classique, le partage des emplois, l'autre au contraire tout à fait insolite, pour l'instant du moins, qui est le recours accru et explicite à l'économie informelle. Le premier point apparaît indispensable dans la mesure où à l'intérieur des perspectives économiques réalistement envisageables à long terme, il n'existe aucune possibilité de maintenir un niveau de sous-emploi socialement acceptable grâce au seul rythme de croissance, à durée du travail inchangée (39). Celle-ci doit donc être progressivement abaissée, en veillant cependant à ce que ce processus revête une forme aussi diversifiée que possible et soit envisagé sur l'ensemble de la durée de vie

(39) Leontieff, W. - « Is Technological Unemployment Inevitable ? ». - *Challenge*, septembre-octobre 1979.

L'Etat-Protecteur contraint à une double manœuvre

des individus (40), pour tenir compte de la diversité des situations sectorielles et des préférences personnelles. Quant au maniement du second instrument, il découle du même constat de l'incapacité de l'économie formelle marchande à engendrer directement ou indirectement le nombre d'emplois adéquat, ce qui conduit à reconnaître ouvertement le rôle que peut jouer l'économie informelle dans l'ajustement entre offres et demandes de main-d'œuvre. Cela signifie concrètement que les revenus créés dans l'économie formelle seront complétés par un supplément de revenus prenant, lui, naissance dans des activités de type informel. La participation simultanée d'une même personne aux deux secteurs serait naturellement facilitée par les progrès réalisés du côté du partage des emplois et dépend fortement de la faisabilité de ce dernier. En plus de cette impulsion, le rôle de l'État-Protecteur consisterait à alléger le poids des prélèvements, et des réglementations administratives concernant les micro-entreprises, ce qui reviendrait en clair à « décriminaliser » une partie au moins de l'économie souterraine pour tirer un plus grand parti de ses avantages comparatifs spécifiques (41). Parallèlement l'État-Protecteur devrait s'attacher à imaginer des modes de couverture minimale des risques sociaux qui éviteraient précisément le retour au capitalisme du XIX^e siècle que craint Gershuny, mais tiendraient aussi compte des faveurs fiscales ainsi accordées aux activités informelles. Enfin il est probable que le système d'enseignement aurait un rôle à jouer lui aussi, en particulier dans l'apprentissage de savoir-faire utilisable au sein de l'économie informelle.

J'ai tendance à penser que l'application du second principe, qui vise plus spécifiquement l'État-Protecteur, va devenir elle aussi problématique, car il y aura moins de garanties à distribuer, et la clientèle sera moins disposée qu'auparavant à payer passivement des impôts sans avoir son mot à dire sur ce qu'elle reçoit en échange. Une réponse possible à ces difficultés consisterait à créer graduellement les conditions de ce que j'appellerai un peu ambitieusement l'auto-organisation par les bénéficiaires de l'État-Protecteur des avantages qu'ils continueront à recevoir de lui. Plusieurs modalités, non mutuellement exclusives, sont envisageables, comme les « titres de consommation » (*vouchers*) (42) assurant une large liberté quant au choix du fournisseur, ou bien la mise à la disposition

(40) Rehn, G. - *Towards a Society of Free Choice*. - Exposé présenté à la réunion d'experts sur les déterminants structurels du chômage. - OCDE, 1977 (polycopié).

(41) Madinier, Ph. - « Pour une fiscalité anti-bureaucratique ». - *Esprit*, novembre 1977.

(42) Savas, E. et al. - *Alternatives for Delivering Public Services*. - Boulder, Westview, 1977.

par la puissance publique d'installations dont le fonctionnement est assuré pour partie par le secteur « informel » (43) ou encore l'idée mise en avant il y a quelques années par G. Rehn (44) qui revient finalement à accorder aux individus une assez grande latitude dans la gestion de ceux de leurs droits sociaux qui concernent le temps libre hors travail — ce qui s'harmoniserait en même temps avec l'idée de diversification maximale de la réduction du temps total consacré au travail dans une existence.

La philosophie d'une telle stratégie, dont certains éléments sont d'ailleurs déjà présents dans le rapport Interfuturs (45) pourrait au fond s'énoncer ainsi : pendant plusieurs décennies l'État-Protecteur a eu partie liée avec le secteur économique marchand, dont l'efficacité productive lui a procuré un volume de ressources lui permettant d'octroyer des garanties régulièrement croissantes qu'il gérât de manière administrative. Les profonds changements économiques et socio-culturels que connaissent les nations de l'OCDE sont en train de rendre ce modèle obsolète, et obligent l'État-Protecteur à une double manœuvre qui devrait le conduire, d'une part à se soucier davantage des opportunités de l'économie informelle, laquelle n'apparaît plus comme un résidu pré-moderne voué au dépérissement, et d'autre part à abandonner vis-à-vis de sa clientèle ses réflexes tutélaires pour l'aider à adopter envers les prestations sociales qu'il met à sa disposition le comportement responsable dont elle est après tout capable à l'égard de son revenu après impôt.

Il reste à voir si cette double manœuvre profite à suffisamment de monde pour avoir des chances d'être opérée. Sans prétendre donner un bilan nuancé qui tiendrait compte des différentes particularités nationales, on peut faire l'hypothèse que les « gagnants » potentiels correspondent à la partie de la population qui présente l'une ou l'autre des deux caractéristiques suivantes (ou l'une et l'autre à la fois) : ou bien disposer d'un niveau de revenu suffisant pour préférer l'option « travailler moins » à l'option « gagner davantage », ou bien disposer d'un savoir-faire intellectuel ou manuel valorisable dans le secteur « informel ». Il est intéressant à cet égard de noter les enseignements d'une enquête nationale réalisée en 1978 par le CREDOC. Une des questions était libellée ainsi : préférez-vous voir augmenter vos ressources en travaillant autant, ou conserver les mêmes ressources en travaillant moins ? Par rapport aux 62 % qui ont globalement opté pour le deuxième choix, les commerçants,

(43) Gershuny, J. - « The Informal Economy. Its Role in Post-Industrial Society ». - *Futures* février 1979. - Traduction française in *Futuribles*, juin 1979.

(44) Rehn, G. - op. cit.

(45) OCDE. - *Face aux futurs*. - rapport final du Projet Interfuturs, OCDE, 1979.

L'Etat-Protecteur contraint à une double manœuvre

artisans, cadres supérieurs et professions libérales se situent à 69 %. On retrouve le même chiffre de 69 % pour les enquêtés ayant un revenu annuel du ménage dépassant 100.000 Frs, contre 57 % pour ceux dont le revenu est inférieur à 45.000 Frs (46). Symétriquement on peut penser que le camp des perdants se compose des individus dépourvus de savoir-faire valorisable dans l'économie parallèle ou qui considèrent leur revenu présent comme tout juste suffisant, ce qui inclut notamment les futurs partisans d'une réduction de la durée du travail qui se trouvent dans une phase d'accumulation de leur cycle de vie (les jeunes ménages ayant des enfants à charge et en train d'accéder à la propriété de leur logement sont un cas typique). Parmi les perdants il faudrait également faire entrer, comme Klein nous y incite, les salariés à qualification moyenne et élevée de l'État-Protecteur, qui apprécieront peu la libéralisation du statut fiscal des micro-entreprises et la concurrence que leur feront les activités sociales informelles utilisant une main d'œuvre non professionnelle. Si on se tourne maintenant, non plus vers les individus, mais vers les institutions, il est probable que les grandes entreprises seront ambivalentes, car elles peuvent espérer bénéficier du meilleur climat social résultant d'une organisation différente des temps de travail, mais elles auront peut-être à pâtir dans certains secteurs de la concurrence de l'économie informelle (encore que ce point soit discutable). Les syndicats, et les organisations politiques, réagiront pour une part en fonction de leur idéologie, et pour une autre part d'après les sentiments de leurs clientèles respectives, ce qui veut dire que certains seront franchement hostiles, tandis que d'autres seront tiraillés entre leur sympathie pour des activités qui échappent au marché capitaliste et au taylorisme, et leur crainte que le patronat ne profite de ces changements pour étendre la place du marché du travail précaire (voir les réactions suscitées en France par le récent rapport Delarozoy sur le travail). En forçant le trait on pourrait dire qu'une majorité d'individus sont plutôt pour la « double manœuvre », et que la plupart des institutions sont plutôt contre, du moins pour le moment. On ne saurait rêver plus belle illustration de la discordance diagnostiquée par Daniel Bell entre la culture et les structures sociales des sociétés post-industrielles !

(46) CREDOC. - Enquête annuelle sur les conditions de vie et les aspirations des Français (polycopié). (Article à paraître dans la revue *Futuribles* de mars 1981).



Projets auto-organisés et réseaux d'entraide

Joseph Huber (1)

La multiplication de projets autogérés et des réseaux d'entraide dans les pays industrialisés, témoigne de la déficience du marché et de l'Etat pour assurer le bien-être social, malgré leur propension naturelle à réglementer toujours plus de choses pour toujours plus de personnes. Joseph Huber analyse ici la structure, les moyens et les buts de ces différents réseaux, pour tenter de cerner ce qui fait l'originalité d'un mouvement nouveau, sinon dans ses formes, du moins dans ses objectifs.

Sa réflexion l'amenant ensuite à s'interroger sur les milieux sociaux impliqués dans ce mouvement, l'auteur nous met en garde contre les dangers d'un nouveau type de croissance super-industrielle, recherché plus ou moins implicitement par certains de ces milieux et prône une économie duale équilibrée, tout en évoquant les douloureuses illusions susceptibles d'en naître.

L'idée paraît presque trop triviale d'entamer une discussion aussi vaste que celle que suscitent les mouvements alternatifs : là où le marché et l'État n'aident pas ou n'aident plus, on doit s'aider soi-même. De même, il est évident que l'on s'occupe soi-même de ses propres affaires. Non parce que d'autres ne s'en occupent pas, mais parce qu'ils (le marché et l'État) s'en occupent trop.

Bien entendu, ces idées simples s'avèrent relativement complexes quand

(1) Frei Universität, Berlin.

on commence à y regarder de plus près. Dans un tel domaine rien n'est incontestable en théorie, car dans la pratique tout rencontre sa contradiction. Il y a tout d'abord les deux parties de l'économie : d'une part, le *secteur formel* (ou secteur institutionnel) avec son économie monétarisée et son fétichisme du PNB, son professionnalisme, son appareil de production industrielle et ses grandes institutions ; d'autre part, le *secteur informel* sans comptabilité, ni fisc, ni Sécurité Sociale, où l'on travaille au noir, où l'on se livre à des combines et à la contrebande, où l'on travaille simplement pour ses propres besoins (travail domestique) et son propre accomplissement (engagements honorifiques) — vestiges de l'économie de subsistance communautaire de jadis.

Le système formel du marché et de l'État se développe en absorbant et en dissolvant l'économie de subsistance communautaire. Le modèle de développement prédominant tend à ce que le marché prenne en charge pratiquement tout ce qui se passe de la naissance à la cérémonie funéraire. Là où le marché échoue, parce que ce n'est pas rentable (comme l'Aide Sociale), ou lorsqu'il est relevé de ses fonctions pour permettre un contrôle plus global (comme la Police et l'Armée), c'est l'État qui devient compétent, soit en tant qu'État d'intervention économique, soit en tant qu'État social.

L'administration de l'État utilise des experts professionnels, soit en les employant directement, soit en les mandatant ou en les faisant mandater au sein du marché libre. Les exemples les plus typiques se trouvent dans les systèmes d'assurance et de la santé publique. On est rarement reconnu soi-même comme compétent : soit on passe pour un incapable, soit on est matériellement déficient, soit, pour des raisons de sécurité, on est prié de ne pas s'en mêler, et, de toutes façons, les spécialistes s'y connaissent mieux. En Belgique, l'entraide entre voisins est même défendue par la loi.

C'est un modèle de développement mutualiste entre le marché et l'État qui leur permet une croissance continue et simultanée. Il est accepté, et même vu d'un œil favorable, tant que les « ménages privés » du secteur informel ne se sentaient pas lésés et jouissaient même de la prospérité des deux.

Un marché et un État déficients

Il semble cependant qu'un seuil critique ait été atteint au plus tard dans les années 60. Il fut signalé par l'apparition des premières subcultures des Beatniks, des Hippies, des routards, puis par le mouvement presque mondial des étudiants, par Mai 68 à Paris et le Printemps de Prague et, d'une manière plus articulée à partir de 70, dans le mouvement écologique

et dans la discussion, depuis lors incessante, sur les limites de la croissance, soit sous la forme d'un Club de Rome ou avec un Ivan Illich. En tout cas, depuis lors, beaucoup de gens ont pris conscience que les activités du secteur formel devenaient contre-productives au-delà de certains seuils critiques, c'est-à-dire plus nuisibles que bénéfiques.

Le marché et l'État nuisent non seulement quand ils sont déficients, mais aussi lorsqu'ils fonctionnent trop bien.

Là où ils fonctionnent trop bien, ils engendrent l'aliénation et suscitent « le malaise dans la modernité » (Berger). Etre entretenus, planifiés, soignés, administrés et surveillés rend les hommes infantiles et irresponsables. Il ne faut pas être d'un conservatisme notoire pour le comprendre.

Là où le marché et l'État échouent, ils engendrent à nouveau un appauvrissement matériel. Plus le système formel consomme en capitaux et en énergie, moins il reste de place pour les hommes et leur humanité.

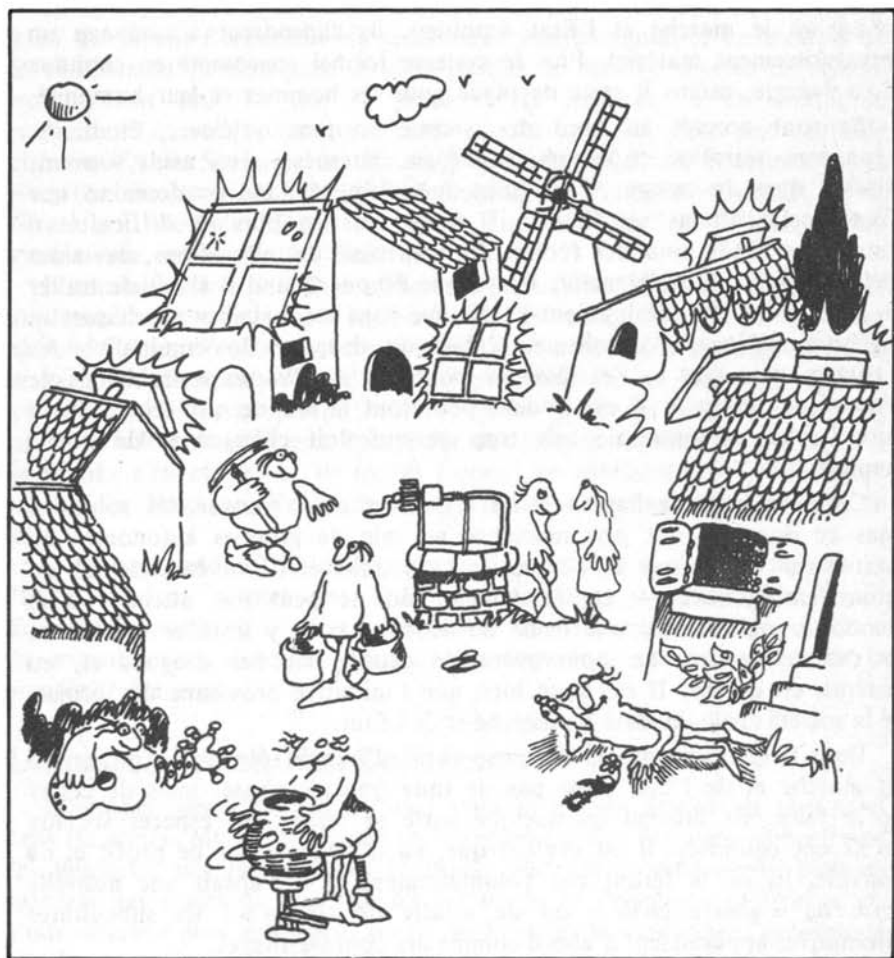
Ils sont acculés au bord du système en tant qu'élèves, étudiants, ménagères, retraités, chômeurs, sans-logis, internés — et, assez souvent, poussés dans la marge. C'est tout spécialement dans ce domaine que l'État social atteint ses limites. Il a de plus en plus de difficultés à trouver les fonds pour des écoles, des médecins, des allocations, des aides sociales, etc... et, visiblement, le système échoue quand il s'agit de traiter les symptômes du délabrement social que sont les maladies psychiques et psychosomatiques, l'alcoolisme, l'abus de drogues, la criminalité, les « ghettos associatifs », l'extrémisme politique et d'autres « problèmes de groupes en marge ». Il est évident pour tout le monde que cela ne peut durer, mais personne ne sait trop ce qui doit changer ni de quelle manière.

Ce n'est pas par hasard si les tentatives pour trouver des solutions dans ce domaine ont pris naissance au sein de groupes autonomes du mouvement écologique et alternatif. Le marché et l'État étaient plus ou moins embarrassés — et, finalement, on ne peut pas attendre d'un alcoolique qu'il ferme une usine de Schnaps pour y installer un Centre de désintoxication. Le pourvoyeur de drogue vit des drogués et, en général, en est un. Il est donc bien que l'initiative provienne des projets de la société civile, au-delà du marché et de l'État.

Dans le changement qui s'impose aujourd'hui, le rôle le plus important du marché et de l'État n'est pas de faire quelque chose, mais de cesser de le faire. Ils doivent en quelque sorte se retirer des espaces sociaux qu'ils ont colonisés. Il est évident que, vu la concurrence de profit et de pouvoir, ils ne le feront pas volontairement et il s'ensuit une nouvelle sorte de « guerre civile » ou de « lutte de classes » ; les subcultures alternatives apparaissent d'abord comme des *contre-cultures*.

Ces projets auto-organisés s'étendent déjà dans beaucoup de domaines. Le tableau page 43 en offre une vue d'ensemble.

Ces projets sont soit professionnels (25 %), soit des projets effectués strictement hors du contexte professionnel (40 %), soit mixtes (35 %). Une partie seulement de ces projets est économiquement autonome (40 %). Le reste dépend d'aides extérieures (60 %). Ces aides proviennent de sympathisants ou — vive la contradiction ! — d'institutions publiques et de fondations industrielles. Une partie des personnes impliquées peuvent subvenir à leurs besoins par leurs projets mêmes (20 %), d'autres



partiellement (30 %) et d'autres pas du tout (50 %). Dans ce cas, ils obtiennent les fonds nécessaires pour vivre soit de leur famille, soit d'un travail régulier supplémentaire, soit de fonds sociaux. En Allemagne fédérale, il existe actuellement environ 11 000 de ces projets qui regroupent approximativement 80 000 personnes. Le cercle de leurs sympathisants englobe environ 600 000 personnes, soit 1,5 % de la population adulte.

La « politique d'entreprise » des projets alternatifs tend, entre autres à une production qui soit écologiquement adaptée et socialement utile ; à une auto-limitation des besoins et de la consommation (essayer de vivre mieux avec moins) ; elle vise à l'autogestion, à la disposition collective des moyens de production ou de travail, ainsi qu'à une égalité de revenus en tenant compte des situations des besoins individuels ; à l'égalité sociale des hommes et des femmes, ainsi qu'à l'abolition des formes extrêmes de la répartition du travail ; à la réinsertion du travail dans la vie quotidienne.

La décentralisation, l'entraide et le travail de subsistance priment naturellement dans cet état d'esprit. Cette entraide et le fait de faire les choses soi-même ne signifient tout de même que rarement ce retour, si souvent insinué, à des formes primitives (pré-industrielles). Même un adepte du mouvement alternatif sait qu'on ne peut pas compter que sur ses propres forces, ne serait-ce que parce que celles-ci nous viennent à manquer trop vite. Même le travail fait par soi-même nécessite des moyens qu'on ne peut produire soi-même ; et, pour s'aider soi-même, on dépend de l'aide d'autrui, de l'aide pour l'entraide. De préférence on ne cherchera pas cette aide auprès du marché ou de l'État, ce qui a conduit au développement d'une idée importante : l'idée des réseaux d'entraide (Networking).

Les différents réseaux

Les réseaux sont l'expression de la philosophie de l'organisation alternative. Ils sont la forme d'organisation de cellules indépendantes que sont ces projets d'auto-organisation. Ils se développent localement ou régionalement, ou dans des secteurs spécifiques, ou selon des milieux sociaux. Le modèle n'est pas l'administration centrale, rigide et puissante mais un entrelacs organique de cellules autonomes : modèle horizontal et non hiérarchisé, fédératif et non centralisateur, s'appuyant sur le dialogue et des consensus et non sur la dictature d'une majorité, polyvalent et non prédéterminé, entremêlé et non divisé. Bien sûr, dans la pratique certaines fonctions prédominent et on peut distinguer, d'après leurs

préoccupations et leur complexité, différentes sortes de réseaux ; les réseaux d'information, les réseaux « médiateurs », les réseaux politiques, les réseaux financiers, les réseaux coopératifs et les réseaux locaux.

Les réseaux d'information sont les plus simples et tous les autres types de réseaux sont aussi des réseaux d'information. Ils reçoivent et retransmettent informations et conseils entre personnes spécifiquement intéressées : par exemple, en ce qui concerne l'auto-construction, l'énergie solaire et éolienne, des projets de recherche, des adresses, des livres, des documentations et autres sources. Ces réseaux ont des bureaux qui répondent aux questions posées ou publient régulièrement leurs informations dans des circulaires, organisent des journées d'information ou des séminaires.

Parmi les exemples typiques, il y a BIT à Londres (Binary Information Transit) avec deux lignes téléphoniques assiégées 24 heures sur 24, TRANET (Transnational Network for Appropriate Technology) aux Etats-Unis ainsi que Turning Point Network en Grande-Bretagne, le Volkskomputer Projekt (l'ordinateur du peuple) à Berlin, le Stadtbuch (le livre de la ville) berlinois et d'autres guides alternatifs dans beaucoup de villes et de régions d'Europe.

Les réseaux « médiateurs » vont un peu plus loin. Ils servent à l'information et à la médiation de choses précises : par exemple, des possibilités de déplacement (genre PROVOYA), des adresses d'hébergement, des collaborations à des projets précis, des commandes de projets. Ils mettent en relation des personnes qui désirent apprendre une langue ou la danse, des femmes qui cherchent des femmes pour former un groupe d'auto-auscultation, ou quelqu'un qui sait couvrir un toit avec quelqu'un qui s'y connaît en canalisations.

Un bon exemple en est le National Women's Health Network aux USA ou les Learning Exchanges dans un certain nombre de villes. Ces Learning Exchanges permettent, à l'aide de l'ordinateur, une sorte de troc des produits, des services et des qualifications. Entre temps, on essaye d'en installer quelques-uns dans plusieurs villes d'Europe. La Lernbörse (bourse de l'apprentissage) et les Stadtwerte à Berlin poursuivent le même but. Les réseaux d'information comme BIT et TRANET remplissent fréquemment ce rôle de médiateur.

Les réseaux politiques sont moins des partis alternatifs ou des syndicats que des associations pour les remplacer ou pour les compléter : ainsi les listes indépendantes aux élections locales ou des groupements comme le BBU (Bundesverband Bürgerinitiativen Umweltschutz) en Allemagne qui regroupe toutes les initiatives indépendantes dans le domaine de la défense de l'environnement.

Le European Community Action Network, pour citer un autre

Projets auto-organisés et réseaux d'entraide

exemple, sert de liaison souple pour un grand nombre de groupes marginaux de toute l'Europe. Son but : des villages *freaks* partout.

Les réseaux de scientifiques très engagés comme le Concerned Scientists aux USA, le IRF (Interdisciplinary Research Forum) en Norvège ou les Oko-Instituts en Allemagne font partie des réseaux politiques. Ils fournissent des contre-experts et des contre-expertises qui peuvent s'avérer très utiles pour le fonctionnement public et interne du mouvement écologique et alternatif.

Les réseaux financiers servent à soutenir des projets alternatifs qui, malgré leur niveau plus élevé d'auto-subsistance, connaissent un problème chronique de manque de capitaux. Il ne peut donc s'agir que très rarement d'un soutien réciproque entre les différents projets.

Ces réseaux sont souvent une sorte d'association amicale et non formelle. Des sympathisants, qui travaillent dans le secteur formel, offrent volontairement de l'argent pour des projets alternatifs.

Un exemple en est le CLAP-System (Community Levy for Alternative Projects) en Angleterre. Les projets en manque d'argent mettent une annonce dans le journal Peace News et les personnes désireuses de soutenir un projet précis y envoient directement de l'argent. Ce système présente l'avantage de ne pas nécessiter un centre de redistribution et ainsi d'éviter une concentration de pouvoir. Par contre, il a l'inconvénient de conduire à des répartitions injustes et absurdes et d'empêcher une continuité du flux d'argent.

Le réseau allemand Netzwerk Selbsthilfe (réseau d'entraide) fonctionne différemment et connaît un grand succès. Fondé en 1978 à Berlin, il s'est décentralisé peu à peu dans deux douzaines de réseaux régionaux dès que ceux-ci disposaient de suffisamment de fonds propres. Les membres s'engagent à une contribution régulière dont ils décident eux-mêmes le montant. Une commission représentative de personnes élues et de délégués des projets décident de l'utilisation des fonds. Cette année, environ 1,3 millions de Marks ont été distribués de cette manière en Allemagne. A ceci s'ajoutent des sommes élevées qui passent directement du donneur au preneur. Quelques anthroposophes en Allemagne pratiquent une autre sorte de solidarité financière. Un certain nombre d'individus et de familles mettent leurs revenus en commun et gèrent un budget commun. Pendant des périodes de besoins élevés ou de revenus diminués, on est couvert par les autres ; en temps normal, on aide à couvrir ceux qui en ont besoin. Ce mouvement anthroposophique a engendré en Allemagne une sorte de banque alternative qui réunit un institut de crédit, une coopérative de cautions et une société fiduciaire. Les principaux critères de décision ne sont pas la rentabilité, mais les besoins et l'utilité sociale.

Les réseaux coopératifs sont pour la plupart de nouvelles coopératives ou des sortes de centrales d'achat et de vente : les Food-Coops pour une alimentation saine ou, particulièrement en Allemagne, une association de librairies de gauche qui, depuis le mouvement étudiant, réunit tous les collectifs de librairie, ainsi que la coopérative de journaux à Berlin permettant à plusieurs rédactions d'utiliser le même équipement matériel. Le Mehringhof à Berlin en est un autre exemple. Sept projets alternatifs qui fonctionnaient bien ont acheté un complexe de bâtiments en bon état pour 2,2 millions de Marks. Actuellement ces bâtiments servent de lieu de travail commun à 30 projets différents. Les capitaux sont neutralisés par une structure juridique spéciale. Tous les projets sont dans une certaine mesure locataire et propriétaire en même temps et ont des sièges et des voix égalitaires au Conseil d'Administration.

La POVO (Organisation de Distribution Politiquement Offensive) est un projet encore plus ambitieux. Elle fut créée à l'instigation de la Arbeiterselbsthilfe (auto-entraide de travailleurs) à Francfort, de la Schäferereigenossenschaft (coopérative des bergers) de Finkhof dans le Allgäu et d'une société coopérative de menuisiers et de décorateurs à Vienne. Elle tend à organiser la distribution sur un échelon européen de produits d'entreprises auto-gérées : les montres de LIP en France, les jeans de SALIK en Belgique, le vin des communautés rurales de l'Occitanie et d'Italie, la vannerie de coopératives portugaises, du ciment de Erwitte et du verre de Süßmuth. Il reste à savoir si cette forme de « solidarité internationale » est dotée d'un sens et on verra ce qui adviendra de cette idée.

Les réseaux locaux représentent la forme la plus complexe de la formation de réseaux. A court terme, ils sont moins spectaculaires politiquement mais d'autant plus efficaces à longue échéance. Les projets de développement de quartiers (Community Development Projects) en sont un exemple. Des individus, des familles ainsi que des petites et moyennes entreprises se regroupent pour « revitaliser » leur environnement. La plupart du temps, sur l'initiative d'un groupe d'animateurs. Ils opposent à la criminalité, au vandalisme, à la spéculation immobilière, à l'isolement individuel, la réanimation de l'entraide de voisinage, la création d'un nouveau type de relations sociales, l'identification avec son quartier et la reconstruction d'un réseau résistant de petites et moyennes entreprises pour subvenir aux besoins quotidiens du quartier. Le principe de base étant de dépenser sur place l'argent gagné sur place et d'essayer d'intégrer au maximum l'argent gagné ailleurs dans le circuit d'argent local.

La Cultural Development Agency, groupe d'inspiration religieuse et éthique dont le siège se trouve aux USA, a démarré une douzaine de ces

projets dans des bidonvilles aux USA, en Europe et en Asie. Le Community Network Development, mouvement déjà largement répandu en Amérique, s'est fait connaître chez nous par les travaux de David Morris et de Karl Hess (Neighborhood Economy) de Washington.

Un projet particulièrement réussi est le Community Congress de San Diego en Californie. Il s'agit d'un réseau local qui regroupe 50 groupes, entreprises et institutions ainsi que 150 individus et qui réunit un budget annuel de 800 000 \$.

De même les « petits réseaux », autre exemple, ont une action sur la revitalisation de la communauté sociale, du travail de subsistance et de l'autonomie économique. Dans ces petits réseaux se regroupent diverses familles, des communautés et des individus pour prendre en charge, tout ou partie, de l'approvisionnement autonome en vivres, en travaux artisanaux et en services comme l'éducation, les soins médicaux et les soins tout court. Ils gèrent en commun un budget et une partie de leurs biens. En Suisse, il y a actuellement une demi-douzaine de ces « petits réseaux » qui se trouvent tous en milieu rural ou dans des petites villes.

Moyens anciens et buts nouveaux

En considérant tous ces exemples, on peut dire que, quoiqu'il y ait certains phénomènes véritablement nouveaux, il s'agit principalement de formes anciennes d'entraide qui ont fait leurs preuves dans le passé et qui ressuscitent à cause de la crise actuelle. Ce qui est nouveau, c'est le contexte historique spécifique, le contexte des mouvements écologique et alternatif. Les projets auto-organisés et les réseaux ne sont que des moyens anciens mis au service de contenus et buts nouveaux. Il convient ainsi d'utiliser une terminologie nouvelle et de baptiser par exemple les « associations libres » du mouvement ouvrier, « réseaux » terme du mouvement écologique.

Ce qui est nouveau dans le contenu du mouvement écologique, c'est qu'il tourne autour de la question de la limitation du système et de l'individu. Le mouvement ouvrier avait encore une attitude productiviste. Il partageait l'espoir du libéralisme bourgeois de pouvoir trouver le bonheur dans un maximum de consommation pour un maximum de gens. Le communisme était conçu comme une société d'abondance. La croissance, c'est-à-dire l'extension du système et la dissolution de l'économie de subsistance, trouvait un accueil sans limite.

La nécessité actuelle de la limitation du système a déplacé l'attention principale. Le centre d'intérêt est moins le rapport entre le haut et le bas dans le système, comme par exemple la contradiction entre le travail salarié et le capital, que le rapport entre le dedans et le dehors, entre le secteur formel et le secteur informel, le rapport entre le système d'un côté et son environnement social et naturel de l'autre.

La limitation du système requiert autant un changement du système qu'un changement du mode de vie individuel et un renforcement du tissu social. En ce qui concerne le changement du système, les groupes du mouvement alternatif peuvent tout à fait s'appuyer sur les traditions des mouvements socialistes et anarchistes ; par contre, en ce qui concerne les nouveaux modes de vie et le renforcement du tissu social, choses incontestablement prioritaires, nous ne trouvons aucun précurseur historique à part le Mouvement de la Réforme de la Vie (*Lebensreformbewegung*) du début du siècle. Ici prend place le devoir historique de ce nouveau mouvement et il est difficile de dire actuellement dans quelle mesure il saura trouver des solutions.

On pourrait peut-être déjà avancer, et c'est une des grandes différences avec le mouvement industriel des ouvriers, qu'il ne proposera pas un système homogène, mais une multitude de solutions. La grande diversité des réponses du mouvement écologique trouve déjà sa raison d'être dans le fait que ses partisans sont mûs par des motivations diverses et parfois même contradictoires.

D'une part, on trouve ceux qui changent de vie ou quittent le système par conscience critique mêlée de « ras-le-bol ». Ils sont pour la plupart originaires des classes moyennes ou, du moins, d'anciens élèves d'écoles dites supérieures. D'autre part, on trouve ceux qui quittent involontairement le système, ceux qui en ont été expulsés ou ceux qui n'y sont jamais entrés. Ce sont eux les véritables exclus ; ils viennent de familles ouvrières ou, d'une manière plus générale, de milieux modestes. Ce dont les premiers ne veulent plus, les seconds n'y ont même pas ou pas encore accédé. Mieux vaut être sceptique lorsqu'ils déclarent ostensiblement qu'ils n'en veulent pas car il est insoutenable de faire passer pour un bienfait leur misère économique et sociale et de fêter une contrainte comme un acte de libération.

On peut répartir l'éventail des milieux impliqués en trois groupes : les milieux « installés », les milieux subculturels et les milieux intermédiaires.

Les « installés » sont ceux qui persistent dans les voies traditionnelles de la carrière et de la consommation tout en ayant une position très critique. La plupart d'entre eux sont des personnes avec des opinions libérales de gauche et socio-démocratiques. Ils veulent que le système devienne plus démocratique, plus humanitaire et plus favorable à

l'environnement. Ils soutiennent les mouvements alternatifs de leur appui idéologique et, bien souvent financier, car ils en attendent une fonction de ferment pour le changement de système qu'ils visent. Ceci est surtout valable pour ce qui touche au comportement des consommateurs et au développement de leur participation dans les services du secteur tertiaire, c'est-à-dire dans les domaines de l'information, de l'éducation, de la santé publique et des loisirs, ainsi que dans le domaine de la sécurité sociale et de l'assistance publique.

A l'autre extrémité de l'éventail, les milieux subculturels, qui se considèrent eux-mêmes généralement comme des contre-cultures, ont rompu avec le système établi et ses voies de carrière et de consommation, bien souvent, après en avoir été expulsés. Ils veulent « tout autrement ». Alors qu'avant tout était entre les mains de spécialistes et inscrit dans le système de la division du travail poussée à l'extrême, maintenant nous devrions tous pouvoir tout faire — la communauté interpersonnelle (*Gemeinschaft*) à la place des grandes institutions (*Gesellschaft*) ; la vie en groupe à la place de l'isolement ; la parole personnelle à la place des lois et des contrats ; autorité et charisme à la place d'une bureaucratie rationnelle et divisée ; spontanéité et action directe à la place de l'organisation et de la planification ; et, de préférence, tout le plus petit possible à la place du plus grand possible. Le côté régressif de la vie des subcultures est évident mais il engendre aussi une critique très vivante du système : il accuse radicalement tout ce qui est lésé ou même réprimé dans le système.

La culture intermédiaire enfin est constituée par les personnes ayant accès aux deux milieux. Ils sont représentatifs des deux, mais n'appartiennent à aucun. Par exemple, ils vivent une vie professionnelle et privée formelle et sont partiellement engagés dans des projets alternatifs. Leur opinion est que l'on peut faire une chose sans pour autant devoir cesser l'autre et qu'il vaut mieux ne pas se limiter à une seule. Ils essaient de créer des liens et de trouver des synthèses valables pour l'avenir en s'appuyant et sur les thèses établies et sur les antithèses subculturelles. Cette idée semble déjà si complexe en tant que philosophie que la plupart des gens préfèrent prétendre ne rien y comprendre.

Les trois milieux ne sont pas aisément compatibles. Les groupes subculturels ont pratiquement abandonné les institutions établies et s'appliquent à vouloir instaurer des structures parallèles. Cette « seconde société » n'est pas moins réprouvée par la « première » qu'elle ne la rejette elle-même. Il est difficile de dire s'il s'agit d'un nouveau prolétariat en guenilles ou d'une nouvelle aristocratie en guenilles. Cette aristocratie en guenilles est aussi dédaignée par le peuple industriel qu'elle-même ne le méprise comme « éco-plèbe ».

Ce que les deux parties négligent c'est leur mauvaise réalité commune : dans les deux cas, nous rencontrons la même tendance à séparer la société en deux sociétés et à créer une économie double, une société où les installés vivent bien dans le système grâce à leurs *jobs*, à tous les bienfaits des richesses accumulées et des sécurités sociales et une autre société dont les membres essaient de survivre dans le secteur informel grâce à des salaires journaliers, à des aumônes de l'Etat-social, à du travail au noir et à des moyens primitifs de subsistance.

De leur côté, dans le cadre des mouvements écologiques et alternatifs, les installés poursuivent leur longue marche au travers des institutions. Ils ne veulent pas mettre en place des contre-institutions mais changer celles qui existent. Ils tiennent les contre-institutions pour des modèles exemplaires servant de moyens de pression. Ils aspirent à un développement « qualitatif et sélectif » : des écoles à la place des bombes, des médecins à la place des voitures, la protection de l'environnement, des soins psychosociaux et la protection du consommateur. Ils prétendent que le tertiaire contient les possibilités d'une nouvelle croissance nécessitant moins de capitaux, moins d'énergie, permettant d'employer plus de main-d'œuvre et favorisant en même temps l'environnement, la participation et la co-gestion du consommateur. Le *trip* idéal d'aujourd'hui. Il faut savoir que les deux-tiers, sinon les trois-quarts, des projets alternatifs se situent dans le secteur des services dits post-industriels (voir tableau page 43). Il est évident qu'il y a là le danger de n'ouvrir des voies qu'à de nouveaux domaines du marché et à de nouveaux créneaux professionnels.

De ce point de vue, les subcultures et les installés entraînent dans le mouvement alternatif moins de changement du système qu'il n'y paraît. Au contraire, ils sont d'une manière étonnante fidèles au système. L'économie de services des installés ainsi que l'économie double des exclus s'harmonisent parfaitement avec la croissance super-industrielle, ils sont même une partie fonctionnelle de ce nouveau type de croissance qui réunit les trois tendances suivantes : premièrement, des tentatives de *propulsion super-industrielle* avec l'énergie nucléaire, solaire et éolienne, la bio-technologie, la télématique, l'armement et l'astronautique ; deuxièmement, *l'économie de services* d'une industrie de sécurité et de services collectifs en structure coopérativiste et, troisièmement, le clivage et la marginalisation dans une *économie double*. Ce nouveau type de croissance super-industrielle est une amplification du statu quo et, par là, une voie ouverte à des crises et des conflits renforcés, une suite incessante de situations qui relèvent de la guerre civile. Les services de sécurité et les services sociaux, en tant que véhicules d'une nouvelle croissance du secteur formel, de même que l'auto-entraide et le travail de subsistance,

Projets auto-organisés et réseaux d'entraide

PRODUCTION 12 %	TRAVAIL MANUEL ("HARD WARE LABOUR") 29 %	PRODUCTION AGRICOLE 4 %	4 % Agriculture (jardinage, élevage, maraîchage)
		PRODUCTION ARTISANALE 8 %	1 % Imprimeries
			5 % Prod. et réparations artisanales (ateliers automobiles, boulangers, menuisiers, carrelleurs, tisserands)
			0,5 % Technologies alternatives (bicyclettes, recyclage, isolation, chauffage, solaire)
			1,5 % Artisanat d'art
SERVICES 70 %	CIRCULATION 9 %		1,5 % Circulation (taxi, collectifs de débarrassage, déménageurs, nettoyage de rues)
			4,5 % Commerce (boutiques d'alimentation, coops, brocante, agences de voyage, kiosques)
			3 % Librairies (livraison et distribution incluses)
	INFRASTRUCTURE DES LOISIRS 9 %		4 % Cafés, Restaurants, Bistrots
			4 % Maisons d'accueil pour des vacances ou des réunions, Centres de communication
			1 % Cinémas, Galeries d'art
	TRAVAUX D'INFORMATION ET DE PUBLICATION 17 %		3 % Média (film, vidéo)
			1 % Photos, Travaux graphiques (travaux dactylographiés inclus)
			9 % Journaux, revues et autres publications (comme calendriers, séminaires, congrès)
			4 % Maisons d'éditions
TRAVAIL POLITIQUE 18 %	TRAVAIL INTELLECTUEL ("SOFT WARE LABOUR") 71 %	SERVICES D(AUTO-)ADMINISTRATION 5 %	5 % Projets de coordination et d'organisation (bureaux de conseil, information, associations de projets, réseaux/networks)
		TRAVAUX D'AIDE SOCIALE 22 %	7 % Enfants (boutiques d'enfants, groupes enfants-parents, crèches, garderies)
			3 % Ecoles (écoles primaires parallèles, formation adulte, formation continue, « universités libres »)
			1 % Groupes médicaux
			11 % Projets thérapeutiques, sociopédagogiques, aide sociale aux adolescents
		CULTURE 8 %	8 % Art, sport, science (théâtre, cirque, musique, danse, Aikido, karaté, etc.)
		TRAVAUX POLITIQUES 18 %	9 % Initiatives pour la défense de l'environnement (comités de quartier et « community development projects » inclus)
			8 % Initiatives pour la défense des droits civiques (contre les interdictions professionnelles, comités de locataires ou d'étrangers)
			1 % Groupements, comme des listes électorales ou groupements dans les partis et syndicats établis avec une « identité alternative »

en tant qu'ultime remède à la misère de l'économie double, ne résolvent pas les problèmes mais, au contraire, ne font que les accroître.

L'économie duale équilibrée

Par contre, la culture intermédiaire introduit un facteur progressiste : la perspective d'une économie duale mieux équilibrée. Elle vise, d'une part, la limitation de la croissance du marché et de l'État, y compris dans le tertiaire, si possible même une décroissance de certains domaines du secteur formel (ce qui implique nécessairement certains changements du système) et, d'autre part, une amplification de la croissance sociale en faveur d'un mode de vie plus écologique, plus communautaire et plus proche des subsistances.

Les jeunes autant que les vieux, les femmes autant que les hommes, tous peuvent et doivent participer activement dans les deux secteurs de l'économie. Ils peuvent et doivent se fournir dans les deux types de canaux ; un peu moins que maintenant dans les canaux institutionnels intensivement commerciaux des supermarchés et de l'État-social et, de nouveau, un peu plus dans les canaux informels de l'entourage proche, du voisinage et de la commune. Les conditions nécessaires sont entre autres : une réduction importante du temps de travail dans le secteur formel, plus de souveraineté de son temps (Zeitsouveränität), une ample décentralisation des produits et du marché, des qualifications utiles à soi-même et au travail de subsistance, une meilleure répartition des sols, des emplois et des revenus : il s'agit sans doute de cartes postales utopiques adressées au Père Noël politique. Il n'est point nécessaire d'être un sage pour se rendre compte que la perspective d'une économie duale mieux équilibrée ne jouera qu'un rôle d'opposition minoritaire face au nouveau type de croissance super-industrielle prédominant.

De toute façon, il est clair que ceux qui ont cru que l'auto-entraide et le travail de subsistance pourraient remplacer l'État-social aux limites de la croissance se sont trompés.

La tendance à l'économie de services suppose un développement accru de l'État-social. Ce qui, dans la situation actuelle, où le rapport entre services privés et services publics est de 1 à 10, signifie une intensification extrême des problèmes financiers de l'État-social.

La tendance à l'économie double suppose que l'État-social devra prendre en charge un nombre sans cesse croissant de « laissés-pour-compte ». Là où il ne peut plus y faire face est la menace d'une nouvelle guerre ouverte de classes : entre ceux du dedans et ceux du dehors.

Enfin, la perspective de l'économie duale mieux équilibrée ne relève pas l'État-social de ses devoirs. Il doit d'abord se retirer de beaucoup de domaines et en faire moins et, simultanément, changer pour s'adapter à des modes de vie dualistes.

D'autre part, il pourrait simplifier l'accès aux moyens d'auto-entraide ; soutenir les projets alternatifs, les réseaux d'auto-entraide et le développement du secteur informel en général sans pour autant y intervenir ; acquérir des terrains et des bâtiments et les mettre à disposition à des fins de travaux de subsistance ; favoriser des projets et des réseaux au niveau des crédits et des impôts. Il pourrait également subventionner l'équipement des ateliers communautaires et promouvoir des stages de formation qualifiée pour l'autonomie, l'entraide et le travail de subsistance, spécialement dans le domaine de l'agriculture, de l'artisanat et de la formation médicale, outre les formations scientifico-techniques, politico-philosophiques et musicales déjà existantes. Il s'agit d'abord d'un changement de mentalité des responsables. Une administration communale qui s'intéresserait moins à un urbanisme monumental qu'à un développement communautaire, serait déjà exemplaire. Il faut insister sur le fait que l'État devrait cesser de faire des projets, de décider et d'agir à la place des autres.

On pourrait se demander si une perspective dualiste stabilise ou modifie le système. Je pense ni l'un ni l'autre, mais, dans une bonne mesure, les deux. Notre système est instable, puisqu'il ne change pas à des points culminants. Le fait que les responsables se soient déjà largement prononcés pour le nouveau type de croissance super-industrielle, et ainsi contre une croissance duale mieux équilibrée, ne vient pas d'une obligation de fait mais de leurs positions concurrentielles au niveau du profit et du pouvoir. La violence n'est pas dans le changement, mais dans son blocage.

Les réseaux d'entraide et de solidarité en France

Bernard Eme, Yves Laplume (1)

Les réseaux d'entraide et de solidarité, créés d'abord pour remédier à l'éclatement des structures sociales qu'engendrait le développement industriel, ont connu un nouvel essor du fait de la crise économique et de la difficulté croissante des instances, publiques et privées, d'assurer la satisfaction des besoins sociaux traditionnels, et a fortiori, des besoins nouveaux d'autonomie avec les autres et avec la nature.

Ces réseaux se sont développés de façon inégale suivant les pays ; Joseph Huber en dresse un panorama général, tandis que Bernard Eme et Yves Laplume se concentrent sur la France, en attirant notre attention à la fois sur le foisonnement prometteur d'initiatives et en même temps, sur les dangers d'un mouvement en prise à des problèmes de structuration interne et de positionnement par rapport aux instances publiques établies.

Gardant en mémoire l'image du tissu social qu'elle fut, la France rurale ne s'y retrouve plus... Voilà que dans les villes, les relations d'entraide et de solidarité qui constituaient les fondements de la « société civile » réapparaissent depuis une dizaine d'années. Voilà que sont redécouvertes, jusque dans les hautes sphères de l'État, ces valeurs d'interconnaissance et de réciprocité qui structuraient la vie du monde rural ; voilà que certains cherchent à leur attribuer une mission de régulation sociale et, pourquoi pas, à leur faire jouer un « second rôle » de moteur économique. A côté de la scène productiviste, concurrentielle sur le marché international et assurant un statut protégé à ses acteurs

(1) Collectif MAD (Média - Autonomie - Développement) (voir Futur-Informations, les Nouvelles de la Prospective).

Les réseaux d'entraide et de solidarité en France

salariés, se profile dans l'ombre du troc, du travail au noir, des services collectifs de voisinage, des multiples réseaux d'entraide, une autre scène dont le temps maîtrisé se fonderait sur la précarité d'un désir de travailler et de vivre autrement. Comment en est-on arrivé là ?

Si on avait à faire l'histoire de l'entraide et de la solidarité, son cours suivrait probablement le processus d'industrialisation et d'urbanisation de la France. Correspondant à des étapes précises de la vie économique de ce pays, trois périodes parfaitement inégales peuvent être distinguées. La première se situe avant la première révolution industrielle. Partie intégrante de la vie quotidienne, ces valeurs d'entraide et de solidarité constituent le ciment de la société rurale française. Les premiers problèmes se posent avec le développement des cités industrielles. L'usine et ses formes de travail, la ville et ses espaces finalisés ont, peu à peu, brisé cette homogénéité. Conséquence des nouveaux rapports de production, une forme d'entraide et de solidarité apparaît alors : le syndicalisme. Au fur et à mesure du développement du capitalisme et de l'urbanisation, et surtout après la seconde guerre mondiale cette seconde génération d'entraide et de solidarité s'impose. Certes, tous les citoyens ne sont pas syndiqués mais différentes structures d'entraide sont mises en place pendant cette période, notamment par l'Église. Dans le même temps, l'État, sous la pression des partenaires sociaux, s'empare de la gestion de la solidarité et en assure la permanence. Sécurité sociale, fonction publique, droit au travail garanti par la constitution (!), santé, éducation, prévention en tous genres, loisirs, Culture... font désormais partie des obligations de l'État. Au bout du compte, la « société civile » est lentement détruite par l'État : la majeure partie des relations sont institutionnalisées et la nature même de l'entraide a changé radicalement. Massifiées, centralisées, bureaucratisées parfois, ces valeurs sont, depuis quelque temps déjà, ressenties comme trop figées et, paradoxe, contraignantes. A la gestion personnelle de l'autonomie permise par l'ancien tissu social s'est substituée la gestion étatique de l'hétéronomie.

En période de pleine expansion économique, alors que fleurissent les temples de cette « solidarité » : MJC, crèches, écoles, maisons de quartier, hôpitaux, Maisons de la culture depuis 1961, commencent à apparaître des dysfonctionnements sociaux et culturels, les « solidarisés » se rebellent contre une société qui leur interdit le dialogue et les assiste pour mieux les contrôler. C'est 1968 où de nouveaux modes de relations naissent dans la rue ; c'est aussi, précédant la crise économique de 1974, une crise générale de légitimation, par une quelconque transcendance théorique, des savoirs, des comportements, des institutions, de l'éthique... Ainsi, des savoirs politiques, économiques, sociologiques, etc..., redeviennent pour beaucoup de simples croyances, et des croyances auxquelles on ne croit

« le lendemain »

Une expérience fort ancienne puisqu'elle remonte à 1912, mais qui continue, semble-t-il, à demeurer presque unique en son genre : c'est la prise en charge des enterrements par les habitants du Châtelet-en-Brie (Seine-et-Marne). Afin de lutter contre le monopole des sociétés privées de Pompes funèbres, une association s'était constituée à l'époque : « Le Lendemain », qui regroupe actuellement 900 adhérents, sur une population d'une commune de 3500 habitants.

L'association, soutenue par la commune, prend en charge l'organisation de chaque décès survenant dans le village, par le biais du Président qui passe chez tous les adhérents et demande 1 franc par personne pour aider la famille du défunt. « Le Lendemain » possède également une voiture mortuaire, léguée par une vieille habitante, règle les formalités et organise les funérailles. Les adhérents qui quittent ce village, peuvent rester membres et bénéficier des services de l'association.

Le coût des funérailles s'élève dans ces conditions, à 600 Francs pour la famille du défunt. A travers une sorte d'égalité financière devant l'enterrement qui s'établit de fait entre riches et pauvres, s'est constitué comme un lien entre les habitants du village (divisés sur bien d'autres plans). Mis au courant du décès de n'importe quel membre de la communauté, ils y participent même symboliquement, d'où le maintien d'une certaine solidarité.

Source : CIIS, mars 1979.

plus. Tout cela va donner naissance à de nouvelles formes d'échange et d'entraide. Quelles en sont les principales caractéristiques. Comment se sont-elles développées au cours des dix dernières années ? Quel est l'attitude de l'État face à ces pratiques qui semblent échapper à son contrôle ? Y a-t-il vraiment quelque chose de « nouveau » dans ces réseaux qui se créent alors que persistent ceux des précédentes générations ?

Des échanges cloisonnés

Laissant le pratique précéder le théorique, développant ce pratique dans les lieux de leur quotidienneté — travail, famille, quartier,... — incapables d'affronter de face une société étatisée qui confisque, dans son ensemble, les autonomies, les partisans d'un renouvellement des formes d'échange et de solidarité ont été conduits à parcelliser leurs modes d'intervention. Dans un système aussi centralisé et technocratique que le système français, seules des actions ponctuelles pouvaient, semble-t-il, produire des effets immédiats. C'est donc par domaines successifs que vont apparaître les nouveaux réseaux.

Les réseaux d'entraide et de solidarité en France

Cela commence avec la crise de la psychiatrie traditionnelle et l'émergence de nouvelles pratiques thérapeutiques autour de « lieux ouverts », de « structures intermédiaires » et sur le modèle des réalisations étrangères (notamment italiennes). Réactives et spontanées, ces pratiques gagnent assez rapidement du terrain au point que les « anti-psychiatriques » se reconnaissent comme appartenant à un « Réseau » (c'est précisément le nom qu'ils adoptent) indépendant. Dans la foulée, mais sans qu'il y ait de lien obligatoire, c'est le domaine entier de la santé qui est atteint par la contestation de la médecine et l'émergence de groupes alternatifs : médecines parallèles, boutiques de santé.

Du sanitaire au social, le pas est également vite franchi par les travailleurs sociaux dont le nombre s'est considérablement accru au cours des dix dernières années et qui vivent de plus en plus mal leur rôle de régulateur social. Pris en étau entre leur administration de tutelle et les réalités du terrain, dépossédés d'un véritable pouvoir d'action par les normes sociales, ils ont pris une part importante dans la constitution et la permanence de ces réseaux, en revendiquant une plus grande autonomie pour eux-mêmes comme pour les personnes dont ils avaient la charge. Ainsi, des réseaux se sont créés autour de lieux d'accueil pour personnes en difficulté, SOS, travail en milieu ouvert, ... Puis, ce processus a gagné les domaines culturels et éducatifs, crèches sauvages, écoles parallèles...

Enfin, conséquence de la crise économique et toujours sous l'impulsion de travailleurs sociaux, c'est le domaine économique lui-même qui est touché par le phénomène des expériences alternatives et la formation de nouveaux réseaux d'échanges et de solidarité. Il convient toutefois de distinguer deux types de pratiques qui correspondent à deux périodes distinctes. La première est caractérisée par le développement des services non marchands ou de voisinage (échanges de services ou de produits fondés sur le troc et la réciprocité) ; la seconde, s'attaque directement à la production et à la commercialisation de produits et de services. On entre alors dans le système marchand : production et commercialisation de produits « bio », création et développement d'ateliers ergothérapeutiques, constitution de sociétés le plus souvent coopératives, boutiques de gestion...

Malgré leur foisonnement, les réseaux ne se développent finalement que par juxtaposition sectorielle et l'essentiel des échanges est constitué par de l'information, le plus souvent tronquée et partielle. La principale raison tient au fait que les domaines en question sont eux-mêmes très séparés et souvent maintenus ainsi de façon volontaire. Une autre raison tient au fait qu'à l'intérieur même de ces réseaux apparaissent rapidement des tendances et que se nouent, autour de ces tendances, des « sous

réseaux » ayant leur propre information... dont l'accès est dans la plupart des cas aléatoire. Au fur et à mesure que les problèmes s'imbriquent, on assiste toutefois à la naissance de groupes spécialisés dans ce type d'information : journaux parallèles, revues spécialisées, centres de documentation, dont l'objectif est de réaliser, dans le domaine de l'information, une transversalité que les réseaux sectoriels ne parviennent pas (ou ne veulent pas) pratiquer.

Plus récemment, ce sont des produits et des services qui ont fait l'objet d'échanges : création de marchés parallèles, de librairies, commercialisation directe de produits agricoles (vin, fromages...), mise en commun de matériels nécessaires aux activités économiques.

Toutefois, et à l'inverse de la majorité des pays européens, ces échanges restent en France très limités, sans doute parce que de spontanés, ces réseaux sont devenus assez rapidement très rigides et structurés.

L'obsession du juridique

Parallèlement au développement des réseaux, on assiste à un accroissement considérable du nombre des associations. L'association devient, en effet, pendant cette période la structure juridique la plus appréciée... Elle présente, il est vrai, des avantages multiples (souplesse de fonctionnement, avantages fiscaux) et garantit une co-responsabilité entre les membres ainsi qu'une relative autonomie par rapport à l'État. Elle sert de cadre à toutes sortes d'activités et régit même souvent les rapports de voisinages (!). Toutefois, la prolifération des structures associatives a rapidement engendré deux problèmes majeurs. Le premier est lié à la naissance de nouvelles normes qui, loin de se substituer à celles de l'État, s'y ajoutent. De symbole d'autonomie, l'association est devenue au fil des dernières années celui de l'auto-contrôle ! Le second tient à la nature et au contenu de l'information qui circule, à l'intérieur et à l'extérieur des réseaux, sur le mouvement associatif. Partielle et incomplètement transmise, cette information fait de l'association une valeur en soi, et de son usage une mode ; ce phénomène a d'ailleurs tendance à gagner le mouvement coopératif : panacée, potion magique des réseaux économiques, la structure de la SCOP (Société Coopérative Ouvrière de Production) donne l'illusion d'une garantie de réussite à coup sûr.

Sujets aux phénomènes de mode, rigides, secrets, voilà où en sont ces réseaux. Pourquoi ?

Conseil d'architecture

En 1977, quatre architectes et urbanistes — employés par ailleurs dans des agences privées ou des administrations — créent la boutique « Conseil d'architecture et d'urbanisme Urbain Masure. »

Dans leur permanence, ouverte tous les samedis, de 9 h à 12 h, (99, rue de Vaugirard à Paris 6^e) ils cherchent à mettre en cause les rapports usagers/architectes et à créer une autre pratique professionnelle. Travaillant avec les groupes, les associations, les comités de quartier ou les individus intéressés, ils jouent surtout le rôle de techniciens laissant à leurs « clients » l'initiative et le contrôle total de leurs actions. Ces consultations, gratuites et ouvertes à tous, peuvent porter tant sur l'aménagement d'un appartement ou celui d'un quartier, les problèmes de construction ou l'échange d'informations pratiques, que sur la constitution de contre-projet d'un P.O.S. refusé par les habitants, des questions juridiques ou techniques concernant le logement.

Ainsi l'une des actions menées par Urbain Masure à la demande du groupe écologique de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) a été la mise au point d'un contre-projet d'urbanisme. Par ailleurs, le comité de quartier « République », de Suresnes (Hauts-de-Seine), étudie avec Urbain Masure, à la suite d'une enquête locale, la réorganisation de ce quartier afin d'être en mesure de demander une modification du P.O.S.

D'autres projets existent dans d'autres villes. Afin d'accroître leur efficacité, les membres de la « boutique » proposent de coordonner les actions, notamment par la sortie d'un bulletin de liaison avec les autres ateliers populaires d'architecture et d'urbanisme existant à Paris et en province.

Source : CIIS, mars 1979.

On peut distinguer deux raisons principales ou plus exactement deux grands responsables : à l'extérieur on trouve l'État, à l'intérieur les membres mêmes des réseaux !

Le rôle de l'État

Si le développement des réseaux a démarré avec une contestation basiste à l'État protecteur, il s'est accentué de façon corrélative à la restructuration industrielle puis à la crise économique. Or les deux principales conséquences de la restructuration et de la crise résident dans une redéfinition des transferts sociaux (traduire : désengagement de l'État) et dans la rupture consommée entre croissance et emploi (traduire : il faut s'habituer à la permanence d'un chômage élevé).

Quelles que soient les théories développées, au sein même de l'État, sur ce qu'il est convenu d'appeler « la crise de l'État-Protecteur », que l'on légitime une situation qui sépare la société en deux groupes distincts, les productifs et les conviviaux (vive les néo-libéraux (sic)) ou que l'on « valorise l'interventionnisme de l'État pour résoudre la crise » (vive les

para-keynesiens (re-sic)) le principal enjeu, se situe au niveau du contrôle des autonomies.

Or le développement du mouvement associatif a permis celui de la « stratégie de la subvention ». Pratique, car moins onéreuse que l'action directe, la subvention peut être aussi un moyen de pression et de contrôle efficace. Toutefois, en période de crise financière, ce contrôle risque de devenir moins opérant. C'est là que les réseaux cloisonnés et rigides interviennent. Bien dispensée, c'est-à-dire versée à un organisme-clef qui contrôle son réseau, la subvention peut produire peu ou prou les mêmes effets. D'où l'intérêt qu'à l'État d'aider à la constitution et à la formalisation rigide de réseaux éventuellement concurrents. Ainsi, nombre de collectifs informels se trouvent priés de se constituer en association contre une subvention ; de même, le Plan d'Action Prioritaire n° 16 aide financièrement à la constitution « d'associations de services pour associations »...



Au bout du compte, et malgré une chute en 1980 et en 1981 du montant des subventions versées par l'État, aucun transfert de compétences n'accompagne et n'accompagnera ces désengagements. C'est qu'à l'intérieur même des réseaux se sont établis des systèmes de pouvoirs beaucoup plus complexes et dangereux.

Il n'y a pas que l'État qui récupère

Consciemment ou inconsciemment, une grande partie des réseaux reproduisent dans leur fonctionnement les logiques sociales dominantes du centralisme et parfois de l'exploitation. Deux raisons essentielles à cela. La première tient au cloisonnement lui-même qui engendre des réactions de type corporatiste ou syndical. Les spécialistes deviennent « propriétaires » de leurs domaines respectifs. Les réactions sont d'autant plus vives qu'une profession est en jeu — travailleurs sociaux, journalistes, « techniciens alternatifs » — et que la contre partie numéraire est mise en avant.

La deuxième tient davantage de l'ordre psychologique.

Quelqu'en soit le moteur — notoriété, avantages financiers — la lutte pour le pouvoir, pourtant liée la plupart du temps, est souvent féroce à l'intérieur même de ces réseaux. Les arguments sont alors d'ordre affectif ou de séduction. La règle est le secret. Mais au bout du compte, se développent des hiérarchies, toujours mouvantes, et des pratiques d'exploitations traditionnelles qui condamnent à court ou moyen terme les réseaux à la sclérose.

La seule alternative pour leur survivance passe par leur décroisonnement dont le mouvement est déjà amorcé.

Vers un décroisonnement

Si elle fut nécessaire historiquement, la constitution de réseaux par domaine spécifiques est cependant révélatrice de l'absence de perspective globale à l'égard de ces problèmes. Ceux-ci ne pouvaient être résolus qu'à l'intérieur de leur domaine propre. A l'échec de la psychiatrie traditionnelle répondait une tentative de transformation de ce secteur ; au dépeuplement de l'Ardèche ou de la Lozère se substituait une volonté de les repeupler de touristes, personnes âgées ou inadaptés sociaux...

Mais l'abandon des analyses sectorielles au profit d'analyses géographiques est en cours et devrait permettre que s'estompe ou disparaisse le cloisonnement entre les divers réseaux d'entraide et de solidarité. En

effet, dans la mesure où l'aire d'intervention des réseaux n'est plus nationale mais locale, où l'ensemble du tissu social est pris comme donnée de base, où la transformation des modes de vie individuels est redéfinie localement dans ses multiples dimensions — production, énergie, consommation, environnement, loisirs, éducation, etc. —, les problèmes d'une réelle autonomie sont inévitablement posés dans leur *globalité* et, peut-être, résolus de *multiples manières* en tenant compte de la spécificité du cadre local.

Le principal danger qui menacerait un tel développement des réseaux d'entraide et de solidarité au niveau local serait, à n'en pas douter, une juxtaposition des autonomies locales sans véritable communication entre elles. Un centralisme régional ou national ne pourrait que s'en nourrir pour assurer son pouvoir. Toutefois il est intéressant de constater que depuis peu des liaisons se créent au niveau national — ou même international — pour permettre la confrontation entre les divers développements locaux. En témoigne, par exemple, la première réunion des « animateurs ruraux » qui s'est tenue en juin dernier à Marly le Roi.

En définitive, dans ces réseaux d'entraide et de solidarité qui commencent à s'ancrer dans les communes, les « pays », les départements, pour une transformation globale du tissu social dans le sens de l'autonomie locale, peut-on voir les germes de nouveaux mouvements sociaux qui pousseront les partenaires habituels — syndicats, partis politiques, État — vers de nouvelles stratégies ? C'est sans doute selon des formes de lutte encore imprévues que des espaces de plus en plus grands d'autonomie seront dérobés à l'emprise étatique.

Café « Municipal »

Beillé est une commune de 370 habitants, dont près de 20 % de retraités. La population a diminué de moitié depuis 1960, en raison de la disparition de magasins et d'ateliers. En juin 1978, quand le dernier café a fermé après le décès de la patronne, aucun candidat ne s'est proposé pour reprendre l'affaire. Le Maire, Monsieur André Thomas et son Conseil Municipal ont alors décidé de maintenir dans le village cet ultime lieu de rencontre, soutien important de la vie sociale — particulièrement pour les retraités.

Le rachat du café par la commune a été voté à l'unanimité ; son coût (99 500 F sur un budget annuel de 120 000 F) a nécessité la vente de l'ancienne mairie et de deux parcelles municipales. C'est la femme d'un adjoint au Maire, 33 ans, mère de famille, qui assure la gestion du café.

Le Conseil Municipal espère, grâce à cette initiative, attirer l'attention sur Beillé et peut-être susciter la venue de nouveaux habitants.

Il existe quelques cafés municipalisés en France dont un, à Juignac en Charente, est géré par le Comité des Fêtes.

Source : CIIS, avril-mai 1980.

Economie souterraine économie sans mystère ⁽¹⁾

Jean-Loup Amselle (2)

Colloques et séminaires consacrés à la « petite production marchande » (3) ou à l'« économie cachée du secteur domestique et des marchés parallèles » (4), multiples rapports et articles traitant de l'« économie immergée » et de la « socio-économie duale » témoignent de l'intérêt que l'on porte désormais, dans les milieux politiques et économiques, à l'économie souterraine. Au temps de la croissance forte, celle des « trente glorieuses » (1945-1975) selon l'expression de J. Fourastié, quel économiste aurait accordé la moindre attention à des formes d'activité censées aujourd'hui redonner vigueur au frileux système capitaliste ? Si l'on en croit leurs thuriféraires, voici venu le temps des hippies, des marginaux, des pionniers du mode de vie, de la famille, du voisinage et des structures associatives volontaires, toutes catégories sociales et institutions qui composent la société traditionnelle et qui devraient régénérer l'ensemble du corps social.

Le vernis écologique et convivial qui donne le « look » post-soixante-huitard à toute une littérature masque les véritables ressorts de l'« économie souterraine ». Car, généralement, les textes produits par ses partisans s'appuient sur des exemples d'une insigne pauvreté. Qu'il s'agisse de la haute couture, de l'ébénisterie d'art, de la petite production maraîchère ou de la fabrication de yaourts à domicile, en quoi ce genre d'activité est-il susceptible d'entraîner l'ensemble de l'économie ? A moins que, comme dans le cas des espadrilles dont on souhaite que la France inonde le monde, il ne s'agisse tout simplement de promouvoir un produit fabriqué par des prisonniers et dont le prix de revient, de ce fait, est

(1) Cet article a été initialement publié dans le *Monde Diplomatique* de Décembre 1980.

(2) Sociologue

(3) Par exemple, le colloque de l'I.E.D.E.S. sur la petite production marchande en Afrique, organisé en mars 1979.

(4) *L'autre moitié : l'économie cachée du secteur domestique et des marchés parallèles*, Journée d'études organisée par la Maison des sciences de l'homme, juin 1980.

particulièrement bas (5). En réalité, le succès subit de cette notion magique s'inscrit dans une conjoncture de restructuration du capitalisme s'adaptant aux dimensions désormais mondiales de l'économie et à la mise en communication des différents marchés de la force de travail par la libre circulation des capitaux.

Ce n'est pas un hasard si les notions de « secteur informel » ou « non structuré », voisines de celle d'« économie souterraine », ont été élaborées pour rendre compte de certaines réalités du tiers-monde. C'est en Afrique, en Amérique latine et en Asie que les experts ont été frappés par la disparité existant entre la croissance urbaine et l'augmentation du chômage. Soumises à une véritable explosion démographique depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les villes du tiers-monde ne connaissaient pas un accroissement parallèle du chômage car les migrants trouvaient à s'employer dans des activités qualifiées d'« informelles » (6).

L'intérêt que portent désormais les économistes des pays industrialisés, de l'Est comme de l'Ouest (7), à l'« économie souterraine » est à mettre en relation avec l'extension du chômage, qui, en Europe et en Amérique du Nord, ne provoque pas les tensions sociales attendues, mais qui est bien destinée à se poursuivre avec la mondialisation de l'économie et la nouvelle révolution industrielle. La troisième vague qui déferle actuellement et se traduit par l'introduction de nouvelles technologies — bureautique, robotique et biotechnologie — sera peu créatrice d'emplois. Bien au contraire, comme le fait remarquer Jacques Attali (8), des secteurs entiers de la vieille société — médecins, fonctionnaires, professeurs, etc. — seront éliminés au profit des ingénieurs et des financiers. J. Amado et C. Stoffaes estiment que nous nous dirigeons vers une « socio-économie duale », c'est-à-dire « une société divisée volontairement en deux grands sous-ensembles d'activités et d'individus, complémentaires et différents. D'une part, un sous-ensemble adapté aux technologies nouvelles, intégré à l'espace mondial, fait d'hommes modernes, aptes à manier l'informatique et les techniques de pointe, ainsi que les langues étrangères, passant une partie de leur temps à l'étranger. D'autre part, un sous-ensemble

(5) Exemples cités par J. Amado et C. Stoffaes. « Vers une socio-économie duale » in *la Société française et la technologie*, la Documentation française. Paris, 1980

(6) Cf J.-L. Amselle et E. Le Bris : « Quelques réflexions sur la notion de petite production marchande », in *Documents de travail du Centre d'études africaines de l'Ecole des hautes études en sciences sociales*, Paris, 1980.

(7) Pierre Rosanvallon remarque justement que l'économie non officielle des pays de l'Est ne se confond pas avec l'économie souterraine des pays capitalistes développés ou non ; cf. « Le développement de l'économie souterraine et l'avenir des sociétés industrielles », *le Débat*, n° 2, juin 1980, p. 19.

(8) Jacques Attali, « M. Barre cherche des allumettes », *le Monde*, 27 juin 1980.

incarnant l'héritage de nos traditions culturelles, constituées d'organisations isolées de la concurrence internationale et faisant pénétrer plus lentement les technologies modernes, d'institutions de redistribution, d'hommes moins mobiles, d'un revenu moindre, d'un mode de vie plus convivial et plus classique » (9).

L'émergence d'un nouveau tissu industriel nécessite, en effet, l'expulsion d'une large fraction de la population des pays industrialisés dans le secteur marginal. L'objectif du plein emploi, qui était celui des années 60 ainsi que la conception de l'Etat-providence ont été abandonnés et ainsi voit-on se profiler une convergence entre les idées libérales et les idées libertaires et écologistes d'après 1968.

Car si, dans l'abstrait, le modèle d'une société « conviviale » ne saurait être écarté a priori, il ne déboucherait s'il était appliqué — les structures économiques demeurant inchangées — que sur le développement de la misère.

Enfants au travail

Le capitalisme international aborde donc dans des conditions satisfaisantes la phase de restructuration en cours. Voici définitivement rangé au rayon des antiquités le système concurrent, le « socialisme réel » des pays de l'Est, considéré comme une variante du despotisme oriental (10) — alors que la tâche la plus immédiate est d'abaisser le coût de la force de travail. A l'échelle mondiale, cela revient à unifier les prix des différents marchés de la force de travail et à faire accepter aux travailleurs européens des salaires plus proches de ceux de leurs camarades de Singapour.

Tel est le véritable enjeu. Pour arriver à ce résultat, deux méthodes sont utilisables : celle qu'appliquent le général Pinochet et les disciples de M. Milton Friedman au Chili et dans bien des pays sous-développés ; ou celle de M. Barre, de Mme Thatcher et peut-être bientôt de M. Reagan, dans les pays à tradition démocratique.

En France, cette politique se traduit notamment par l'incitation au départ des travailleurs immigrés et son corollaire, la « revalorisation du travail manuel », afin que les Français remplacent les étrangers sur les chaînes ; le démantèlement de la Sécurité sociale, de l'Université, de la fonction publique (les « nantis ») ; la libération des prix conduisant à

(9) Op cit. Voir aussi A. Minc, « Le chômage et l'économie souterraine », *le Débat*, n° 2, juin 1980, pp. 3-14.

(10) R. Bahro, *l'Alternative*, Stock, Paris, 1978.

une inflation maximale ; la limitation du droit de grève ; l'incitation au retour des femmes dans les foyers, etc. Il s'agit de réduire de façon drastique les coûts, direct ou indirect, de la force de travail et de cantonner l'Etat dans sa fonction répressive.

Les propositions de J. Amado et C. Stoffaes pour le VIII^e Plan (11) donnent une idée de ce qui attend les travailleurs si rien ne vient modifier le cours de choses : abaissement de la durée de la scolarité obligatoire, instauration d'études supérieures payantes, substitution des compagnies d'assurance à la Sécurité Sociale, suppression de l'indemnité de chômage, légalisation du travail noir et du travail à temps partiel, etc. En revanche, du côté des classes possédantes, tout serait fait pour rendre favorables les conditions d'accumulation : libération des marges de l'industrie, du commerce et des services, incitation des chômeurs à créer des entreprises... Contrairement à ce qui a été affirmé, la libération des marges bénéficiaires dans le commerce et l'industrie rend maintenant très attrayante l'ouverture de petites entreprises et de magasins, et l'on a récemment constaté que le nombre des commerces avait augmenté de façon appréciable. L'invite à la création de nouvelles entreprises témoigne de la fascination qu'exerce sur les dirigeants la situation italienne où le volume de l'activité économique dépasse de loin celui qui est enregistré officiellement et où l'on considère que l'économie souterraine entraîne l'ensemble de l'appareil de production. Or on connaît maintenant avec assez de précision les ressorts de cette économie (12).

Un rapport de la Société esclavagiste de Londres (13), effectué à la demande du groupe de travail de l'ONU sur l'esclavage, révèle à cet égard que l'Italie a le triste privilège de tenir le premier rang des pays de la C.E.E. pour l'exploitation du travail infantile. Employés dans les branches les plus diverses (confection, industrie du cuir, automobile, équipements électriques, restauration, agriculture), les enfants sont contraints d'accomplir un nombre d'heures supérieur aux normes imposées. Dans la région de Naples, ils ne touchent qu'un cinquième du salaire légal. Ces pratiques ne sont pas propres au Mezzogiorno, le sud pauvre de l'Italie, qu'on a coutume de comparer au tiers-monde ; elles s'étendent également dans la région milanaise, où la Maffia se charge de fournir

(11) Op. cit.

(12) Cf., notamment, A. Nanni, « La résurrection de l'économie souterraine », *le Monde diplomatique*, juillet 1980 ; D. Rouard, « Travailler autrement ; PDG à l'italienne », *le Monde*, 26 juin 1980 ; V. Maurus, « Hongkong à l'italienne », *le Monde Dimanche*, 31 août 1980 ; et « Un clandestin très ordinaire », *le Monde Dimanche*, 5 octobre 1980.

(13) Cf. *le Monde* du 13 août 1980.

aux employeurs la main-d'œuvre requise. Les enfants, selon le rapport, travaillent dans des conditions épouvantables : de multiples accidents du travail ont pour conséquence, dans certains cas, l'invalidité permanente ou la mort. Les causes de cette forme d'exploitation sont diverses : chômage, qui incite les familles à envoyer leurs enfants sur le marché du travail ; ambiguïtés de la législation italienne (discordance entre l'âge d'accès à l'emploi et la durée de la scolarité obligatoire) ; caractéristiques du système scolaire (les enfants ne vont pas à l'école l'après-midi) et attitude des enseignants qui poussent les enfants-travailleurs à quitter l'école. Le chômage, l'école, la famille et la législation concourent à produire une force de travail bon marché, tout comme dans les pays capitalistes sous-développés (Asie, Amérique latine, Afrique) où la main-d'œuvre infantile représente l'élément majeur du « secteur informel » ou « non structuré » (14). L'emploi d'enfants ne constitue d'ailleurs qu'une des modalités d'abaissement du coût de la force de travail ; celle-ci peut être obtenue par d'autres moyens.

Dans la région des Marches, toujours en Italie, on assiste à une croissance remarquable de l'« économie immergée », considérée comme la « voie adriatique de développement », la seule capable de résister à la concurrence japonaise. Les nouvelles entreprises de la région sont créées par des ouvriers qui ont ainsi trouvé un moyen d'échapper au chômage : entreprises de petite taille, qui travaillent dans les secteurs les plus divers, aussi bien traditionnels que modernes (agriculture, chaussure, habillement, instruments musicaux, petite mécanique, électronique, etc.) et qui exportent une grande partie de leur production.

La prospérité de cette « économie immergée » a plusieurs causes : auto-exploitation des ouvriers qui travaillent à leur compte ; bas salaires ; sous-traitance ; garanties sociales insuffisantes ; travail à domicile non déclaré (qui permet d'échapper à l'impôt) ; double travail des employés de l'administration et des ouvriers des entreprises, même des plus grandes ; absence de grèves et de luttes sociales. On retrouve les mêmes phénomènes dans le nord du pays, au cœur de l'Italie industrielle.

Il n'y a pas de mystère de l'« économie immergée ». En dehors de la taille réduite des unités de production qui aide les entrepreneurs à suivre les à-coups du marché, mais qui permet également, en raison de la dispersion des centres de production, d'éviter les grandes concentrations ouvrières, sources de conflits sociaux (comme chez Fiat, dans l'Italie du

(14) Sous le titre général « Les enfants prolétaires du tiers-monde », *le Monde* a publié une enquête sur l'exploitation des jeunes dans ses éditions des 27, 28, 29, 30 et 31 décembre 1979. Voir également J.-L. Amselle et E. Le Bris, op. cit.

nord), la cure de jouvence du capitalisme engendre une exploitation accrue des travailleurs par la diminution des coûts, direct et indirect, de la force de travail.

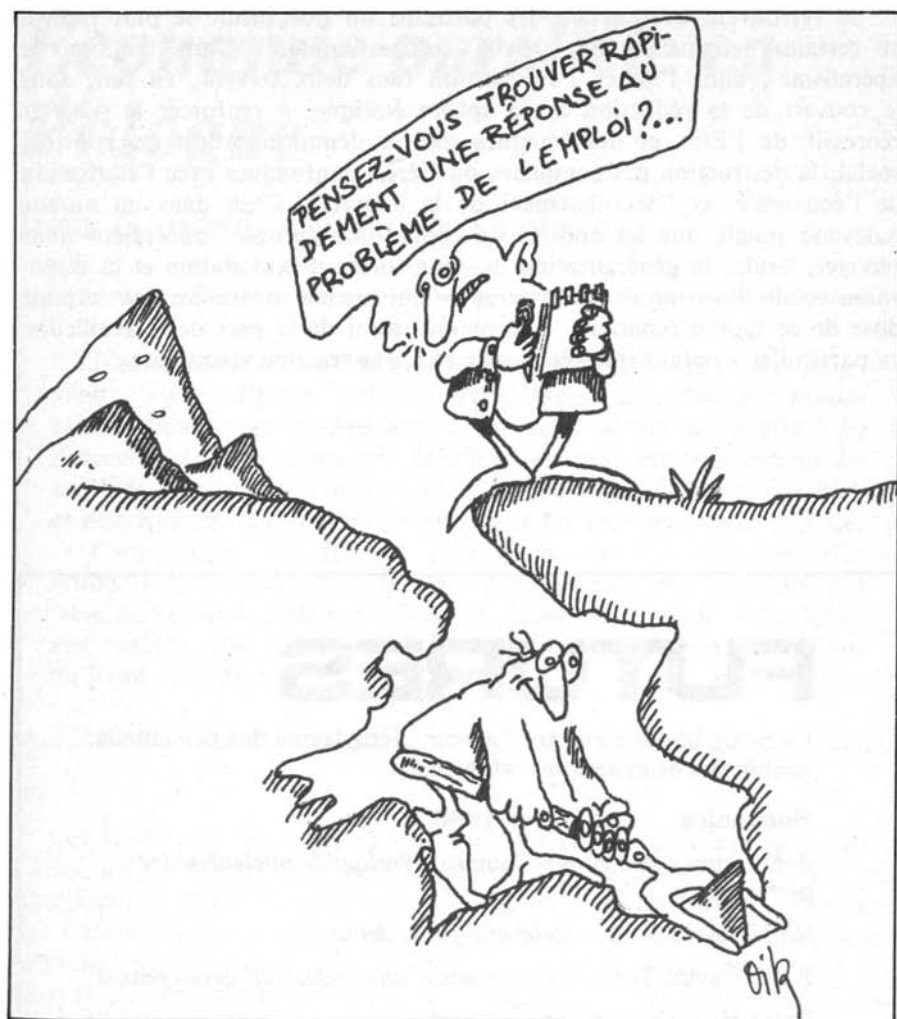
Le tiers-monde jusqu'au cœur de l'Europe

La vitalité de Prato, ville toscane et capitale mondiale de la laine cardée, s'explique de la même manière : travail noir, allongement de la journée de travail et participation de la famille à la production à domicile. 92 % des Pratésiens possèdent téléviseur, réfrigérateur et voiture. 70 % d'entre eux sont propriétaires de leur logement. Le chômage n'existe pas, ou presque. Mais, en contrepartie, il y a eu en 1979 dix mille accidents du travail dont cinq cents ont eu des conséquences définitives ; 80 % des salariés du tissage qui parviennent à la retraite sont sourds et de nombreux jeunes refusent d'entrer dans ce système de production.

Prôner l'économie souterraine, c'est souhaiter étendre le tiers-monde jusqu'au cœur de l'Europe et, en quelque sorte, revenir au dix-neuvième siècle, époque héroïque du capitalisme. Portés par le reflux révolutionnaire des années 70 et l'atmosphère de restauration et de réarmement moral qui domine actuellement, des « économistes radicaux » souhaitent le retour de l'hyper-capitalisme et une intervention minimale de l'Etat. C'est pourquoi il est légitime de se demander si l'économie souterraine est bien le second secteur de la « société dualiste » ou si elle ne représente pas une stratégie de rechange pour le capitalisme en Europe.

Echaudées par la substitution du capital au travail et par la constitution d'énormes unités de production qui ne peuvent être que des foyers d'agitation sociale, les banques et les sociétés multinationales ont sans doute choisi d'adopter, comme au Japon, la formule « *small is beautiful* » avec tout ce qu'elle comporte : sous-traitance, petites unités de production, travail à domicile, etc. Car il faut bien voir que l'économie souterraine n'est pas synonyme d'économie archaïque et qu'elle englobe les secteurs les plus modernes de la production. Plus que d'une société dualiste ou d'une segmentation des marchés de la force de travail, il s'agit d'un mode éclaté de prélèvement de la plus-value. Cette nouvelle forme d'extorsion est actuellement rendue possible par l'apparition de nouveaux procédés de travail qui permettent de fabriquer les produits les plus élaborés en ayant recours à de la main-d'œuvre non qualifiée.

Si ce mode d'exploitation est destiné à se développer, il faut s'attendre à une longue période de régression sociale et sans qu'aucune autre voie



ne s'ouvre à l'horizon. Car le coup de balai général donné à gauche sur le marxisme aura été un merveilleux instrument de dépolitisation. Tout un courant de pensée a vu le jour qui met l'accent sur le quotidien, le convivial, la sociabilité, l'écologie, en un mot, la « société civile », ce qui laisse ainsi le champ libre aux Etats, aux banques et aux sociétés multinationales pour ce qui est de l'aménagement du mode de vie des citoyens.

Se retrouvent côte à côte les partisans du libéralisme le plus radical et certains tenants de la gauche autogestionnaire. Dans un cas, le libéralisme ; dans l'autre, l'autogestion tous deux servent, en fait, sous le couvert de la réduction de la sphère étatique, à renforcer le pouvoir répressif de l'Etat et des banques par la démultiplication du contrôle social, la destruction des conquêtes ouvrières, confondues avec l'étatisation de l'économie, et l'accroissement de la pauvreté. C'est dans un monde redevenu jungle que les apôtres du capitalisme autogéré pourraient nous plonger. Seules la généralisation de cette forme d'exploitation et la disparition totale des conquêtes ouvrières — qui rendent tolérables une certaine dose de ce type d'économie — provoqueraient de la part des travailleurs, en particulier les plus exploités d'entre eux, une réaction vigoureuse.

FUTURES

La revue bimestrielle sur l'avenir à long terme des principaux problèmes économiques et sociaux.

Sommaire Février 1980

John Surrey and Steve Thomas, *Worldwide nuclear-plant performance*

W. Häfele, *IIASA's world energy modelling*

Keith Pavitt, *Technical innovation and industrial development*

Peter Hall, *Great planning disasters*

E. and P. F. Renshaw, *M. King Hubbert's oil projections for the USA*

Zbynek Zeman, *Manpower and development in Eastern Europe*

Pour tous renseignements, abonnement (prix annuel £48)
s'adresser à Jan Holloway, IPC Science and Technology
Press Ltd, PO Box 63, Westbury House, Bury Street,
Guildford, Surrey GU2 5BH, UK.

Économie parallèle en Pologne

Irena Grosfeld, Aleksander Smolar (1)

L'existence d'un marché noir dans les pays socialistes est connue. Mais l'étude d'Irena Grosfeld et d'Aleksander Smolar, fondée essentiellement sur la Pologne, a le grand mérite de clarifier les processus de cette économie parallèle, et de montrer comment les activités développées dans ce secteur viennent remédier à la paralysie et aux carences du système officiel dans les secteurs public et privé.

Cette étude, une fois de plus, nous invite à examiner avec prudence les statistiques officielles. Mais surtout, elle nous invite à reconsidérer nos systèmes d'analyse économique pour les adapter aux réalités, non seulement de l'Est, mais de la plupart des régions du Nord et du Sud...

Les études sur les économies de type soviétique, qu'elles soient faites à l'Est ou à l'Ouest, ont, dans la plupart des cas un trait commun : en surestimant le degré de contrôle exercé par les planificateurs, on considère que l'économie toute entière est soumise aux objectifs macroéconomiques formulés par le Centre, les objectifs des unités inférieures étant les moyens de réalisation des objectifs « supérieurs ». On parle ainsi d'une hiérarchie des objectifs ou, comme Lange, d'un « arbre de rationalité », considéré comme la meilleure preuve d'une plus grande rationalité de l'économie planifiée par rapport à l'économie de marché.

Depuis une dizaine d'années, plusieurs travaux remettent en question le bien fondé d'une telle représentation de l'économie de type soviétique.

(1) I. Grosfeld, Chercheur du Centre d'Économie quantitative et comparative, École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS). A. Smolar, économiste, sociologue, chargé de recherche au CNRS.

Il s'agit entre autres des travaux sur les fluctuations cycliques et des travaux sur la planification considérée comme un processus économique et social très complexe. L'image que nous avons de l'économie de type soviétique est en train de se modifier également grâce aux études, de plus en plus nombreuses, sur l'économie parallèle (ou seconde).

Jusqu'à maintenant les processus informels ou « antisystémiques » ont été considérés comme des phénomènes pathologiques et marginaux. Dans la réflexion qui s'est développée ces dernières années, l'économie parallèle est présentée au contraire comme un élément important du système économique : son importance vient de ce qu'elle modifie les statistiques officielles concernant la production et la distribution des revenus, mais aussi, et peut être surtout, du rôle qu'elle joue dans le fonctionnement quotidien de l'économie.

On peut définir les activités parallèles comme toutes celles qui ne sont pas conformes aux règles du jeu énoncées par les responsables de la politique institutionnelle. Cette approche, très générale et pouvant servir de base à l'analyse de l'économie « seconde » dans différents systèmes économiques, présente quelques difficultés lorsqu'on l'applique à l'économie à planification centralisée.

Dans le secteur socialiste d'une économie centralement planifiée, il est très difficile de faire la distinction entre les comportements conformes aux règles du jeu déclarées et ceux qui ne le sont pas. En effet, la multiplicité des différents règlements, normes et objectifs imposés à l'entreprise, fait qu'il lui est quasiment impossible de les respecter et de les réaliser tous à la fois. On peut à la limite dire que tous les agents économiques entrent quotidiennement en conflit avec le système officiel dans la mesure où la surdétermination des règles du jeu engendre inévitablement une certaine liberté d'action des agents économiques — chefs d'entreprise — qui leur permet de choisir les règles qui seront respectées et celles qui ne le seront pas.

Certains comportements informels (ou contraires aux règles déclarées) sont prosystémiques dans ce sens qu'ils contribuent à augmenter l'efficacité du système économique.

Le directeur d'une usine d'amortisseurs est accusé d'avoir distribué des amortisseurs — d'une valeur de 200 mille zlotys — aux coopérants, et aux autorités dont dépendait son usine. Jugé coupable de vol de bien socialiste par la Cour de Voïvodie, il est disculpé par la Cour Suprême qui constate l'absence de mobiles d'ordre pécunier et de gaspillage (2).

(2) *Polityka* - 11.08.1979.

Ainsi la corruption qui caractérise les rapports entre les entreprises entre lesquelles s'effectuent des échanges, permet souvent de rationaliser le processus de production. Depuis un certain temps, l'Etat semble d'ailleurs reconnaître certaines formes de corruption dans les rapports entre les entreprises.

Il serait sans doute souhaitable d'exclure de la notion d'économie parallèle ceux des comportements informels qui sont dûs à l'impossibilité de respecter scrupuleusement en même temps la lettre et l'esprit des règles du jeu et qui n'apportent pas aux « fraudeurs » de gains individuels. Cependant, étant donné le système d'incitation qui lie les avantages personnels (surtout au niveau de la direction de l'entreprise) avec la performance de l'entreprise, il est d'habitude très difficile d'établir une frontière nette entre les violations bénignes des règles du jeu faites par les joueurs qui ne cherchent qu'à faire profiter « l'organisation » et celles qui visent à augmenter le profit personnel.

C'est pourquoi dans une économie à planification centralisée seront considérés comme appartenant à l'économie parallèle tous les comportements et toutes les activités qui sont illégaux ou bien contraires aux règles de comportement édictées par le système économique en place à l'exclusion de ceux qui, grâce au glissement progressif de la frontière de la légalité (cf. l'exemple ci-dessus), deviennent légitimes aux yeux des autorités.



Nous parlerons donc des activités parallèles qui se manifestent à l'intérieur du secteur socialiste (dans la sphère de la production et dans celle de la distribution), dans le secteur privé légal ou bien en dehors de toute structure économique officielle.

Si l'économie domestique sera pratiquement ignorée dans ce texte, ce n'est pas à cause de son insignifiance (3), mais parce qu'en ce domaine l'économie à planification centralisée ne semble pas être très différente de l'économie occidentale.

(3) Etant donné la mauvaise organisation du marché de biens de consommation et l'arriération du secteur de services, on pourrait supposer que la production domestique dans les économies à planification centralisée est plus importante que dans les économies de marché. Le taux d'activité des femmes, plus élevé à l'Est qu'à l'Ouest, peut jouer cependant en sens inverse.

Les activités parallèles à l'intérieur du secteur socialiste

Production

Distinguons deux catégories principales de comportements informels des employés des entreprises socialistes :

- Les infractions aux règles dues à l'incohérence et à la rigidité du système économique, qui consistent à tourner le règlement afin de s'assurer un gain individuel ;
- Le détournement des facteurs de production vers le secteur privé — légal et illégal — : la privatisation de la propriété d'État.

Les entreprises fonctionnant dans le cadre du marché du vendeur, c'est-à-dire dans une situation où la demande dépasse de façon permanente l'offre, doivent faire face à une incertitude constante concernant le système d'approvisionnement (4). La qualité, la quantité et la date de livraison des ressources nécessaires étant difficiles à prévoir, les entreprises ont tendance à accumuler des stocks de différentes ressources inutiles pour pouvoir les échanger ultérieurement contre d'autres ressources dont elles auront besoin. Face à une affectation des ressources très imparfaite, seuls les liens informels s'avèrent efficaces : formellement déterminée dans le plan, cette allocation s'opère en réalité lors des interactions multiples entre les responsables de l'approvisionnement de différentes entreprises. La position qu'ils occupent et leur capacité à se rendre mutuellement des services sont essentielles pour assurer le fonctionnement normal de leurs entreprises.

La fraude statistique — phénomène très répandu et bien connu — constitue une catégorie spéciale des comportements informels à l'intérieur du secteur socialiste. Les directions des entreprises maquillent la réalité économique pour pouvoir prouver la réalisation et le dépassement du plan de la production : ce type de comportement antisystémique conduit à une surestimation du produit national (5).

Le phénomène d'appropriation de la propriété d'État, très répandu, est abondamment rapporté par la presse officielle. Il s'agit aussi bien des

(4) Cette situation est sensiblement aggravée par le fait que de très importants investissements — souvent prioritaires — sont réalisés en dehors du plan. Il est connu que l'un des plus grands projets d'investissement — fonderie Katowice — n'était pas compris dans le plan.

(5) Par exemple, en 1976, environ 65 % des rapports statistiques comportaient des informations faussées sur la réalisation des investissements dans le secteur du logement, le cheptel, etc. - *Zycie Warszawy*, 2.09.1978.

vols organisés à grande échelle que des petits vols individuels qui sont considérés par le grand public comme normaux, voire légitimes.

Le transfert des facteurs de production du secteur public vers le secteur privé officiel ou non-officiel et vers l'économie domestique se réalise sous différentes formes, dont certaines sont généralement tolérées :

- femmes faisant leurs courses pendant les heures de travail ;
 - ouvriers du bâtiment utilisant des outils appartenant à leurs entreprises pour un travail noir *après* les heures de travail officiel (6) ;
- et dont d'autres sont considérées comme délits :

- travail noir *pendant* les heures de travail officiel ;
- utilisation pour le travail noir de matériaux de construction volés.

Les secteurs les plus touchés par ces infractions sont les suivants : l'industrie du bâtiment, la construction, le transport, l'industrie minière, les services (7).

En 1962, Michal Kalecki prévoyait que des vols spontanés et massifs — caractéristiques selon lui de la première période du processus d'industrialisation dans les pays socialistes — seraient progressivement remplacés par des vols organisés à grande échelle (8). Si en effet le nombre de grands vols organisés semble augmenter, il est difficile pour autant de constater une diminution du nombre des délits économiques individuels, non organisés.

Par « grands vols organisés », on entend « l'appropriation de biens, parfois de grande valeur, commise par des groupes organisés de malfaiteurs qui agissent en général pendant plusieurs années et auxquels participent parfois des personnes occupant des postes de direction dans l'appareil de l'administration économique ou même dans l'appareil de contrôle » (9).

Pour pouvoir agir de façon efficace, les gangs cherchent à s'assurer de toutes les complicités nécessaires dans la sphère de la production où naît le « surplus », dans le secteur du commerce où il se réalise et aussi au niveau des contrôleurs d'État.

C'est l'État et/ou le consommateur qui sont les victimes de la plupart des grandes infractions : le premier lorsque, par exemple, un groupe de

(6) S.A. Siwek. « Rapport o stanie fuchy » (Rapport sur l'état actuel du travail noir). - *Slowo Powszechne*, 6.11.1975.

(7) *Prawo i życie*, 11.09.1977. - *Gazeta Prawnicza*, 16.10.1978.

(8) L'évolution de la criminalité dans les pays socialistes ressemble selon Kalecki (1962), au processus de concentration du capital dans l'économie capitaliste. Les petits malfaiteurs ont de plus en plus de difficultés à survivre et seuls les gangs bien organisés peuvent échapper au contrôle de plus en plus strict.

(9) W. Budzidlo. « Kontrola ? Tak, ale jaka » (Contrôle ? Oui, mais quel contrôle ?). - *Prawo i życie*, 11.09.1977.

malfaiteurs organise de façon systématique le détournement des matériaux de construction ou des combustibles ; le second, lorsque les vols entraînent l'abaissement de la qualité et de la quantité des produits (le saucisson contient de l'eau, le poids d'un paquet de beurre diminue, etc.).

Les plus frappant sont les cas de privatisation de facto des entreprises d'État.

Monsieur M. est officiellement propriétaire d'une menuiserie. En réalité, il organise une entreprise illégale très efficace : il commande, achète, vend et livre aux chantiers privés différents matériaux de construction (avec une exactitude inhabituelle dans l'économie socialiste). Il emploie tous les chauffeurs d'une entreprise officielle de transport qui travaillent chez lui en moyenne 20 jours par mois. En falsifiant les cartes routières et en payant des pots de vin aux contrôleurs, l'entreprise de transport officielle réussit toujours à réaliser le plan (fixé en kilométrage) (10).

Il s'agit alors, non seulement du détournement d'une partie des facteurs de production, mais d'une soumission totale de la production de l'entreprise aux intérêts privés. La réalisation du plan apparaît alors comme une sorte de tribut payé à l'État pour avoir la vie tranquille.

Distribution

Dans la distribution où les prix relatifs (officiels) des biens de consommation et des services sont arbitraires et rigides, le système de distribution est très inefficace et lorsqu'il existe une demande excédentaire pour certains biens (viande, logement, voitures), toute personne qui se trouve en position de décider de la distribution de ces biens peut profiter de son pouvoir et réaliser des bénéfices en *augmentant les prix des biens et des services pour lesquels la demande excède l'offre*.

Parfois, les consommateurs sont conscients de ces « modifications » et les acceptent.

La liste des biens vendus « par dessous le comptoir » dans le réseau des magasins d'État à des prix supérieurs aux prix officiels, varie selon la situation économique du pays ; elle s'élargit, en Pologne, depuis quelques années en raison de nombreux déséquilibres et englobe aujourd'hui — paradoxalement peut-être — même les journaux du parti. Les ciients ont pris aussi l'habitude de récompenser les vendeurs par les petits cadeaux : boîtes de chocolats, boissons alcoolisées de luxe, fleurs, etc. En plus des modifications des prix, on observe également le

(10) K. Swiatecka. « Metoda pana Marka » (la méthode de M. Marek). - *Perspektywy*, 11.08.1978.

développement du troc. Pour corrompre celui qui participe à la distribution d'un bien rare, on peut lui en donner un autre : une machine à laver pour deux kilos de rôti de porc (11).

« Je te planque ceci, tu me mettras autre chose de côté » ; on peut offrir aussi un service contre une faveur : « Je te réparerais bien ta voiture si tu aides mon fils à entrer à l'Université » (12).

La modification des prix vaut aussi dans le domaine des biens publics. Théoriquement gratuits et accessibles à tous, ils sont soumis à un processus de « marchandisation » : face à la très basse qualité des soins médicaux (manque de bons médecins et d'infirmières, nombre insuffisant de lits dans les hôpitaux, etc.), il devient nécessaire de payer un prix, parfois très élevé, pour obtenir une prestation normale.

A la même catégorie appartient la corruption dans les administrations qui est une expérience vécue quotidiennement par une grande partie de la population. On achète les autorisations et faveurs : licences d'artisanat, permis de construire, exonérations fiscales, priorités, voyages à l'étranger, admission à l'Université, postes intéressants, etc.

Le plus souvent, les modifications des prix ont lieu à l'insu des consommateurs par le biais de la diminution de la qualité et/ou de la quantité des biens.

Les employés d'une entreprise spécialisée dans le moulage du beurre réussissent à détourner environ 280 kilogrammes de beurre par semaine. Les « économies » dues à la diminution du poids d'un paquet de beurre et au changement de sa composition chimique (par adjonction d'eau) donnent au bout de trois ans un bénéfice de 2 300 000 zlotys (13).

Pour le consommateur, un autre phénomène est encore plus déplorable : certains biens n'arrivent jamais sur le marché officiel mais sont directement transférés dans le circuit parallèle.

Depuis un certain temps, on n'indique plus les titres des ouvrages contenus dans les cartons de livres envoyés aux librairies. On a en effet constaté que de temps en temps la moitié du tirage disparaissait (était volé) pendant le transport pour réapparaître ensuite rapidement sur le marché noir avant même que l'autre moitié n'arrive aux librairies (14).

(11) G. Zwolinska. - « Lapowka krzepi » (Le tonique du bakchiche). - *Gazeta Robotnicza*, 6.07.1978.

(12) Valosag. - Juin 1978.

(13) A. Wojt. - « Poslizg na maste » (Glissement sur le beurre) - *Slowo Powszechnie*, 25.04.1979.

(14) J. Wycanska. - « Bestelleryz wolumenu » (Les bestsellers de Wolumen). *Perspektywy*, 18.05.1979.

Un autre type de transactions parallèles consiste à utiliser le réseau des magasins et des restaurants officiels pour réaliser un bénéfice grâce à la *vente illégale de biens* : il s'agit le plus souvent de marchandises *volées ou produites illégalement*.

La distribution de certains biens particulièrement rares s'effectue selon des règles spéciales de rationnement. Ceci donne lieu — comme c'est presque toujours le cas lorsqu'il existe un marché isolé — à toute une série d'infractions. Les plus importantes — économiquement mais surtout socialement — sont celles commises dans le domaine des logements. La plupart des nouveaux appartements construits par les coopératives sont mis à la disposition de différents établissements. En l'absence de critères clairs de sélection (« l'utilité de l'employé pour l'entreprise »), c'est la corruption et le « compérage » qui jouent un rôle primordial dans la distribution des appartements.

Une situation semblable existe sur le marché des voitures. En dehors du marché pour acheteurs « normaux » — où il faut attendre plusieurs années pour acheter une voiture — il existe un marché spécial pour ceux qui possèdent des coupons spéciaux les autorisant à acheter rapidement une voiture. Dès lors, les privilégiés qui disposent de ces coupons peuvent vendre sur le marché libre soit les voitures (la différence de prix s'élève à environ 50 mille zlotys) (15) soit les coupons. De même, ceux qui sont inscrits sur la liste « normale » d'attente peuvent vendre leur place sur cette liste.

Les activités parallèles dans le secteur privé

La distinction entre activités parallèles dans les secteurs privés non officiel et officiel pourrait paraître purement formelle puisqu'il s'agit dans les deux cas de comportements illégaux. Cependant, dans le premier cas, *tous* les aspects du processus de la production et de la distribution sont illégaux, pendant que dans le second l'illégalité n'est que *partielle* : l'activité même est d'habitude légale, mais certains inputs sont obtenus de façon illicite.

Secteur privé officiel

Le développement des phénomènes parallèles dans le secteur privé officiel est dû dans une grande mesure à la situation particulière de ce secteur dans l'économie centralement planifiée. L'absence chronique

(15) Trybuna Ludu, 30.07.1976.

d'équilibre et l'incohérence des plans conduisent à la situation où les plans sont remplacés par une hiérarchie des priorités. Cette hiérarchie varie évidemment selon les périodes, mais une chose ne change jamais, à savoir la position très défavorable sur la liste des priorités des entreprises privées. Elles ne peuvent obtenir l'approvisionnement nécessaire en matières premières ou en machines qu'après que les besoins du secteur socialiste aient été satisfaits.

Dans cette situation où le secteur privé est officiellement toléré mais en pratique asphyxié, il est inévitable que s'organise un *transfert illégal de facteurs de la production du secteur socialiste vers le privé*.

La fraude fiscale est un autre type de comportement parallèle très répandu dans ce secteur. Outre les causes en quelque sorte universelles (connues aussi dans les pays occidentaux), elle est provoquée par une politique versatile de l'État qui, aujourd'hui, se conformant aux critères économiques, favorisera le développement d'un secteur privé marginal pour mieux satisfaire aux besoins de la population et demain, se conformant à la doctrine, cherchera à limiter ce même secteur en fixant par exemple des taxes exorbitantes.

Nous observons aussi ce qu'on pourrait appeler un « noircissement » du marché libre. Les paysans qui cultivent leur terre individuellement peuvent, après s'être acquittés des livraisons contractuelles, vendre sur le marché libre une partie de leur production (16). Bien que le marché soit libre, les prix maximum sont fixés par l'État. Dès que les prix de vente dépassent les prix maximum, les transactions appartiennent à l'économie parallèle.

Voilà par exemple les prix enregistrés sur une place du marché à Varsovie en août 1978 (17) :

	prix maximum	prix réels
— tomates catégorie I	18	30-35
— tomates catégories II	12	25
— prunes	9	25

Secteur privé non-officiel

On peut distinguer deux types d'activités parallèles qui se développent en dehors des structures économiques officielles : le premier — dont l'importance économique est probablement beaucoup plus grande que

(16) De même les salariés qui possèdent des parcelles de terre peuvent vendre leurs produits sur le marché libre.

(17) *Zycie Gospodarcze*, 3.09.1978.

celle du deuxième type — se greffe en quelque sorte sur le secteur public tandis que le second existe de façon autonome, basé sur le capital et le travail de l'individu entreprenant.

Le secteur des services dans l'économie centralement planifiée étant en général sensiblement sous-développé par rapport aux besoins, ces derniers sont dans une grande partie satisfaits grâce au travail noir. Il s'agit surtout de différents travaux de réparation, de construction et d'entretien qu'exécutent à leur propre compte les employés des entreprises d'État.

De nouveaux appartements sont très souvent livrés dans un très mauvais état. Certains journalistes polonais vont jusqu'à suggérer que c'est le résultat d'une stratégie consciente des constructeurs qui créent ainsi une demande pour les services parallèles et qui ensuite, après les heures de travail officiel, acceptent volontiers d'installer des portes ou des fenêtres de qualité acceptable, de remplacer les baignoires défectueuses, d'enlever les radiateurs installés sous le plafond pour les mettre à leur place, etc. (18).

En dehors de ces activités parallèles à petite échelle, il existe d'importantes entreprises privées illégales qui vivent en symbiose avec le secteur public.

Un homme entreprenant fonde un bureau illégal qui réalise les commandes des entreprises d'État (documentation technique, expertise technologique, systèmes de gestion). En fait, M.C. n'exécute pas les commandes lui-même mais les transmet aux spécialistes employés dans les établissements d'État ou dans les instituts de recherche. Il fait croire à ses clients que son bureau est une institution d'État (tampon et papier spéciaux) et puisqu'il assure, ce qui est extrêmement rare, une bonne qualité et une rapidité du travail, aucun client ne tient à vérifier quel est le véritable statut du bureau (la vérité aurait pu les empêcher de profiter de ses services exceptionnels car la coopération avec les entreprises privées est strictement réglementée). En utilisant dans la correspondance avec ses clients et les coopérants un certain type de langage bureaucratique — surtout en abusant de la première personne du pluriel : nous, avec nous, contre nous — M.C. arrive à obtenir tous les produits déficitaires. Au bout de trois ans, son chiffre d'affaires s'élève à 25 717 000 zlotys (19).

Les activités parallèles *autonomes* sont basées sur l'initiative privée et sur le capital et le travail individuels. Malgré l'absence de transfert de facteurs de production du secteur public, ces activités ne sont pas pour autant toujours acceptées ni même tolérées par les autorités. Répétons qu'il s'agit là aussi de tout un éventail de comportements : fraude fiscale, violation du monopole d'État, transactions au marché noir, etc.

(18) *Kultura*, 20.05.1979. - *Ślowo Powszechne*, 6.11.1975.

(19) P. Luczka, « Mimikra » (Mimétisme). - *Polityka*, 23.04.1977.

Les transactions immobilières appartiennent à l'économie parallèle lorsqu'elles ne sont pas déclarées (fraude fiscale). La location d'appartements, de chambres ou même de lits, permet à leurs propriétaires de réaliser des bénéfices très importants : les prix de location dans les conditions de pénurie d'habitation sont très élevés (20).

A la même catégorie appartiennent les activités parallèles liées au développement du tourisme : location pour les vacances, restauration illégale, etc. Ces dernières activités sont largement tolérées par les autorités parce qu'elles permettent de mieux satisfaire les besoins de la population.

Il n'en est pas de même avec la production illégale d'alcool. L'État cherche à réprimer toute manifestation de violation de son monopole dans ce domaine. Le phénomène reste néanmoins très important : selon certaines estimations, la production illégale d'alcool, plus les vols d'alcool dans les entreprises d'État, augmente la consommation d'alcool *pur* à 100 % par tête (les nouveaux-nés y compris) de 8 litres par an, selon l'Annuaire Statistique, à dix litres par an (21).

Dans les pays socialistes, il est impossible d'acheter légalement des devises mais, en Pologne par exemple, les particuliers qui en possèdent sont encouragés à ouvrir des comptes en devises dans les banques d'État. Le niveau de vie de celui qui possède des dollars augmente sensiblement : il existe tout un réseau de magasins spéciaux (Pewex en Pologne, Beryozka en URSS, Intershop en RDA, Intertourist en Hongrie, Corecom en Bulgarie, Tuzex en Tchécoslovaquie) où l'on peut acheter, contre des devises, certains biens qui font défaut dans le commerce « normal » : appartements, voitures, matériaux de construction, vêtements.

Dans cette situation, le marché noir de devises fleurit, d'autant plus qu'un nombre de plus en plus élevé de gens voyagent en Occident et qu'il est possible de réaliser un bénéfice très important grâce à l'importation illégale de certains biens introuvables sur le marché intérieur. Très souvent, le marché noir de devises côtoie la contrebande : différentes marchandises circulent en contrebande, non seulement entre pays occidentaux et pays socialistes, mais aussi et, probablement surtout — puisque les hommes y circulent plus facilement — entre pays socialistes eux-mêmes. Les structures internes de prix dans ces pays étant très

(20) Jusqu'à aujourd'hui, le nombre de nouveaux appartements est inférieur au nombre de nouveaux mariages, sans parler des besoins accumulés depuis la guerre. Pour obtenir un appartement coopératif il faut attendre, selon la région, de 7 à 15 ans.

(21) J.K. Falewicz. - « Rzecz o pijanstwie » (Sur l'alcoolisme). - *Kultura i społeczeństwo*, n° 3. 1978.

différentes les unes par rapport aux autres, les trafiquants savent très bien tirer profit de ces différences.

Les Polonais vendent par exemple en Hongrie tout ce qui a une valeur quelconque, même à moitié prix. C'est ainsi qu'un paquet de Marlboro produit en Pologne sous licence américaine qui coûte en Hongrie 23 forints, est vendu par les Polonais pour 12-13 forints. La raison d'une telle transaction est simple : le prix des devises occidentales est en Hongrie beaucoup moins élevé qu'en Pologne (22).

Conclusions

L'économie parallèle existe dans tout système économique réel. Certaines de ses manifestations sont les mêmes à l'Est et à l'Ouest, avec une différence de degré. Si l'on fait la distinction entre les activités parallèles qui augmentent l'ensemble des biens et des services, et celles qui n'ont qu'un effet de redistribution des biens et des revenus, on peut constater que les similitudes se limitent surtout au deuxième groupe. Il s'agit surtout de la corruption administrative, de la fraude fiscale et du marché noir pour certains biens. Le système fiscal étant probablement « responsable » de la plupart des activités parallèles dans une économie occidentale, on peut croire que la fraude fiscale sera plus importante à l'Ouest qu'à l'Est. L'ampleur de la corruption administrative, en revanche, est probablement beaucoup plus grande dans le système de type soviétique qui est un système — comme le soulignent Montias et Rose-Ackerman (1979) — très hiérarchisé et centralisé, contrairement au système occidental où il y a plusieurs centres de pouvoir indépendants. Le pouvoir juridique indépendant, l'opposition politique, la presse libre contribuent à limiter la propagation de la corruption administrative en Occident. A l'Est, malgré un appareil de contrôle très développé — le parti, les syndicats, tous les niveaux de la hiérarchie économique et les différentes organisations spécialisées dans le contrôle sont censés détecter les abus administratifs éventuels — les résultats de ce contrôle sont très limités ; la lecture de la presse quotidienne en dit long.

La spécificité de l'économie parallèle dans une économie à planification centralisée par rapport au secteur informel dans une économie occidentale apparaît clairement dans le cas de la production noire. Dans une économie de marché, la production noire se développe « parallèlement »

(22) J. Jankowski. - « Okazyjnie od Polakow » (L'occasion chez les Polonais). - *Polytika*, 20.01.1979.

à l'économie officielle. Dans une économie à planification centralisée, elle est le plus souvent intimement liée au système officiel : elle se greffe sur lui et vit tantôt de façon parasitaire (détournement de tous les facteurs de production dont elle a besoin), tantôt en une sorte de symbiose (les entreprises d'État trouvent grâce à l'économie parallèle, par exemple, les pièces détachées dont elles ont besoin et qui font défaut dans le circuit officiel).

Ce qui est encore plus important, c'est que, dans une économie de marché, l'économie parallèle se substitue d'une certaine façon à l'économie première ; elle permet de produire les biens et les services qui sont aussi produits (ou auraient été produits si l'économie parallèle n'existait pas) par le secteur officiel. A l'exception de quelques biens seulement pour lesquels la demande n'est pas satisfaite à cause de la politique de l'État (exemple : la drogue), il ne s'agit donc pas de l'élargissement de l'éventail des biens accessibles sur le marché. Dans une économie à planification centralisée, en revanche, l'économie parallèle joue surtout un rôle complémentaire à l'économie « première ». Elle permet de fournir les biens et les services qui ne sont pas produits (ou ne le sont que dans des quantités insuffisantes) par le secteur officiel et de « corriger » ainsi la structure de consommation (déterminée par la structure de l'appareil de production ou par les décisions conscientes des planificateurs). La production et la distribution noires réagissent donc surtout à la pénurie (23).

Les déséquilibres existants sur les milliers de marchés pour des biens d'investissement et de consommation incitent au développement de l'économie parallèle qui remplit tant bien que mal les fissures et les trous de l'économie planifiée.

L'importance de l'économie « seconde », jouant le rôle d'un lubrifiant permettant d'atténuer la rigidité et l'incapacité d'adaptation de l'économie « première », ne peut donc pas être réduite à une estimation numérique de sa contribution au PNB (24).

Mais les comportements informels n'ont pas que des effets bénéfiques sur l'ensemble du système économique. Ils influent de façon négative sur la productivité de travail dans l'économie « première » : les possibilités

(23) Il s'agit du phénomène tel qu'il est perçu par l'acheteur (producteur et consommateur), c'est-à-dire l'impossibilité d'acheter ce qu'on veut, quand on veut et là où l'on veut ; nous n'essayons pas d'établir les causes de ce phénomène ou de répartir la « responsabilité » de la pénurie entre le système des prix rigides, la demande excédentaire ou le système de distribution inefficace.

(24) Les premiers pas dans cette direction ont été faits par Grossman (1979), Schröder et Greenslade (1978) et Wiles (1979).

de gain dans le secteur parallèle incitent à réduire l'effort dans le cadre de l'emploi officiel. Le niveau de cet effort dépendra probablement, d'une part de la pénurie sur le marché des biens de consommation et de services, et d'autre part des pressions sur le marché du travail. L'économie parallèle bouleverse aussi la hiérarchie des priorités dans les bilans rendus d'approvisionnement en biens intermédiaires.

Pour évaluer le rôle de l'économie parallèle dans une société socialiste il faut prendre également en compte son impact sur la distribution des revenus et du pouvoir. Dans les deux cas, l'économie parallèle, voire les processus spontanés, conduisent à modifier les structures créées consciemment et imposées d'en haut.

Dans le domaine de la distribution des revenus il est très difficile de déterminer l'effet global de ces modifications. L'économie parallèle contribue-t-elle à réduire l'échelle des revenus en donnant plus de chances aux groupes de bas revenus ou — au contraire — à l'accroître, en favorisant les groupes qui ont facilement accès aux biens recherchés et qui se trouvent dans une situation leur permettant de jouir de l'impunité ? P. Wiles pense, par exemple, que l'économie « seconde » favorise avant tout les groupes les plus pauvres, mais il parle, en même temps, d'une nouvelle classe d'« illégitimement riches ».

A première vue on pourrait croire que l'économie parallèle dans une économie de type soviétique contribue à affaiblir le pouvoir central. Ceci est sans doute vrai dans la mesure où les différents groupes sociaux échappent partiellement au contrôle du pouvoir central et par leurs activités parallèles influent sur la structure et la distribution du revenu national. Les possibilités de trouver du travail en dehors du secteur officiel diminuent également l'emprise de l'Etat sur les employés.

Il nous semble cependant que pour faire un bilan des effets de l'économie parallèle dans le domaine de la distribution du pouvoir il faut nuancer cette appréciation. En facilitant le fonctionnement de l'économie « première », l'économie « seconde » apparaît en effet comme un substitut aux réformes profondes du système, qui entraîneraient une décentralisation du pouvoir. Les autorités préfèrent une dispersion informelle du pouvoir, qui n'est jamais définitive et dont l'étendue peut être dans une certaine mesure contrôlée, plutôt qu'un changement des règles du jeu qui serait bénéfique du point de vue social et économique mais qui donnerait à cette décentralisation du pouvoir des garanties institutionnelles.

futur-informations

Janvier 1981

Bulletin d'information sur les principales activités des centres de prospective et sur les idées et faits porteurs d'avenir, réalisé par le service d'information de l'Association Internationale Futuribles (55, rue de Varenne, 75007 Paris, tél. 222-63-10).

Les nouvelles de la prospective

Coopération internationale

L'Institut pour le Développement de la Coopération Internationale (IDCI), publie désormais une lettre d'information comprenant, outre une présentation des activités de l'Institut et des informations en provenance de ses membres, de nombreuses notes de lecture et de réflexion, tant sur les articles et ouvrages relatifs à la coopération internationale, que sur les activités des organisations internationales.

Renseignements : CERCI, Faculté de Droit, Avenue R. Schuman. 06000 Nice.
Téléphone : 97.08.00 (poste 76).

Formation et développement

Le Centre d'Etudes Sociologiques organise un séminaire sur le thème

« Formation, outil de développement ». Au programme des prochaines séances :

- jeudi 15 janvier : « formation, comités d'entreprise et syndicats »
- jeudi 5 février : « formation dans le secteur public »
- jeudi 26 février : « formation et passage du secteur artisanal au secteur industriel »
- jeudi 19 mars : « sociétés locales et tiers-monde »
- jeudi 30 avril : « formation et créations d'entreprises ».

Toutes ces séances se tiendront à 17 h 30, 57 bd. Arago, 75013 Paris.

Renseignements : Centre d'Etudes Sociologiques, 82, rue Cardinet, 75017 Paris.
Téléphone : 267.07.60.

Cadre de Vie

Du 31 janvier au 1^{er} février 1981, le Parti Socialiste organise une manifestation qui se tiendra à Mâcon (Saône et Loire) : « les Etats généraux du cadre de vie ». Cinq grands thèmes seront traités :

- y a-t-il un cadre de vie socialiste ?
- changer le travail, changer la vie
- cadre de vie et pouvoir des citoyens
- la maîtrise du cadre de vie : ses instruments
- cadre de vie, temps libre, temps de vivre.

Renseignements : Parti Socialiste, 10 rue de Solferino, 75007 Paris. Téléphone : 550.34.35

Télétexte et vidéotexte

L'Institut pour le Futur (Californie) va évaluer les impacts technologiques et sociaux qui pourraient résulter du développement du télétexte et du vidéotexte aux Etats-Unis au cours des 20 prochaines années.

Institute for the Future, 2740 Sand Hill Road, Menlo Park, California 94025 U.S.A.

Problématique mondiale

SPRU (Science Policy Research Unit) de la Sussex University (Angleterre) poursuivra son programme de recherche sur les alternatives sociales et technologiques pour le futur (STAFF) au cours des cinq prochaines années. L'équipe travaille actuellement sur le thème « pauvreté dans le Tiers-

Monde et croissance économique mondiale ». Le projet est réalisé pour l'UNITAR (Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche).

Renseignements : SPRU, Mantell Building, University of Sussex, Falmer. Brighton - Sussex BN1 9FR. Royaume-Uni.

Collectif MAD

Un collectif d'information et d'échanges pour un développement autre, le collectif MAD (Média - Autonomie - Développement), vient de se créer. Pour faire valoir les multiples compétences et savoirs locaux il se propose d'établir les liaisons nécessaires : par la constitution d'un groupe, le plus large possible, national et international de correspondants ; par la diffusion, aux membres de ce réseau, d'un bulletin de liaison ; par la réalisation en commun, selon les domaines de compétences et de manière contractuelle, d'études, enquêtes, articles, traductions, documents audio-visuels, rencontres et manifestations.

Renseignements : Collectif MAD, 14 rue des Fossés Saint-Marcel, 75005 Paris. Téléphone : 587.07.55.

Informatique et développement

Un symposium international sur le thème « Computing for National Development » se tiendra à Londres du 23 au 27 mars 1981.

Principaux thèmes : Agriculture, Pêcherie, Communications,

Finance, Transport, Ressources en eaux.

Ce symposium est organisé par la British Computer Society.

Renseignements : Deborah Hart - Conference Secretariat - British Computer 13 Mansfield Street - London W1M 0 BP. Royaume-Uni
Tél. : 01-637-0471.

La société d'information

Organisée par le Programme FAST de la Commission des Communautés Européennes, et le National Board for Science and Technology (Irlande), une conférence sur le thème « Technologie d'information - effet sur le mode de vie » se tiendra du 18 au 20 novembre 1981 à Dublin.

Allocation et usage du temps, concept du travail et des loisirs, rythmes de communication sociale, accès et utilisation de l'information, expression culturelle et organe de communication, éducation et développement de l'homme, systèmes urbains et transport, centralisation et décentralisation, diffusion de la nouvelle technologie, nouvelle technologie et l'individu constituent autant de thèmes que seront abordés au cours des débats. Résumés et communications doivent parvenir au Bureau de la Conférence le 15 février 1981 au plus tard.

Renseignements : Liam Bannon/Ursula Barry - Conference Office, National Board for Science and Technology, Shelbourne House, Shelbourne Road, Dublin 4, Irlande.
Tél. : 68-33-11 (poste 236).

Comptabilité du Futur

Un groupe de planificateurs d'entreprises regroupés au sein de l'AFPLANE propose de développer une méthode de contrôle à priori des prévisions faites par les sociétés. L'audit budgétaire (ou audit de planification) contrôlerait la gestion prévisionnelle de l'entreprise. La méthode comporte deux temps. D'abord, un audit de forme pour s'assurer qu'il y a cohérence entre tous les éléments qui ont servi à élaborer le budget et le plan. Ensuite, un audit de fond, pour vérifier la faisabilité des objectifs fixés par le budget et le plan.

(l'Expansion, 19 décembre 1980).

L'avenir du Golfe Persique

Le « Centre for Arab Gulf Studies » organise à Basrah (Irak), du 29 au 31 mars 1981, son IV^e symposium international sur le thème « l'avenir du Golfe Persique et la stratégie d'action commune des pays arabes ». Au programme : le Golfe Persique, son présent, son avenir et ses relations avec le monde arabe - L'avenir du développement économique dans le Golfe Persique - L'avenir du développement social dans le Golf Persique - L'avenir de l'industrie, du commerce et de l'agriculture dans le Golfe Persique.

Renseignements : Chairman of the Board of the Centre, Centre for Arab Gulf Studies, University of Basrah, Basrah, Iraq.
Tél. : 21-42-68 et 21-70-00.

Actualités Prospectives : idées et faits porteurs d'avenir

Enquête en Pologne

Selon une enquête menée par Paris-Match :

- 66 % des Polonais résisteraient si les Russes attaquaient ;
- 3 % seulement voteraient communiste en cas d'élections libres ;
- 2 % estiment que l'URSS est un pays ami, par contre la France obtient 17 % et les Etats-Unis 13 %

(Paris-Match, 21 novembre 1980)

Relance des PME-PMI ?

Grâce à leur souplesse et à leurs capacités d'adaptation et d'innovation, les PMI-PME possèdent des atouts indéniables sur le plan des potentialités de croissance, de création d'emplois et d'exportation. Et pourtant, il en meurt autant qu'il s'en crée et leurs effectifs globaux n'ont guère augmenté depuis 1973, sans doute parce qu'elles souffrent de contraintes bureaucratiques et financières excessives.

Si la création d'entreprise attire un nombre croissant de jeunes, comment ne seraient-ils pas découragés : il faut en France plus de deux mois pour créer une société (contre deux jours aux Etats-Unis) ; les patrons passent en moyenne vingt heures par mois à remplir des formulaires

administratifs (il en existe plus de 500 différents, rien que pour le commerce extérieur) ; ils encourent plus de 1000 chefs d'accusation et sont soumis à 3000 pages de réglementation « quasiment inobservables », et attendent plusieurs années avant de récupérer la TVA sur leurs immobilisations.

Le CNPF vient d'achever une étude sur les moyens de libérer le potentiel des PME et des PMI : il suggère une série de réformes de la réglementation fiscale et administrative, qui auraient pour but d'alléger la charge financière des entreprises et de les soulager d'une réglementation excessive. A suivre...

(Source : CNPF et Les Echos du 5 décembre 1980)

Amman

Le sommet d'Amman, réunissant les souverains et chefs d'Etats arabes, prévoit l'élaboration d'une stratégie de développement économique commune pour l'horizon 2000, un accord unifié pour l'investissement des capitaux arabes dans les pays arabes et la création d'un fonds de 5 milliards de dollars pour faire de la décennie 80 « la décennie du développement arabe ». Mais les producteurs de pétrole refusent d'allouer plus de 500 mil-

lions de dollars par an (à charge de partager entre 15 pays, ce que le Liban reçut à lui seul l'an dernier !).

(Le Monde, 29 novembre 1980)

Le Japon en Europe

Les investissements directs des Japonais en Europe occidentale ont augmenté, au cours de la dernière année fiscale 1979-1980, de 58 % (atteignant ainsi 495 millions de dollars). A titre de comparaison, ils ont augmenté durant la même période de 5 % aux Etats-Unis et de...96 % en Amérique Latine. La préférence affirmée par les Japonais pour les implantations britanniques se confirme puisque, après la télévision et l'automobile, ils s'implantent en force (Fujitsu à Dublin, Nippon Electric en Ecosse, Yamazaki à Worcester) dans le domaine de l'informatique, venant ainsi menacer la suprématie américaine et les ambitions européennes.

(Le Monde, 2 décembre 1980)

Le développement de la robotisation

Le Japon construit chaque année autant de robots qu'en compte le parc mondial. Ce pays qui a adopté la cause des robots comme nul autre pays se voit pourtant poursuivi par les Etats-Unis qui relèvent le défi avec des entreprises comme la General Electric (celle-ci envisage de remplacer la moitié des travailleurs de ses lignes d'assemblages).

Quant aux effets sur les problèmes de l'emploi, ils sont peu clairs : la

robotisation supprimera des postes dont les tâches sont répétitives, mais créera des postes qualifiés. Il reste pourtant à savoir qui supportera le coût de la reconversion des travailleurs déplacés et ce qu'il adviendra de ceux qui se révéleront inaptes à atteindre le niveau des cols blancs.

Le développement de la robotisation va donc exacerber la concurrence entre le Japon et les U.S.A. : Texas Instruments et IBM cherchent à conquérir le marché avec leurs techniques électroniques et leurs logiciels que toutes les entreprises de robots n'ont pas encore.

Avec quelque retard, malgré l'exemple donné par Renault, la France découvre dans la robotique « un nouvel impératif industriel ». Pour l'instant, le parc des robots installés est réduit (200 à 250 unités) et « les fabricants français d'automatismes ne fournissent que 30 à 40 % des besoins nationaux » (selon Didier Leroux, Président de l'Association Française de Robotique Industrielle). Les pouvoirs publics lancent donc une campagne d'incitation : en dégageant un milliard de francs de prêts bonifiés pour le financement des équipements, en suscitant la création d'installations pilotes, en offrant aux PME une assistance technique (ADEPA) et en lançant de nouveaux programmes de recherche (actions concertées d'automatisme à la DGRST, Action de Robotique Avancée avec le CNRS, le CNES, le CEA, la Régie Renault et la Télématic).

Ces mesures pourront-elles apaiser les inquiétudes légitimes exprimées par Madame Gros dans le rapport alarmiste qu'elle a présenté au Sénat sur l'avenir de l'industrie automobile ?

Au moment où les Japonais forcent l'allure, ces mesures suffiront-elles pour rattraper notre retard technologique et... surmonter les résistances sociales ?

A noter, *Futuribles* fera le point sur les enjeux de la robotisation, à paraître en avril 1981.

(Problèmes économiques, 3 décembre 1980
- Le Nouvel Economiste, 29 décembre 1980).

Service postal électronique

En Grande-Bretagne, un service postal électronique appelé « INTEL-POST » sera prochainement inauguré et reliera les quinze principales villes du pays. Lettres, documents, plans et dessins pourront être transmis rapidement en fac-similé. Ils seront remis pour la transmission au bureau d'Intelpost, reçus au bureau de distribution et portés aux destinataires par un messenger. Ce service est appelé à devenir international.

(Le Monde 7-8 décembre 1980).

Télécommunications

La NASA a lancé le 6 décembre le premier exemplaire d'une nouvelle génération de satellites de télécommunications internationales baptisés INTELSAT 5. Le nouveau satellite, capable d'acheminer simultanément

12 000 communications téléphoniques, est destiné à améliorer les liaisons internationales entre l'Amérique du Nord et l'Europe. Il devrait être suivi, d'ici à 1985, de la mise en orbite de 8 autres satellites, dont certains seront lancés par la fusée européenne Ariane. Cependant, le retard pris dans la mise au point de ce lanceur risque de se répercuter sur le programme INTELSAT.

(Le Monde, 9 décembre 1980).

Mécanique et Industrie

L'Académie des Sciences vient de remettre au Président de la République un rapport sur les sciences mécaniques et l'avenir industriel de la France. Le rapport de 550 pages fait longuement le point sur les industries des « machines » en France et propose une série de mesures pour leur rénovation. Ce rapport est édité par la Documentation Française.

L'eau dans le Monde

La Décennie de l'eau et de l'assainissement, si elle devait atteindre tous ses objectifs, aurait à fournir de l'eau potable à un milliard 800 millions d'êtres humains, et de l'eau d'assainissement à deux milliards 400 millions d'entre eux, ce qui, d'après la Banque Mondiale, représenterait une dépense totale d'au moins 300 milliards de dollars. C'est-à-dire pour chaque jour des

dix années à venir : 80 millions de dollars. Si une telle dépense est possible, les experts restent pessimistes, la facture ne sera pas réglée, bien qu'on estime à 80 % le nombre de maladies qui, dans le monde, sont liées à l'eau.

(Forum du Développement - Novembre 1980).

Perspectives 1981

L'OCDE prévoit un taux de croissance de 1 % en 1981 pour les pays membres de l'organisation, ne laissant entrevoir une relance possible qu'au début de 1982.

Ce niveau de croissance sera insuffisant pour absorber l'augmentation de la population active : le nombre de chômeurs évalué actuellement à 23 millions, pourrait ainsi atteindre 25,5 millions l'été 1982 (1,9 million en France fin 1981).

Ces prévisions reposent pourtant sur l'hypothèse optimiste selon laquelle le prix du pétrole n'augmenterait que de 11 % en 1981.

Union Soviétique

Le nouveau plan quinquennal (XI^e, 1981-1985) prévoit un net ralentissement de la croissance économique. La priorité est donnée, du moins dans les chiffres, à l'industrie des biens de consommation sur l'industrie lourde. Les objectifs sont modestes, si on les compare au projet initial du plan précédent et aux résultats des 5 dernières années. En effet, le progrès économique a été freiné par l'épuisement d'un

grand nombre de gisements de matières premières situés à proximité des centres de consommation. Seule la production de gaz naturel doit progresser.

L'effort porterait, finalement, sur le « mieux être » avec, dans le domaine social, des mesures en faveur de l'habitat, des prestations sociales, des familles nombreuses et des jeunes couples pour résoudre les problèmes démographiques.

Du point de vue des prix, la politique de stabilité des prix de détail sera poursuivie, mais une réforme des prix de gros sera progressivement mise en œuvre pour inciter les entreprises à économiser l'énergie et les matières premières.

Enfin, la politique du commerce extérieur reste inchangée : intégration des pays du COMECON et accords de coopération avec les pays capitalistes.

(Le Monde 3 décembre 1980 - Le Nouvel Economiste 8 décembre 1980).

Le droit à l'instruction

Monsieur Jean Couturier, ancien conseiller technique au Ministère Français de l'Education Nationale, a élaboré une série de « propositions pour améliorer le fonctionnement du système éducatif ». S'agissant des écoles maternelles, il suggère notamment de remettre en cause « la doctrine du libre épanouissement, fondée sur des concepts psychologiques dépassés, et de revenir à l'apprentissage de l'effort

et la maîtrise de soi ». Il faut aussi, ajoute-t-il, « renoncer au dogmatisme égalitaire qui repousse, jusqu'à six ans au moins pour tous les enfants, les apprentissages de base, pour obliger les plus doués à attendre les plus lents ».

Ce faisant, il dénonce à juste raison « l'objectif irréaliste d'un rythme commun » et met le doigt sur une difficulté évidente du système d'apprentissage élémentaire maintes fois dénoncé par les familles.

Mais M. Couturier va un peu loin lorsqu'il plaide pour le rétablissement d'un système hautement sélectif et pour l'établissement de classes séparées pour les élèves non francophones (dont les jeunes antillais !).

Curieuse manière d'initier les Français au monde multi-racial de demain.

(Le Monde, 17 décembre 1980).

Services publics en péril ?

Le CID-UNATI des Bouches du Rhône (France) a entrepris de procéder à une distribution parallèle de courrier au coût d'affranchissement de 0,38 F par lettre dans cinq villes du département (Aix-en-Provence, Arles, Marseille, Miramas, Salon-de-Provence).

Cette initiative — comme la constitution de la Société Coopérative Ouvrière de Production et de distribution, SCOP MANUFRANCE — est révélatrice de la tendance croissante des Français à s'organiser par eux-mêmes pour remédier à la paralysie et à l'inefficacité des

instances publiques et privées établies, ainsi que pour lutter contre la montée des prix des services offerts par les circuits traditionnels de l'économie.

Le Secrétaire d'État aux P.T.T. s'élève bien sûr contre ce service postal parallèle... Le capitalisme d'État souffre décidément d'un véritable dilemme, entre son penchant pour l'économie de marché libérale et le souci de conserver ses monopoles, à tout prix.

Le coût, l'efficacité, la qualité des services publics seront de plus en plus remis en question, à charge pour les gestionnaires publics de changer leurs pratiques ou de se voir de plus en plus contestés, voire concurrencés, par le développement de services parallèles plus efficaces, plus humains et moins coûteux.

Analyses critiques

CONSTANT, Benjamin. — *De la liberté chez les modernes. Écrits politiques.* — Textes choisis, présentés et annotés par Marcel Gauchet — Paris, Livre de Poche, 1980. — 704 p. (collection Pluriel).

A défaut des deux grandes œuvres de théorie politique que Benjamin Constant a composées entre 1802 et 1810 et qui attendent toujours d'être publiées (1), nous disposons maintenant grâce à Marcel Gauchet d'un choix de textes intelligemment commentés et annotés où figure en particulier la célèbre conférence de 1819 « De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes », dont il n'existe à ma connaissance aucune version récente intégrale (2).

Dire que ces centaines de pages sont toutes d'une parfaite actualité serait manifestement excessif. Mais une fois faite la part de l'inévitable vieillissement de certains développements liés à la conjoncture politique de la Restauration, et des répétitions dues à la méthode de composition de Constant (qui n'hésitait pas à réutiliser en l'état telle page écrite vingt ans plus tôt), on demeure impressionné par ce que Gauchet appelle à juste titre « la faculté unique de pénétration » de ce grand théoricien libéral — à une importante réserve près que l'on verra plus loin.

Le lecteur d'aujourd'hui sera sans doute particulièrement sensible à tout ce que Constant a à dire sur la grande rupture fondatrice de notre modernité politique, c'est-à-dire l'avènement de l'individualisme comme mode d'être en société. Son diagnostic recouvre en fait une analyse complexe (3) dont l'auteur se servira pour apprécier ce qui s'est passé sous la Révolution aussi bien que sous l'Empire, et qui joint à des

(1) Il s'agit des *Fragments d'un ouvrage abandonné sur la possibilité d'une constitution républicaine dans un grand pays*, et des *Principes de politique applicables à tous les gouvernements* (Bibliothèque Nationale, Nouvelles Acquisitions Françaises, nos 14 358 à 14 364). Les *Principes* vont être publiés par les éditions Droz.

(2) Elle est fâcheusement absente de l'édition de la Pléiade. On trouvera également dans la version « Pluriel » de Constant les passages polémiques pleins de verve contre le saint-simonisme dont j'avais personnellement découvert l'existence grâce au livre de Paul Benichou, *le Temps des Prophètes* (Gallimard).

(3) On en trouve les principaux éléments pp. 117-118, 182-195, 231-234, 269-278, et bien entendu dans la conférence précitée de 1819 (pp. 493-515).

constats d'évolutions « objectives », comme nous disons aujourd'hui, un énoncé normatif que je crois indissociable de tout libéralisme politique.

Sur le premier point, il apparaît que l'individualisme moderne est le produit de plusieurs influences que Constant n'a pas cherché à « modéliser » rigoureusement (on trouvera toutefois une ébauche dans ce sens pp. 499-500), et où ressortent particulièrement :

- l'agrandissement de la taille moyenne des unités politiques, qui amenuise singulièrement la capacité individuelle de peser sur les affaires publiques, et constitue, pour notre auteur, un obstacle décisif à toute démocratie directe à l'antique ;
- la disparition de l'esclavage, qui interdit d'être citoyen à temps complet ;
- l'apparition de centres d'intérêt personnels liée au développement des échanges et de l'industrie, lequel a rendu le temps « privé » plus productif de jouissances personnelles, « multiplié et varié à l'infini les moyens de bonheur particulier » (p. 184).

En termes de théorie du « choix public », nous dirions que l'investissement d'efforts dans la production de ce bien collectif qu'est par excellence la gestion de la chose publique est devenu plus coûteux pour un résultat donné, et qu'à l'inverse le même investissement dans la production de biens privatisables a vu sa rentabilité s'élever substantiellement. Et c'est, pour le dire sommairement, ce changement « rationnel » des comportements face à une structure de coûts et d'avantages modifiée qui constitue aux yeux de Constant l'argument décisif en faveur de cette procédure économiseuse de temps qu'est le gouvernement représentatif (p. 512).

Mais voici que Constant prolonge son analyse en cessant de raisonner comme un économiste, pour introduire ce que j'ai dit plus haut être le message normatif décisif du libéralisme politique, à savoir qu'il est « faux que la société toute entière possède sur ses membres une souveraineté sans bornes (...) Il y a au contraire une partie de l'existence humaine qui, de nécessité, reste individuelle et indépendante, et qui est de droit hors de toute compétence sociale » (p. 271, italiques rajoutées).

Ici, il n'est plus question de souligner, suivant un procédé qu'affectionne Constant, l'*anachronisme* de tels arrangements sociaux par rapport au mouvement de la civilisation, ce qui implique logiquement qu'à un stade antérieur ils étaient moins critiquables (4). Il s'agit au contraire

(4) C'est le cas de la guerre, dont Constant n'hésite pas à affirmer que loin de représenter toujours un mal, « à de certaines époques de l'espèce humaine, elle est dans la nature de l'homme » (p. 115).

d'établir « un principe éternel » (p. 275), donc valable quelle que soit la phase de la civilisation où l'on se trouve. Et il n'est pas sans intérêt de noter que si, lorsqu'il dénonce les excès liberticides de la Révolution, Constant use volontiers de l'argument d'anachronisme (« Ces hommes avaient pris pour guides des écrivains qui ne s'étaient pas doutés eux-mêmes que deux mille ans pouvaient avoir apporté quelque altération aux dispositions et aux besoins des peuples », p. 186), les pages les plus fortes qu'il consacre sur ce thème à Rousseau et à ce véritable ancêtre de 1984 que fut Mably (5) leur font reproche d'avoir méconnu cette vérité qu'il est des actes qu'aucune majorité ne saurait légitimer — ce qui était supposer charitablement que la règle majoritaire prévalait sous la Terreur...

Une évolution imprévue : la croissance de l'État.

Il n'est guère douteux que pour Constant, l'avenir risquait peu de reproduire les tristes événements de la période 1793-1814, pour peu que l'on se préoccupât d'agencer les rapports entre gouvernants et gouvernés d'une manière propre à éviter les déviations passées : c'est à cela que doit servir ce « troisième pouvoir (...) neutre entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif » dont Marcel Gauchet fait très bien ressortir la place essentielle qu'il occupe dans la partie prescriptive de la pensée de Constant (pp. 82 et suivantes). L'introduction que rédigea ce dernier pour ses *Mélanges de littérature et de politique* (1829) nous permet précisément de discerner comment il se représentait « l'état social vers lequel l'espèce humaine commence à marcher » (p. 522), après les « quatre grandes révolutions » qui ont jalonné l'évolution historique antérieure : « la destruction de la théocratie, celle de l'esclavage, celle de la féodalité, celle de la noblesse comme privilège » (6).

Sur le plan politique, « égalité absolue des droits ». « Tous ceux qui posséderont ces droits seront autorisés à concourir à leur défense, c'est-à-dire à participer par un mode quelconque à la confection des lois qui détermineront l'action du gouvernement ».

(5) « Le regret qu'il exprime partout dans ses ouvrages c'est que la loi ne puisse atteindre que les actions ; il aurait voulu qu'elle atteignît les pensées, les impressions les plus passagères ; qu'elle poursuivît l'homme sans relâche, et sans lui laisser un asile où il pût échapper à son pouvoir » (p. 188 et 504).

(6) On reconnaît ici une forme caractérisée de cet évolutionnisme social dont Robert Nisbet a fait l'analyse dans *Social Change and History*. D'où l'étonnement que l'on ressent à découvrir au passage chez Constant une référence non équivoque à un changement social exogène : « La direction imprimée si exclusivement à la race humaine (...) ne nous vient pas de nous-mêmes, mais du dehors (...) Un choc irrésistible a subitement et pour jamais changé notre nature. Le malheur a été pour nous le feu de Prométhée » (p. 692).

En économie, respect et protection de la propriété. « Il y aura de plus, relativement à l'industrie, liberté, concurrence, absence de toute intervention de l'autorité, soit pour préserver les individus de leurs propres erreurs (c'est à leur expérience à les éclairer), soit pour assurer au public de meilleurs objets de consommation (c'est à son expérience à guider ses choix), et tout monopole, tout privilège, toute corporation protégée au détriment de l'activité et des entreprises individuelles, disparaîtra sans retour ».

S'agissant enfin « d'opinion, de croyances, de lumières », il y aura « neutralité complète de la part du gouvernement », auquel « on accordera tout au plus la faculté de réunir et de conserver tous les matériaux de l'instruction, d'établir des dépôts, ouverts à tous, dans lesquels chacun la puise à son gré, pour en faire usage à sa guise, sans qu'aucune direction lui soit imprimée » (pp. 520-522).

Au bout du compte la seule inquiétude manifestée par B. Constant a trait aux effets éventuellement amollissants de la civilisation : « la somme des jouissances qu'elle nous procure devenant chaque jour plus précieuse à conserver », menace de nous rendre « plus timides, moins disposés à risquer ce qui pourrait nous les faire perdre » (p. 548). Encore s'agit-il d'une inquiétude limitée, dans la mesure où il croit fermement, comme tous les socio-évolutionnistes, que le mouvement de la civilisation est irréversible, et passagère toute rétrogradation (voir pp. 588-589).

Il apparaît en tout cas que sur le long terme, l'évolution des sociétés démocratiques industrielles ne s'est pas opérée dans le sens annoncé par Constant.

Sans même invoquer la venue de l'« ère des tyrannies », qui a pris au dépourvu bien d'autres penseurs de tous bords, il suffit de songer à ce processus communément désigné sous le nom de croissance de l'État. Comme le dit Marcel Gauchet, « la dynamique effective des sociétés modernes a réussi, non seulement à faire coexister, mais encore à associer, à faire s'alimenter mutuellement ces deux aspects du devenir que le vrai de la découverte libérale conduisait à tenir pour incompatibles : l'appesantissement de l'étreinte étatique et l'expansion de la zone d'indépendance individuelle » (p. 71).

Pourquoi cette défaillance dans une construction théorique qui a autrement fait preuve d'une grande justesse de vues ? Gauchet s'est pour sa part attaqué à cette énigme, et je dois avouer que les pages qu'il lui consacre sont les moins convaincantes d'une introduction par ailleurs exemplaire. Elles ont en effet l'inconvénient d'être non réfutables, au sens popperien du terme. Ecrire par exemple que « le pouvoir n'a aucunement cessé (...) de remplir la fonction d'instituant symbolique,

d'instance productive de l'identité et de la cohésion collectives », ou que « la nécessité à laquelle obéit l'accroissement du pouvoir souverain dans les sociétés démocratiques, (c'est) la nécessité de faire face au défi du devenir » (pp. 76 et 79), c'est se livrer à des énoncés quasiment invérifiables aussi longtemps que l'on n'a pas essayé d'expliquer en quoi le « défi du devenir » ou la production d'identité collective requéraient avant 1914 moins de 5 % du PNB et en absorbent aujourd'hui 5 à 8 fois plus, avec les écarts substantiels que l'on sait entre le Japon et la Scandinavie.

J'ignore quelle est la bonne réponse, et je soupçonne qu'en fait plusieurs facteurs ont dû opérer, avec des intensités variables selon les époques (7). Pour l'instant j'en aperçois au moins trois. Le premier est dans le droit fil de la pensée de B. Constant, à savoir que la société civile a été logiquement conduite à se décharger sur le secteur public non marchand de certaines fonctions pour mieux se consacrer à ce qui était de son ressort propre, d'où par exemple la prise en charge administrative des non actifs âgés, autrefois assumée par ce que les Anglo-Saxons appellent la « *community* ». Deux autres forces ont en revanche joué d'une manière qui contredit les attentes de Constant : d'une part, les guerres, qu'il comptait bien voir régresser, et dont on a maintes fois souligné combien elles avaient favorisé l'extension de l'État ; d'autre part, le refus des intérêts privés de se comporter comme le souhaitait et le prévoyait Constant, c'est-à-dire de trouver bon que l'autorité s'abstienne désormais d'intervenir « pour préserver les individus de leurs propres erreurs » ou « pour assurer au public de meilleurs objets de consommation ».

S'il revenait parmi nous, Benjamin Constant serait donc fort surpris, et pas mal déçu, de constater que « l'indépendance individuelle » est moins « le premier des besoins modernes » qu'il ne le supposait. Il trouverait cependant quelques sources de consolation à voir que dans tous les pays occidentaux, gouvernants, mass media et leaders d'opinion s'évertuent avec certes des motivations variées à persuader l'opinion des mérites du bénévolat, de la prise en charge familiale ou communautaire, de la vie associative, du « désinstitutionnel », bref de tout ce qui ne relève pas de services collectifs financés par voie de prélèvements obligatoires. Plus profondément, il lui plairait sûrement beaucoup de voir

(7) Je laisse de côté les interprétations unicasales, d'un intérêt inégal au demeurant, telles que la doctrine marxiste (besoins de fonctionnement de capitalisme), la théorie déjà évoquée du « Choix Public » (particularités structurelles du marché politique), ou l'hypothèse de complémentarité (le hors marché pourvoit aux demandes sociales que le marché est hors d'état de satisfaire).

ses mises en garde répétées contre les dangers d'une souveraineté illimitée, fût-elle démocratique et/ou bien orientée, être enfin prises au sérieux même chez ceux pour qui la distinction entre libertés formelles et libertés réelles, et l'éminente supériorité des secondes sur les premières, constituaient le summum de la sophistication politique.

Bernard Cazes

DAUMAS, Maurice. — *L'archéologie industrielle en France*. — Paris, Ed. Laffont, 1980. — 463 p.

Présentes depuis longtemps en Angleterre, les préoccupations d'archéologie industrielle commencent en France à se manifester ; l'ouvrage de Maurice Daumas en est probablement la première expression. Mais qu'est donc l'archéologie industrielle ?

Le concept ne s'étend pas aux collections de machines ou de montages techniques conservées dans des musées spécialisés ; s'il en était ainsi, la France aurait été le premier pays au monde à inventer l'archéologie industrielle lorsque les Conventionnels en septembre 1794 créèrent le Conservatoire des Arts et Métiers. L'archéologie industrielle ne vise pas à rassembler dans un même lieu les divers artefacts produits par les hommes afin de matérialiser la présentation didactique d'une histoire des techniques ; au contraire elle « ne se comprend que comme une étude de témoignages matériels in situ » ; l'objet idéal serait l'unité de production manufacturière d'autrefois, retrouvée intacte, dans son contenant et son contenu ; naturellement, comme dans le domaine de l'archéologie classique qui recherche les vestiges de l'histoire, il est rare de découvrir le site dans l'authenticité et la totalité de son existence d'autrefois ; mais, de même que le palais ancien peut être restauré et meublé selon l'époque qui le rendit le plus significatif, un bâtiment industriel du passé peut recevoir l'installation technique et les machines les plus représentatives de leur activité d'alors et constituer une pièce magistrale de l'archéologie industrielle. Comme l'écrit Daumas, cette « réhabilitation » permet de consacrer un site à l'évocation d'une industrie qui a eu une importance économique et sociale pour sa région d'implantation ».

Sans doute est-il difficile de faire une démarcation délibérée entre la réanimation des lieux anciens de production industrielle et l'installation complémentaire d'un musée comme l'atteste le Ironbridge George Museum installé à proximité de Coalbrookdale où étaient implantés les hauts fourneaux qui fournirent la fonte du premier pont métallique du monde sur la Severn en 1776. Néanmoins, on a aujourd'hui, dans cette vallée

anglaise, une admirable restitution de l'environnement technique, économique et social des activités des célèbres maîtres de forge que constitua tout le long du XVIII^e et XIX^e siècle la dynastie des Darby (cf. *Le Monde Dimanche* du 25 mai 1980. « Voyage à l'âge du fer »).

Cette volonté de retrouver les structures matérielles et l'environnement d'une industrie disparue se traduit dans tout le livre par une attention particulière à l'architecture industrielle. Celle-ci contredisant l'agressivité de certaines installations contemporaines développe une recherche ornementale originale (chocolaterie Meunier à Noisiel, Moulin de Romilly) ou un style architectural qui intègre la construction usinière à l'environnement bâti (les forges cisterciennes par exemple), ou dissimule l'activité laborieuse derrière un décor de prestige (manufacture de Sèvres, arsenal de Rochefort, cristallerie du Creusot). Un paysage industriel s'élabore ; il se modifie au gré de la transformation des équipements productifs ou suivant l'évolution des sources d'énergie comme l'attestent l'abandon du moulin à blé, la disparition du gazomètre ou le surgissement de la haute cheminée ; parfois il reste marqué, dans le style et la répartition de l'habitat, par une industrie aujourd'hui éteinte, comme le sont les contreforts des Cévennes ou les monts du Vivarais par la production de la soie qui y prospéra durant tout le XIX^e siècle.

« L'archéologie industrielle » a le mérite d'intégrer dans le domaine du patrimoine national toutes les installations qui contribuèrent à la vie économique du passé. Mais l'idée de « patrimoine industriel » soulève immédiatement le problème de la conservation. Déjà d'importantes entreprises d'autrefois sont à jamais perdues ; la poudrerie de Saint-Chamas qui occupa pendant trois siècles la pointe nord de l'étang de Berre a été démolie en 76-77 ; l'écomusée des Forges d'Hennebont n'évoque plus que le souvenir d'un site détruit. Le remblayage des galeries de mine, la fermeture des usines extractives de charbon risquent d'effacer l'image d'une certaine civilisation, celle du charbon. La conservation de terroir, de chevalement, de puits, s'impose comme témoins d'une activité capitale appelée à disparaître.

Le livre de Maurice Daumas ne peut que sensibiliser les opinions publiques et les conduire à provoquer et soutenir des actions de restauration du type de celle qui a sauvé les salines d'Arc-et-Sénans. De ce point de vue l'école peut jouer un rôle important en suscitant des recherches locales ; nous emprunterons un thème possible au livre de Daumas ; au XIX^e siècle, des embranchements de la ligne principale du chemin de fer qui reliait Alès à Aubenas, remontaient dans les petites vallées du bassin houiller de la grand'Combe ; il ne subsiste aujourd'hui que des ponts, viaducs, voûtes, tranchées. Le relevé sur le terrain du tracé de la voie et des ouvrages d'art constituerait une recherche

d'archéologie industrielle à la portée des élèves d'un collège ou d'un lycée. Au moment où le Ministère de l'Education, prenant la mesure d'un monde façonné par la technologie, cherche à introduire la connaissance technique dans une définition de la culture, « l'archéologie industrielle » offre un terrain d'investigation pédagogique qui peut ouvrir la curiosité au fait technique et à son caractère historique d'une part, à son emprise sur l'espace géographique et social d'autre part. Le passé de la technique n'est-il pas aussi notre passé ?

Louis Arénilla.

Comptes rendus

- BERTOLINI, Gérard. — *Le papier en crise*. — Paris, Editions Entente, 1980. — 167 p. (Coll. « Les Cahiers de l'Ecologie »).

L'auteur présente la filière bois-papier qui va de l'arbre jusqu'à la calorie produite par l'incinérateur municipal. Puis il propose un programme destiné à lutter contre la « marée blanche » : réduction de la consommation, récupération, recyclage, décontamination, désencrage, promotion de nouvelles technologies sans déchet et de technologies adaptées à la ressource cellulosique nationale.

- BOWONDER, B. — *Futures Research and the Third World*. — in *Futurics*, Vol. 4, N° 1, 1980. — 16 p.

Les Pays du Tiers Monde sont si préoccupés par leurs problèmes actuels qu'ils se soucient peu de recherches sur le futur. L'auteur identifie les erreurs qui peuvent survenir dans ces recherches, dans l'environnement des pays du Tiers Monde, ainsi que les causes du faible développement des études prospectives dans ces pays.

- CORDELL McHALE, Magda. — *New Perspectives on Changing Relationships : Canada, Mexico, United States*. — Buffalo, Center for Integrative Studies, 1980. — 30 p.

La disparité des dotations naturelles, des niveaux de développement et de la croissance démographique entre les Etats-Unis, le Canada et surtout le Mexique, constitue une source évidente de friction, comme en témoigne le problème croissant de l'immigration mexicaine vers le nord. Les Etats-Unis sont bien conscients de la nécessité de trouver avec l'Amérique latine, et encore plus avec ses voisins immédiats du sud et du nord, les moyens d'une nouvelle entente.

L'ouvrage de Magda McHale rend compte d'une conférence réunie en mai 1980 afin de faire le point sur les risques de conflits et les possibilités de coopération entre ces divers pays.

- GODET, Michel. RUYSEN, Olivier. — *L'Europe en mutation* — in *Perspectives Européennes*, Bruxelles, Commission des Communautés Européennes, 1980. — 156 p. (Préface de Guido Brunner).

Cet ouvrage, élaboré dans le cadre du programme FAST (Forecasting and Assessment in Science and Technology, CEE), procède à un survol des principaux enjeux, notamment

économiques, énergétiques, industriels et socio-politiques, auxquels l'Europe se trouve aujourd'hui confrontée. Face au bouleversement de l'ordre mondial et à la montée des incertitudes et des défis internationaux, les auteurs analysent quelles sont les forces et les faiblesses dont disposent les pays de la Communauté Européenne. La dépendance énergétique, la spécialisation industrielle inégale et le désarroi des économies... pourront-ils être résolus grâce au développement des nouvelles technologies (informatique, bio-technologie, énergies nouvelles) ?

Cet ouvrage constitue une synthèse utile ; il ne prétend apporter aucune solution miracle, mais mettre l'Europe en face de ses choix.

- GRANSTEDT, Ingmar. — *L'impasse Industrielle*. — Paris, Le Seuil, 1980. — 250 p. (Coll. Techno-critique).

Un livre de plus, au demeurant intéressant, sur la crise de la société industrielle. Crise qui ne serait pas due selon Granstedt aux phénomènes conjoncturels (surenchérissement du pétrole, redéploiement industriel...) mais bien au fait que nous sommes victimes de nos propres outils, trop lourds, trop compliqués. La complexité, la rigidité même de notre système industriel, s'accompagnent de plus en plus d'effets pervers et de risques de ruptures, pouvant entraîner l'anarchie et la violence.

L'auteur plaide donc pour une mutation radicale en faveur de structures de production plus petites et plus souples, disséminées à l'échelon local. Cet ouvrage correspond bien à la recherche actuelle en faveur d'une société plus écologique, plus conviviale, plurale et autogérée. Mais une fois encore, entre l'industrialisme forcené que l'auteur condamne et le souhaitable qu'il esquisse, les modes de transition restent à préciser.

- JACMART, Marie-Claude. — *Le commerce mondial des produits de base*. — Paris, La Documentation Française, Notes et Etudes documentaires, N° 4589-4590, 20 octobre 1980. — 140 p.

Essai de présentation et de bilan des systèmes internationaux de régulation des prix et des productions. Au sommaire : bouleversement des échanges de produits de base depuis 1970 ; les structures des marchés des produits de base ; mesures internationales visant à l'amélioration des structures de marchés ; les réserves de matières premières.

- JOSEPH, Earl C. — *Alternative Futures with China : Business and Societal Turning Point Futures*. — in *Futurics*, Vol. 4, N° 1, 1980. — 14 p.

Analyse des tendances favorables à la Chine, qui s'est fixée pour objectif de devenir une puissance économique mondiale d'ici l'an 2000 : volonté des USA, du Japon et de plusieurs pays européens de procéder à des transferts de technologie, richesse en ressources minérales et énergétiques, main-d'œuvre considérable disponible à un très faible coût.

- *L'Observateur de l'OCDE*. — N° 107 — Novembre 1980.

Un dossier sur les politiques sociales dans les années 80, qui cherche à préciser les défis sociaux auxquels les pays de l'OCDE auront à faire face et qui analyse le malaise actuel à l'égard de « l'Etat-Protecteur ». Enfin, un bilan 1950-1980 en matière de qualité de la vie, présente les traits les plus marquants des évolutions passées.

- *Problèmes économiques*. — 3 décembre 1980.

Le numéro est entièrement consacré aux Etats-Unis. Il étudie quelques domaines-clés qui pourraient se révéler primordiaux. Ainsi, le système de santé américain serait proche de la faillite, les profits actuels des compagnies pétrolières auraient des conséquences néfastes sur l'économie, et on assisterait à un déclin industriel annonciateur peut-être d'une réindustrialisation. C'est aussi un bilan de la concurrence avec le Japon dans l'industrie automobile, et du développement de la robotisation.

- **RIADO, Pierre.** — *L'Amérique Latine de 1870 à nos jours.* — Paris, Ed. Masson, 1980. — 255 p.

Les ouvrages sur l'Amérique Latine sont assez peu nombreux en France, au moins au plan de l'analyse politique, économique et historique générale. Le manuel de Pierre Riado est une très utile synthèse de l'évolution de la société latino-américaine de ce dernier siècle. Il analyse l'évolution démographique du sous-continent, qui demeure l'une des plus fortes du monde, retrace le développement de l'économie, marquée par la main-mise étrangère et la dépendance alimentaire, mais qui a connu ces dernières décennies des progrès industriels frappants. La description de la vie politique, l'état de la société, les bouleversements intervenus dans le rapport des forces sont tour à tour décrits et replacés dans leur contexte géopolitique précis.

Des cartes, documents et tableaux chiffrés apportent une documentation générale fort utile.

E. Berg.

- **Problèmes économiques et sociaux.** — N° 402-403 (21 novembre, 5 décembre 1980). — *Science et Technique aux Etats-Unis dans les années quatre-vingt.* — Paris, La Documentation Française.

Explosion des biotechnologies et applications du génie génétique, exploitation concrète des possibilités de la télématique (poste électronique par exemple), irruption des technologies d'utilisation du charbon sous forme de combustibles liquides ou gazeux ; développement des technologies de l'énergie solaire sous toutes ses formes ; arrivée sur le marché de l'éthanol comme additif de l'essence, réalisation de projets importants en fusion thermonucléaire, toutes ces recherches ont connu un développement extraordinaire aux Etats-Unis à la fin des années soixante-dix et des applications importantes.

Cette étude fait le point aussi bien sur la place de la science et de la technique dans la société américaine que sur la politique américaine de recherche et développement et sur les applications dans quatre grands domaines : biotechniques et biomédecine, océanologie, espace, électronique, informatique et télécommunications.

- **Prospective et Santé.** — N° 15 — Automne 1980. — *La Santé au Canada.*

Le contexte actuel d'interrogation sur les systèmes de protection sociale amène à regarder avec intérêt le système canadien d'organisation de la santé. Fondé sur un partage des responsabilités entre l'Etat fédéral et les Provinces, et donc une décentralisation, il semble avoir résolu les problèmes de contrôle des coûts et de prévention.

Le Canada est d'autre part à l'affût de nouvelles voies pour la médecine de demain, qui devrait être « communautaire, coopérative et gestionnaire ». Il étudie les concepts de la bio-éthique. La France ne devrait-elle pas observer les expériences étrangères pour remodeler son système de protection sociale ?

Vient de paraître

(extrait du bulletin mensuel de bibliographie prospective
réalisé par l'association internationale Futuribles).

- ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL INFORMATIQUE ET SOCIÉTÉ. - *Informatique et démocratie*. - Paris, Ministère de l'Industrie, Mission à l'informatique, 1980. - 254 p. (Diff. Documentation française).
- BERG, Eugène. - *Non alignement et nouvel ordre mondial*. - Paris, Ed. Presses Universitaires de France, 1980. - 184 p. (Coll. L'Historien).
- CASTAREDE, Jean, SUR, Jean. - *La Communiculture. Pour une culture de la communication*. - Paris, Ed. Stock, 1980. - 310 p. (Coll. Monde Ouvert).
- CHASSERIAUX, Jean-Michel, CHATEAU, Bertrand, LAPILLONNE, Bruno. - *Un scénario de croissance sobre en énergie pour la France*. - Rapport du Centre d'Etudes et de Prévisions. - Paris, Ministère de l'Industrie, 1980. - 82 p. (Coll. Dossiers de l'énergie et des matières premières).
- DUBOS, René. - *Courtisons la terre*. - Paris, Ed. Stock, 1980. - 260 p. (Coll. Laurence Pernoud).
- FERRARA, Peter J. - *Social Security : the Inherent Contradiction*. - San Francisco, Ed. Cato Institute, October 1980. - 450 p.
- GOUX, Jean-François. - *Le comportement d'auto-financement des ménages*. - Paris, Ed. Cujas, 1980. - 152 p. (annexes).
- LEONTIEF, Wassily W. - « The World Economy of the Year 2000 ». - in *Scientific American*, Sept. 1980. - pp. 206-231.
- LOVINS, Amory B. - *World energy strategies : Facts, issues, and options*. - New-York, Ed. Harper & Row, 1980.
- McROBIE, George. - *Small is possible*. - New-York, Ek. Harper & Rows, 1980.
- MERLE, Marcel. - *Forces et enjeux dans les relations internationales*. - Paris, Ed. Economica, 1980. - 416 p. (Coll. Politique comparée).
- NATO. - *The next thirty years : the changing political, economic, and military setting*. - Ed. Denneth A. Myers, August 1980. - 440 p.
- PISARD, Samuel. - *Le sang de l'espoir*. - Paris, Ed. Laffont, 1980. - 360 p.
- PRUD'HOMME, Rémy. - *Le Ménagement de la nature. Les politiques de lutte contre la pollution*. - Paris, Ed. Dunod, 1980. - 200 p. (Coll. L'œil économique).
- TEISSIER DU CROS, André. - *L'innovation malade de l'impôt, les causes, les remèdes*. - Paris, Ed. Editions d'Organisation, 1980. - 148 p.
- VOGEL, Ezra F. - *Japan as number one : lessons for America*. - New-York, Ed. Harper & Row, 1980.

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner à Futuribles, 55, rue de Varenne, 75007 Paris

NOM PRÉNOM

ORGANISATION (ou PROFESSION)

ADRESSE

..... TÉLÉPHONE

Vous prie d'enregistrer abonnement(s) à la revue FUTURIBLES

au prix unitaire annuel de :

France : F.F. 230,—, Etranger : F.F. 250,—

à partir du : 1^{er} janvier 19 *
1^{er} juillet 19 *

- Tarif bienfaiteur : F.F. 500,— ou plus.
- Envoi par avion sur demande : port en sus.

RÈGLEMENT (*ayer les mentions inutiles*) :

- ci-joint par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de FUTURIBLES ;
- par virement bancaire (Crédit Lyonnais X 424, 205, bd Saint-Germain, 75007 Paris, compte n° 6171 Y) ou postal (PARIS 18 856-35 J) ;
- sur envoi d'une facture.

DATE

SIGNATURE :

* Cocher la case correspondante.

P.S. — Des conditions spéciales sont réservées aux membres de l'Association Internationale Futuribles (renseignements sur demande).

Association Internationale Futuribles

Fondateur : Bertrand de Jouvenel ; Président : Philippe de Seynes ;
Délégué Général et Secrétaire Général : Hugues de Jouvenel

Objectifs

- Agir comme centre de documentation pour les études sur l'avenir à moyen et long terme : inventaire et évaluation des recherches, collecte et analyse des données, élaboration d'études comparatives et de rapports de synthèse.
- Identifier — avant qu'ils ne deviennent brûlants — les problèmes-clefs de demain : études et recherches sur les différentes évolutions possibles et sur les actions à entreprendre pour éviter les dangers prévisibles, saisir les opportunités qui se dégagent et s'adapter aux transformations irréversibles.
- Assurer une confrontation permanente entre les différentes équipes de recherche et les centres de décision, et faciliter l'échange entre personnes de disciplines, d'idéologies et de pays différents qui — par les faits qu'ils relatent, les idées et les opinions qu'ils avancent — peuvent aider à la compréhension du monde contemporain et aux défis du futur.
- Diffuser les résultats de ces réflexions et de ces recherches par l'édition de livres, revues, bulletins...

Fonction vigie

- **Bibliographie prospective.** Bulletin mensuel d'analyse bibliographique sur les principales études prospectives réalisées dans le monde.
- **Actualités prospective.** Bulletin mensuel sur les idées et les faits porteurs d'avenir.
- **Synthèse et évaluation de la recherche.** Recension, et évaluation des travaux de prospective, réalisées par thème ou par pays sur contrat.

Etudes et Recherche

- **L'avenir de l'Etat protecteur et les formes alternatives de protection et de régulation sociale.**
- **Les innovations technologiques et sociales : leurs impacts sur la création de nouveaux emplois.**
- **Prospective des besoins et des approvisionnements de l'Europe en matières minérales et végétales :** approvisionnement, économies de matières premières, stratégies de négociation.
- **Evolution des modes de vie :** au travers notamment d'enquêtes, de monographies familiales et de travaux de synthèse.
- **La prospective au service de l'action :** nécessité et opérationnalité de la prospective, évaluation des méthodes...

Rencontres

L'Association Internationale Futuribles organise régulièrement des **tables-rondes, séminaires et conférences internationales** dont le programme est disponible au secrétariat.

Edition

- Une **revue mensuelle** d'analyse, prévision, prospective : *Futuribles 2000*.
- Trois **bulletins périodiques** d'information : *Actualités prospective*, *Bibliographie prospective*, *Futuribles newsletter*.
- Des **livres** en anglais et en français.

Renseignements, adhésion, abonnement :

55, rue de Varenne. F-75007 Paris. France. Téléphone (1) 222.63.10 +

Bernard Cazes	5	<i>L'Etat-Protecteur contraint à une double manœuvre</i>
Joseph Huber	31	<i>Projets auto-organisés et réseaux d'entraide</i>
Bernard Eme, Yves Laplume	46	<i>Les réseaux d'entraide et de solidarité en France</i>
Jean-Loup Amselle	55	<i>Economie souterraine, économie sans mystère</i>
Irena Grosfeld, Aleksander Smolar	63	<i>Economie parallèle en Pologne</i>

Futur-informations

77	<i>Les nouvelles de la prospective</i>
80	<i>Les actualités prospectives</i>

Bibliographie

85	<i>Analyses critiques</i>
92	<i>Comptes rendus</i>
95	<i>Vient de paraître</i>